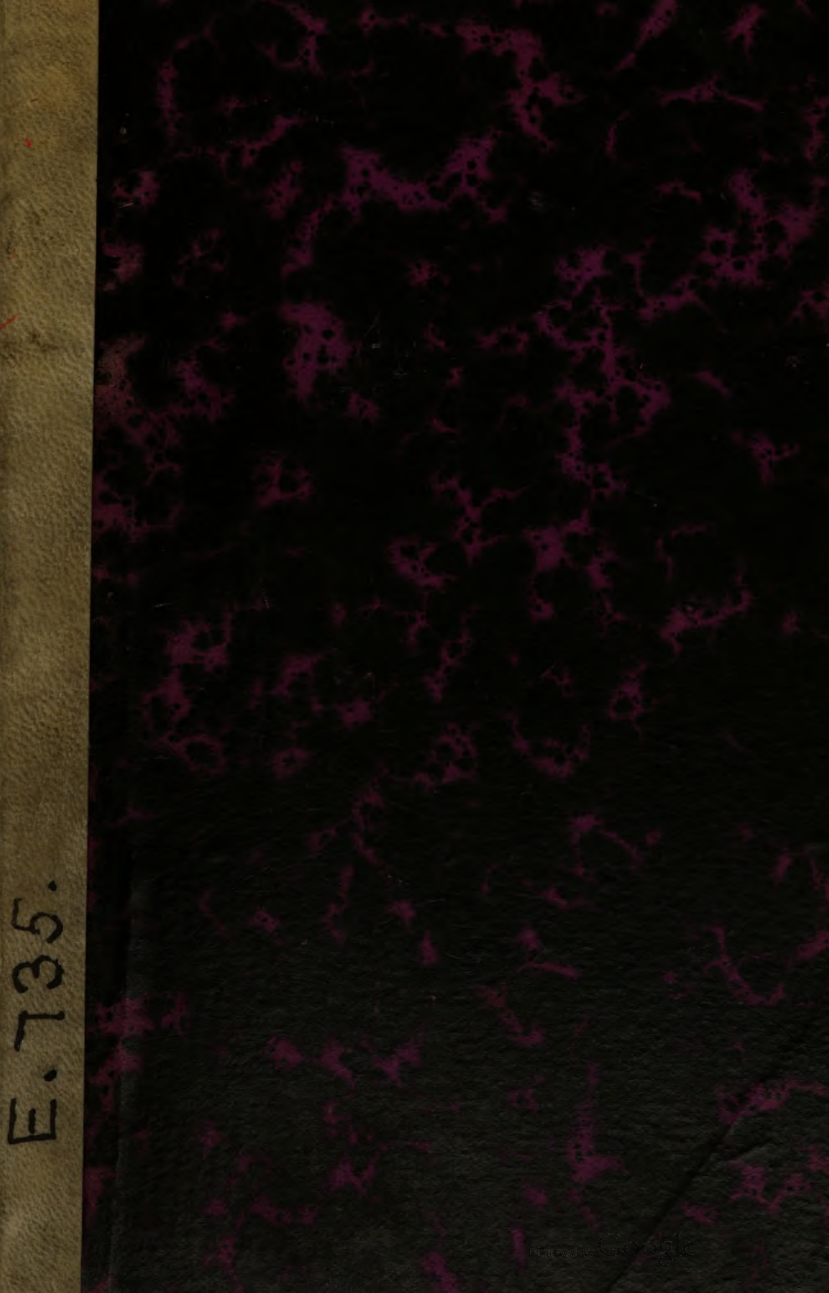
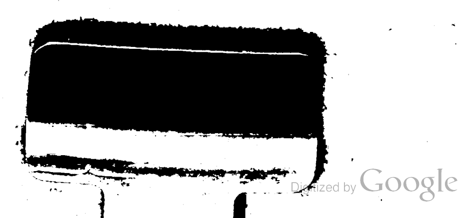






NOUVELLES ÉTUDES

SUR LA

RÉVOLUTION

FRANÇAISE.

SOUS PRESSE :

ANNÉE 1799 — 18 BRUMAIRE.

un vol. in-18.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
Rue Jacob, 56.

NOUVELLES ÉTUDES

SUR LA

RÉVOLUTION

FRANÇAISE,

PAR A. ERNOUF.

ANNÉE 1798.

RÉVOLUTION HELVÉTIQUE. — ITALIE. — ÉGYPTE.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

RUE JACOB, 56.

1852.



AVANT-PROPOS.

Nous ne prétendons nullement donner dans ce livre l'histoire complète d'une année de la révolution française. Par suite d'anciennes relations de famille, nous avions entre les mains plusieurs lettres de personnages importants, et des notes contemporaines fort détaillées sur quelques-uns des principaux incidents de la période révolutionnaire. La possession de ces matériaux nous avait engagé à traiter à fond, pour notre propre instruction, certaines parties de l'histoire de ce temps. Des personnes dont les conseils sont une autorité pour nous ont pensé que la pu-

blication de ces études présenterait quelque intérêt dans les circonstances actuelles; qu'il pouvait être utile d'opposer, aux romans qu'improvise chaque jour la démagogie sur la révolution française, quelques pages de sa véritable histoire. Des écrivains justement renommés se dévouent en ce moment à cette réhabilitation courageuse de la vérité; puisse notre humble concours n'être pas inutile au triomphe d'une si juste cause!

Il ne faut donc pas chercher dans ce volume, et dans ceux qui le suivront peut-être, autre chose que des documents nouveaux, exacts et assez complets, sur quelques points historiques importants. Toutefois, pour lier et coordonner ces études, nous avons cru devoir les fondre dans une rapide analyse de l'ensemble des événements de chaque année.

La plus grande partie du volume que nous publions aujourd'hui est consacrée à l'un des épisodes les plus curieux et les plus mal connus de l'époque directoriale : l'invasion

de la Suisse, et la révolution qui s'ensuivit. Un mot suffira pour faire apprécier l'importance des matériaux qui m'ont servi pour ce travail.

M. Bignon, mon beau-père, débutait alors dans la carrière diplomatique, sous les auspices de M. de Talleyrand. Il venait d'être nommé secrétaire de légation à Bâle ; il eut même, dans cette année 1798, à remplir, par *interim*, les fonctions de chargé d'affaires, et la manière dont il s'en acquitta lui valut un prompt avancement.

Outre son grand ouvrage sur l'Empire (1), entrepris pour accomplir le mandat de Napoléon (2), M. Bignon a laissé des notes fort détaillées sur les diverses missions diplomatiques qu'il a remplies de 1797 à 1815, et

(1) *Histoire de France sous Napoléon*, par M. Bignon, terminée par M. Ernouf, 14 volumes in-8° ; Paris, F. Didot, 1829-1850.

(2) « J'engage le baron Bignon à écrire l'histoire de la diplomatie française, de 1792 à 1815. »

(*Testament de Napoléon.*)

notamment sur la révolution helvétique de 1798. Notre travail, si imparfait qu'il puisse être, est donc basé sur des documents sérieux et nouveaux, sur les souvenirs d'un personnage politique mêlé aux événements; et ce récit, qui modifie ou contredit des faits importants rapportés par d'autres écrivains, mérite d'être pris en considération, comme émanant en quelque sorte d'un témoin oculaire et digne de foi.

L'importance de cette Étude historique nous a déterminé à faire paraître d'abord le volume qui la contient. On y verra que l'état social de la Suisse, en 1798, avait besoin d'autant de réformes que la France elle-même en 1789, et qu'une sage initiative de la part des régences helvétiques aurait pu de même épargner à ce pays bien des désastres, et au nôtre l'iniquité d'une intervention tyrannique que la Providence devait châtier cruellement plus tard. Dans ce récit, comme dans les suivants, nous avons fait tous nos efforts pour

répartir équitablement la louange et le blâme, pour demeurer toujours calme et impartial. Ce n'est pas toujours facile dans les temps où nous sommes, et à propos de révolutions (1)!

A. ERNOUF.

(1) Ce volume était terminé, et l'impression commencée au mois de décembre 1851. Malgré le revirement salutaire qui s'est opéré dans les masses depuis cette époque, il y a encore beaucoup à faire pour ramener aux saines notions du juste et du vrai tant d'intelligences perverties par de fausses utopies. L'esprit de désorganisation et de révolte est vaincu, mais encore vivace, encore venimeux, et la lutte se poursuivra longtemps encore, sinon dans les faits, du moins dans les idées.

NOUVELLES ÉTUDES

SUR LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

ANNÉE 1798.

CHAPITRE I.

La paix de Campo-Formiò ne sera qu'une trêve. — Principes de mésintelligence. — Intérieur; difficulté des circonstances. — Annulation des élections d'un certain nombre de départements. — Loi de conscription militaire. — Procédés violents du gouvernement révolutionnaire français à l'égard de ses alliés. — Contestation avec les États-Unis sur les questions de neutralité maritime. — Neutralité de la Suisse.

Bonaparte, dans sa première campagne, avait sauvé et glorifié la France autant qu'elle pouvait l'être à une pareille époque. Mais il y avait un vice inhérent à la nature même des institutions révolutionnaires, qui devait rendre stériles les plus hé-

roïques efforts consacrés au triomphe d'une telle cause. La paix de Campo-Formio, conclue par un prince légitime, à la suite des victoires d'un digne émule de Turenne ou de Luxembourg, aurait pu devenir pour nous la base d'une augmentation de puissance sérieuse et durable. Conclue par un gouvernement révolutionnaire, elle ne pouvait aboutir qu'à des guerres nouvelles, et Bonaparte n'était plus là !

Si, dès le moment de la signature du traité, on pouvait prévoir que la paix qu'il rétablissait ne serait qu'une trêve, on ne prévoyait pas que cette trêve dût être aussi courte, et que le temps même de la suspension d'armes entre la France et l'Autriche serait rempli par tant de graves complications, dans lesquelles ces deux puissances seraient encore réellement aux prises, malgré le nom et l'apparence de la paix. En Suisse, en Italie, ces deux influences toujours hostiles ne cessent de se heurter, quoique pour quelque temps la cour de Vienne ne mette en jeu que ses intrigues, en attendant qu'elle ait réorganisé ses armées. Le gouvernement révolutionnaire français va bientôt lui fournir des motifs de guerre par l'invasion de la Suisse

et de Rome, et l'occasion la plus favorable par la dissémination imprudente de nos forces et par l'éloignement du conquérant de l'Italie. L'expédition d'Égypte, qui semblait avoir pour objet de laisser la paix à l'Europe en portant la guerre loin d'elle, va précisément ramener la guerre sur le continent européen, et précipiter dans la mêlée deux grands États de plus. C'est une des fatalités résultant de la topographie politique du continent, que chaque action d'une puissance dans un intérêt privé blesse ou est censée blesser tous les autres intérêts; de sorte que les motifs les plus divergents rallient quelquefois plusieurs puissances contre une seule, malgré leurs haines et leurs antipathies respectives. Telle sera la combinaison fatale de cette nouvelle coalition. La première ne vient que de se dissoudre, et déjà fermentent de toutes parts les éléments qui vont en former une autre. Les derniers mois de 1798 verront briller les premières flammes du nouvel incendie, développé, choyé par la haine persévérante et inflexible du gouvernement britannique qui, dans la France, ne poursuit pas seulement la révolution.

Dans cette nouvelle guerre, le Directoire

français va encourir les plus graves reproches ; mais ces reproches, pour être pleinement équitables, s'adresseront moins à des actes auxquels le condamne la fatalité même de sa position et de son origine, qu'au mode vicieux de l'exécution, et plus encore à l'incapacité, qui n'a pas su employer tous les moyens nécessaires pour assurer le succès. L'histoire n'est vraiment intéressante et utile que quand elle se dégage de tout préjugé, de toute passion, qu'elle s'efforce de retrouver la vérité en toute chose, et de discerner équitablement, tout en désignant et jugeant les coupables, la nature et l'étendue de leurs torts.

A en croire l'opinion vulgaire, l'invasion de la Suisse serait due à la haine et à la cupidité de Rewbell; la destruction du gouvernement pontifical, à la théophilanthropie de la Réveillère-Lépeaux; l'expédition d'Égypte, à la jalousie du Directoire contre Bonaparte. C'est prendre les accidents secondaires pour les causes primitives. Rewbell n'eût jamais eu l'idée de rompre la neutralité de la Suisse et d'envahir son territoire, si l'extension de l'influence française en Hollande et en Italie, et le déplacement du théâtre de la guerre trans-

porté en Allemagne, n'eussent fait regarder comme un inconvénient actuel cette neutralité helvétique autrefois si précieuse ; si la possession de ce pays n'eût été présentée par les politiques de l'école révolutionnaire comme une mesure nécessaire pour lier entre elles, par des communications promptes et faciles, nos armées d'Allemagne et d'Italie. Il y avait là une double erreur, également fatale au point de vue de la morale et à celui de la stratégie; mais enfin ce fut une erreur gouvernementale, et non l'œuvre d'une passion particulière. La manie théophilanthropique de la Réveillère n'eût pas suffi non plus à décider la chute du saint-siége si, d'un côté, la conduite religieusement hostile de la cour de Rome envers la France officielle de ce temps-là n'eût irrité les esprits contre cette cour, et si, d'autre part, la fondation d'une république de plus en Italie n'eût été mal à propos considérée comme un moyen d'y affermir notre domination. Enfin, la jalousie ombrageuse du Directoire eût-elle imaginé seule l'expédition d'Égypte, si le merveilleux accroissement de nos forces et le prestige de nos triomphes n'avaient fait apercevoir la possibilité du succès dans les plus difficiles entreprises ?

Celle-là, d'ailleurs, présentait un côté épique qui l'avait fait accueillir avec enthousiasme par ce jeune vainqueur impatient de nouveaux triomphes et de gigantesques travaux.

Si, dans les temps ordinaires, les événements sont le résultat naturel des passions des hommes revêtus du pouvoir, ces passions, dans les époques extraordinaires de révolution ou de réaction, ne sont plus que les agents d'une force supérieure qui les domine et qui les entraîne.

Nous suivrons d'abord les armées françaises en Suisse, à Rome et en Égypte; puis nous reporterons nos regards sur les dispositions générales des grandes puissances, sur la marche du congrès de Rastadt, sur les nouvelles alliances qui se concluent entre divers gouvernements; de sorte que, par le croisement de traités partiels tendant tous au même but, l'Angleterre, la Russie, la Porte Ottomane et Naples se trouveront, à la fin de 1798, engagés de fait dans une ligue commune contre la France. En présence de tant de grands événements qui se préparent, quel est le point d'appui de la République française? Qui va la protéger contre tant d'orages? Une pentarchie déconsidérée, qui ne

montre ni sagesse au dedans, ni modération au dehors..

Ce triste gouvernement se débattait, il faut en convenir, au milieu de difficultés inextricables, où de plus habiles auraient échoué. Dominé par la fatalité révolutionnaire, apporté par une tempête pour être emporté dans une autre, son supplice était de prévoir cette fin, de tout tenter pour s'y soustraire, avec la conscience de l'inutilité même de tant de manœuvres. Cette instabilité, base de la constitution de l'an III, et qu'on a si malheureusement fait revivre depuis (1), pesait à la fois à l'amour-propre des directeurs, et à leur peu d'instinct gouvernemental. De là les luttes qui précédèrent la catastrophe du 18 fructidor; de là ces efforts désespérés pour proroger par la fraude un pouvoir près de finir; ces escamotages de scrutin attestés par les mémoires du temps, et ayant pour but de perpétuer les habiles au pouvoir, en ne faisant porter l'élimination légale que sur les dupes. Parmi ces ambitieux, nul n'était d'ailleurs capable de faire germer quelque confiance et quelque stabi-

(1) Écrit avant le 2 décembre 1851.

lité dans un pays si profondément labouré par l'anarchie. Bonaparte seul avait pu éclairer d'un rayon d'espoir cette terre désolée ; son absence rendait tout aux ténèbres. Il ne faut pas perdre de vue cet état vrai de la France, cette confusion, cette fatigue universelles, pour apprécier sainement les actes des directeurs, et ne leur accorder ni plus d'importance ni plus de colère qu'ils n'en méritent.

Sous le rapport de l'administration intérieure, on ne pourrait faire une part trop large à la difficulté des circonstances où ce gouvernement se trouvait placé. Généralement, on juge trop les jours de crise d'après les jours de repos ; mais malheureusement aujourd'hui les analogies contemporaines ne nous manquent pas. Ce temps avait de déplorables nécessités, multipliées à leur tour, suivant l'usage, par les vices ou la maladresse des hommes. Les gouvernements faibles, parce qu'ils n'ont pas leur point d'appui dans l'assentiment irrécusable et formel de la nation, prennent toujours la violence pour la fermeté. Quand ils devraient contenir, ils persécutent ; l'injustice appelle l'injustice, et la tyrannie prend partout la place de la loi.

Telle était la situation de la France depuis le 18 fructidor. Trop peu habile pour maîtriser tous les partis, le Directoire était réduit à emprunter successivement l'appui de chacun d'eux contre le parti contraire. Prêt d'être accablé en 1797 par des hommes qui valaient assurément mieux que lui, et auxquels il n'avait manqué pour réussir qu'un peu de cette énergie qui semble devoir manquer fatalement toujours aux opinions modérées, le Directoire avait alors invoqué le secours des républicains ardents ; mais on ne cherche jamais impunément son appui dans les partis extrêmes, et on fut bientôt réduit à se défendre de ces dangereux auxiliaires. Les élections précédentes s'étaient faites, malgré le Directoire, dans le sens le plus modéré : il ne fut pas plus heureux dans sa nouvelle campagne électorale, dirigée cette fois contre les anarchistes. Il multiplia les proclamations, les circulaires, pour empêcher qu'au mois de mai 1798 elles fussent favorables à ces hommes, redevenus ses ennemis. Tous ses efforts furent inutiles ; il s'était trop souillé par le contact récent de ceux-là même qu'il voulait combattre pour obtenir désormais le concours des modérés. Leur

abstention systématique livra les élections à ceux qu'on nomme aujourd'hui, ou plutôt qu'on nommait hier les *rouges*. Ces élections multipliées sous la révolution n'ont laissé du reste qu'une bien faible trace dans l'histoire. Depuis qu'en 1791 l'abstention de quatre-vingt mille électeurs modérés avait permis à une infime minorité de nommer à Paris Robespierre et Danton, les élections, désertées par les vaincus, toujours les plus nombreux, n'avaient été presque jamais que l'expression apocryphe de la volonté nationale.

A propos des élections de 1798, nous devons observer, toutefois, à l'avantage du Directoire, qu'il se montra assez réservé dans l'emploi des moyens d'action sur les électeurs, et n'usa pas de ces rubriques d'intimidation et de pression dont d'autres gouvernements, absolutistes ou radicaux, ont donné depuis le déplorable exemple. Aussi se vit-il réduit à la brutale ressource de faire casser les élections qui ne lui convenaient pas, ressource dont il avait déjà fait usage au 18 fructidor contre les modérés. La complaisance des conseils se laissa convaincre de l'existence d'une conspiration anarchiste qui avait influencé les choix. Grâce à

ce subterfuge commode, les nominations d'un grand nombre de départements furent annulées, les unes partiellement, les autres en totalité. Malgré ces épurations, les conseils renfermèrent toujours un certain nombre d'hommes d'un républicanisme exalté, et, par suite d'un revirement étrange, mais logique au point de vue révolutionnaire, le Directoire, qui redoutait si fort ces hommes, trouvera en eux, au 18 brumaire, ses derniers défenseurs.

Il est peu d'époques assez maudites du ciel pour que quelque bien ne s'y mêle pas à un déluge de maux. Du sein de ces assemblées mutilées il sortit encore parfois des lois sages et de salutaires institutions. Au premier rang, il faut placer encore cette loi de conscription pour le service militaire; loi de justice et d'égalité, quoi qu'on en dise aujourd'hui, dont l'extension abusive peut, il est vrai, devenir funeste, mais dont l'application bien réglée, entretenant sous nos drapeaux une armée vraiment nationale, offre aux monarchies comme aux républiques la plus sûre garantie de leur indépendance. A cette époque, l'instruction publique reçut aussi d'utiles améliorations, et la patrie pré-

para les moyens de payer des dettes sacrées par la création des lycées et du Prytanée français. Alors, il faut le dire, commencèrent aussi les expositions des produits de notre industrie ; expositions qui ont pris de notre temps un développement si gigantesque, mais dont il faut reporter tout le mérite aux premiers promoteurs avec d'autant plus d'empressement que les mérites de ce temps-là sont plus rares.

La politique extérieure du Directoire ne nous offre, au contraire, que d'affligeants tableaux. Il se montre à la fois imprévoyant avec ses ennemis, oppresseur pour ses alliés ; il exerce sur les pays soumis à son influence une action arbitraire et capricieuse, qui va lui faire perdre successivement tous les avantages de sa position. Les gouvernements de ces pays, qui auraient pu souffrir, sans se plaindre, une domination réelle, mais tempérée et discrète, se lasseront bientôt d'un ascendant impérieux, dont des formes bienveillantes ne viendront pas même adoucir l'affront. Nous en verrons de tristes preuves chez les républiques helvétique, romaine et cisalpine, éphémères créations de la fantaisie révolutionnaire.

Dur avec ses alliés du continent, le Directoire fut souvent injuste, et plus souvent encore maladroit, dans ses procédés relativement aux questions de neutralité maritime. Au commencement de la guerre, la France avait désiré faire prévaloir chez les nations commerçantes les principes de neutralité établis en 1780 ; mais cette intention honorable avait échoué contre la prépondérance croissante de l'Angleterre, qui n'avait jamais reconnu ces principes. Mal soutenu par les puissances intéressées, fatigué de supporter les inconvénients d'une abstention que ne compensait aucun avantage, le gouvernement révolutionnaire se persuada sans peine qu'il lui serait plus profitable de combattre l'injustice par l'injustice, et de faire de son côté peser sur les neutres des rigueurs et des violences que l'Angleterre ne leur épargnait pas. En dépit de l'axiome fondamental, *Le pavillon couvre la marchandise*, axiome tant de fois invoqué depuis par le gouvernement plus éclairé de Napoléon, le Directoire déclara de bonne prise tout bâtiment chargé de marchandises anglaises. En ce qui concernait l'Angleterre, les représailles étaient justes, puisqu'on ne faisait qu'adopter ses procédés

et ses maximes; mais tel est le triste effet de la différence des forces entre les États, que les mêmes mesures qu'on tolérait de la part d'une puissance maritime sans rivale furent repoussées avec aigreur, lorsqu'elles furent appliquées par un gouvernement qui n'avait pas les mêmes moyens pour les appuyer, et dont l'origine était d'ailleurs un motif assez naturel de prévention et de méfiance de la part des gouvernements réguliers. Les démêlés les plus vifs du Directoire sur ces questions eurent lieu avec les États-Unis, dont nos corsaires entravaient la navigation. Le gouvernement américain déclara, en date du 7 juillet, qu'en conséquence du *système de violence déprédatrice* suivi par la République française, il se regardait comme exonéré des clauses des précédents traités. Ces difficultés ne seront aplanies qu'en 1800, sous le Consulat, par la reconnaissance que feront les deux gouvernements de principes uniformes à l'égard de la neutralité maritime. C'est donc aux gouvernements révolutionnaires seuls qu'incombe la responsabilité d'avoir aboli, autant qu'il était en eux, le souvenir des services rendus par Louis XVI à l'établissement de l'indépendance américaine.

Il est un autre genre de neutralité dont la violation sera plus funeste encore à la France et dans le présent et dans l'avenir : c'est cette neutralité helvétique, consacrée par le respect des siècles, qui semblait avoir fait de la Suisse un sol inviolable et sacré. De tous les actes de politique révolutionnaire auxquels la logique inflexible des passions devait entraîner les gouvernements issus de la révolution française, aucun peut-être n'a soulevé contre la France elle-même plus d'agitation et de fureurs. Peut-être aurait-on pu aussi se demander si les gouvernements des grands cantons avaient, de leur côté, observé fidèlement et prudemment les droits de bon voisinage, si des intérêts particuliers et des passions politiques ne les avaient pas écartés des devoirs d'une parfaite impartialité. Cette réflexion ne se fit nulle part qu'en France, et l'Europe ne voulut voir, dans l'invasion de la Suisse, qu'un grand événement militaire qui mettait la France en possession des débouchés de l'Allemagne, du Tyrol et de l'Italie. En cette circonstance, les cabinets européens avaient un avantage qu'ils se gardèrent bien de négliger : c'était de pouvoir exciter contre la France non-seulement les

classes élevées, mais aussi les masses populaires, en présentant à celles-ci, non sans une forte apparence de raison, la République française comme ennemie réelle de cette liberté même dont elle se disait l'apôtre, et la poursuivant impitoyablement jusque dans ces montagnes, son premier et son plus auguste asile. La conduite du Directoire n'offrira que trop de détails propres à justifier ces accusations; toutefois, l'examen consciencieux des faits nous démontrera que, dans le principe du moins, tous les torts ne furent pas de son côté, et que l'état social de la Suisse à cette époque réclamait impérieusement de larges réformes, qu'il eût bien mieux valu, sans doute, ne pas devoir à une invasion étrangère, mais qui ne pouvaient plus être différées.

CHAPITRE II.

Ce qu'était la liberté en Suisse vers la fin du XVIII[e] siècle. — Gouvernements des grands et des petits cantons. — Dureté des cantons démocratiques envers leurs sujets. — Influences et intérêts qui agissaient sur les aristocraties. — Motifs du Directoire pour s'assurer de la Suisse. — Ses griefs contre les grands cantons. — L'agent anglais Wickam. — Les émigrés français. — Projets du Directoire d'assimiler les gouvernements helvétiques à celui de la France. — Révolte de la vallée d'Airolo. — Révolte du canton de Fribourg en 1781. — Esprit d'indépendance dans le pays de Vaud en 1790. — Rigueurs du sénat de Berne. — Insurrection dans le canton de Zurich, le pays de Saint-Gall, les Grisons, le Valais. — Rassemblement de troupes françaises sur les frontières de Suisse. — Titres de la France pour intervenir en faveur du pays de Vaud.

Pareilles aux harpies de la Fable, les révolutions gâtent tout ce qu'elles touchent. Ces convulsions morales de l'humanité jettent une telle perturbation dans les intérêts et dans les consciences, que l'impression du mal qu'elles ont fait semble avoir aboli le souvenir des maux antérieurs. Au milieu de tous ces emportements, de tous ces revirements des passions humaines, la vérité, toutefois, demeure la vérité. Nonobstant l'horreur légitime que

nous inspirent les excès de la révolution française, il demeure avéré qu'en 89 des réformes étaient indispensables en France. De même, les désastres de la révolution helvétique ne prouvent nullement que l'ancien ordre de choses fût irréprochable; ils font seulement regretter que les changements nécessaires n'aient pu être obtenus par des concessions faites à temps, par des moyens réguliers et pacifiques.

Le gouvernement intérieur de la Suisse était, en réalité, fort mal connu en Europe. Suisse et liberté semblaient deux mots indivisibles; cette prévention disparaît devant l'examen des faits.

Sans doute la Suisse était un sol ennobli, consacré par la liberté; mais la liberté y était un privilége. Dans les grands cantons, elle n'existait que pour certaines classes d'habitants, et même dans les petits cantons, où la masse de la population était libre, cette population libre avait des sujets. La Suisse était libre comme la Pologne, où il y avait cent mille gentilshommes et une nation esclave; comme Venise, où la souveraineté résidait dans une centaine de familles; comme les seigneurs féodaux et les bourgeoisies municipales du

moyen âge, exceptions en dehors desquelles les autres habitants étaient vassaux ou serfs à divers degrés. Toute la population de la Suisse se divisait en deux parts : population souveraine, et population sujette. Si, dans les petits cantons, tous les citoyens participaient à la souveraineté, l'exercice de cette souveraineté était, dans les sept autres cantons, tantôt le domaine privé d'un certain nombre de familles patriciennes, tantôt celui d'une bourgeoisie plus ou moins nombreuse, mais toujours appartenant exclusivement à la ville principale.

Dans les grands cantons, les gouvernements étaient essentiellement aristocratiques. Cette aristocratie était marchande à Bâle, Schaffhausen et Zurich, militaire à Berne, Lucerne, Soleure et Fribourg.

A Zurich, non-seulement le pouvoir public, tous les emplois, tous les honneurs, mais encore le monopole du commerce et de l'industrie, étaient concentrés dans un petit nombre de mains. Sur une population totale de cent soixante-dix mille âmes, *deux mille* seulement entraient en partage du droit de souveraineté; tout le reste était

comme étranger, sujet ou serf (1). Sur les bords riants de ce beau lac, l'industrie ne demandait qu'à fleurir ; mais là, comme à Bâle et à Schaffhausen, il n'existait qu'un seul débouché permis. C'était à l'un des deux mille bourgeois membres du *souverain* que l'ouvrier, l'artiste, le manufacturier, était obligé de livrer le fruit de son travail et de son talent. L'action lente et inévitable des années avait transformé peu à peu en un servage impatiemment subi ce qui, dans le moyen âge, n'était qu'un protectorat nécessaire. Toutefois, l'histoire doit reconnaître que le despotisme de l'aristocratie des grands cantons fut généralement bienveillant et paternel, tant que le

(1) La proportion aristocratique était plus forte à Bâle; elle s'élevait à un cinquième environ sur une population de quarante mille âmes. La ville même était divisée en deux classes : les *bourgeois* et les simples *habitants*. Exclus de toute participation à l'exercice de la souveraineté, ceux-ci l'étaient également de tout commerce ; et néanmoins ils payaient certains impôts dont les bourgeois étaient exempts. Quant aux habitants des campagnes, ils étaient *serfs* dans toute la force du terme. L'industrie avait pourtant pénétré parmi eux : ils avaient déjà des fabriques de toile, de rubans, de cotonnades; mais ils ne pouvaient vendre qu'aux bourgeois, qui, par un accord facile entre eux, réglaient le prix de la main-d'œuvre des fabricants et leur part des bénéfices.

principe même de ce gouvernement ne fut pas attaqué.

Il faut surtout rendre cette justice au gouvernement de Berne, qui, peut-être pour mieux déguiser l'extrême concentration du pouvoir, avait mis le plus d'attention à ôter aux sujets l'occasion de s'en plaindre. Là, non-seulement l'exercice de la souveraineté avait pour limites l'enceinte de Berne, mais dans Berne même cet exercice ne faisait depuis longtemps que se resserrer davantage. Le seul *souverain* était la ville ; le seul représentant de la ville, un conseil, celui des *deux cents*. Ce conseil, à son tour, ne se recrutait que dans deux cent trente-six familles, nombre déclaré permanent en 1782 (1). Ce n'est pas tout. Quoiqu'on reconnût deux cent trente-six familles pour lesquelles ce droit existait, *soixante-seize* seulement en étaient en possession réelle, et sur ces soixante-seize, *vingt-trois* fournissaient seules pour ce conseil, en 1797, *cent quatre-vingt-deux* mem-

(1) On avait cru, par cette déclaration, fortifier l'immobilité; on ne réussissait, au contraire, qu'à l'affaiblir, en donnant une consistance officielle aux progrès de l'esprit d'innovation.

bres sur deux cents. On y comptait jusqu'à douze, quinze, vingt-deux personnes d'une même famille. Considération, pouvoir, profit, tout était dans les mêmes mains. Les places de conseillers, de juges, et la plupart des fonctions administratives étaient, il est vrai, modiquement rétribuées; mais en revanche il y avait, tant dans le canton même que dans les pays sujets, soixante bailliages, dont plusieurs d'un revenu considérable. Un baillif bernois exerçait dans son district une sorte de dictature permanente; c'était à la fois l'organe des lois, le directeur des finances, le chef de la religion et de l'armée. Une foule de places d'un ordre inférieur, mais lucratives, offraient des ressources avantageuses aux cadets des familles régnantes, et n'étaient accessibles que pour elles. Tels étaient les secrétariats des bailliages, les intendances d'établissements publics, les places d'avocats et de notaires. Le premier magistrat de Berne portait le nom d'*avoyer*. A côté du conseil souverain des deux cents, un sénat de vingt-cinq membres, présidé par l'avoyer en charge, formait le pouvoir exécutif de ce gouvernement si essentiellement oligarchique. Comme Louis XIV, et peut-être avec

plus de raison encore, ces familles régnantes pouvaient dire : *L'État, c'est nous!*

Si l'aristocratie marchande était oppressive et vexatoire dans ses restrictions commerciales et industrielles, il y avait dans les aristocraties militaires un principe d'oppression d'une autre nature, une tendance commune à étouffer l'industrie elle-même, et généralement à entretenir dans la population une sorte de léthargie intellectuelle. Tout accès était fermé aux idées nouvelles comme aux hommes nouveaux.

Les gouvernements des cinq autres cantons ressemblant, à quelques nuances près, les uns à celui de Zurich, les autres à celui de Berne, il n'existait, comme on voit, de vraie liberté, dans les grands cantons, que pour les patriciats et pour les bourgeoisies régnantes. Tout le reste des habitants était dans un servage complet ; servage débonnaire, il est vrai, mais sous la condition qu'aucun effort ne serait tenté pour s'y soustraire.

Les petits cantons, berceau de la nationalité helvétique, nous offrent un tableau plus consolant, du moins au premier coup d'œil. Là disparaissent, mais seulement dans les bornes de chaque

canton proprement dit, les inégalités, les barrières de toute espèce qui, dans les grands cantons, séparent les familles ou les bourgeoisies souveraines de la masse des sujets. Là, chaque habitant, dès qu'il atteint sa seizième année, est membre du *souverain*. Là règne la démocratie la plus illimitée qui jamais ait existé. Un *landamman*, assisté d'un conseil de gouvernement, administre les affaires du canton. Chaque année, vers les premiers jours de mai, on se réunit pour nommer les magistrats nouveaux, recevoir les comptes de ceux qui sortent de charge, et faire des lois, si quelques lois nouvelles sont jugées nécessaires. Une estrade grossière, élevée en plein air dans la prairie verdoyante où se réunit l'assemblée souveraine (1), est l'unique trône du pouvoir. Président de cette assemblée, le landamman se tient debout, appuyé sur l'un de ces longs glaives, teints autrefois du sang des premiers oppresseurs de l'Helvétie. Quel sceptre plus beau que l'épée de Winckelried !

Voilà sans doute des scènes grandioses, un idéal

(1) Landsgemeind.

de force, de justice et de liberté qui s'harmonise bien avec toutes les magnificences de cette sauvage et pittoresque nature. Malheureusement, nous n'avons vu que le premier plan du tableau; l'histoire inflexible doit des vérités, et de dures vérités, à tout *souverain*, roi ou peuple.

Avant les événements de 1798, les cantons d'Uri, de Schwitz, d'Underwald, de Glaris et de Zug, dont la population réunie ne s'élevait pas à quatre-vingt mille âmes, comptaient sous leur obéissance environ *trois cent quarante mille sujets*. Démocrates entre eux, les pâtres de ces cinq cantons étaient de *magnifiques et souverains seigneurs* pour les bailliages de leur dépendance. Le joug de ces cantons démocratiques était, il faut bien le dire, infiniment plus pesant que celui des oligarchies (1). La faveur de ces despotes associés

(1) Ces tristes réalités, qui dissipent de généreuses illusions, nous rappellent les résultats obtenus récemment en France par ces associations démocratiques ouvrières, entreprises dans le but de mettre fin à la *tyrannie du capital*, à l'odieuse *exploitation de l'homme par l'homme*, et aboutissant, en général, à une exploitation plus odieuse, plus tyrannique encore, des ouvriers salariés par l'association même. En France comme en Suisse, le plus dur, le plus humiliant des servages, ce serait donc le servage démocratique.

était plus franchement, plus constamment vénale que celle des cours. Lorsque des assemblées populaires nommaient aux fonctions de baillifs, surtout pour les provinces italiennes, les prétendants achetaient leur nomination par des présents et quelquefois par des sommes d'argent stipulées d'avance. Aussi, trop souvent despotes absolus et avides, ces baillifs, régnant sans contrôle sur des populations asservies, ne s'occupaient qu'à y recueillir, par des moyens iniques et parfois violents, une ample indemnité des largesses qui leur avaient fait obtenir la préférence (1). Le même système d'oppression était en vigueur chez les Grisons, alliés de la Suisse, à l'égard de leurs sujets de la Valteline, de Bormio et de Chiavenna. Dans une autre république, également alliée de la confédé-

(1) Nous croyons inutile d'entrer dans le détail très-compliqué des droits de souveraineté absolue ou mixte exercés sur les sujets par les grands ou les petits cantons. On s'en fera une idée par ce seul exemple : le canton d'Underwald, qui n'avait pas plus de vingt mille habitants, exerçait, en commun avec divers autres cantons, des droits de souveraineté, d'une part, sur diverses parties de l'*Helvétie sujette*, comme sur les bailliages du Rheinthal, de Sargans, de la Thurgovie ; et d'un autre côté, dans la Suisse italienne, sur les bailliages de Lugano, Locarno, Mendrisio, Vallameggia, Bellinzona, Polenza et Riviera.

ration, une semblable division, en maîtres et en sujets, était plus révoltante encore. Nous joignons à la Suisse les Grisons et le Valais, parce que ces deux pays, organisés d'après les mêmes principes, ont subi des révolutions semblables, et devaient finir par devenir parties intégrantes de la confédération. En définitive, sur une population totale d'un million sept cent mille âmes, il existait, d'un côté, cent cinquante à deux cent mille maîtres seigneurs souverains oligarques ou démocrates, et de l'autre, quinze cent mille sujets. Voilà comment la Suisse était libre avant 1798.

Nous ne récriminons ici ni contre les institutions ni contre les hommes, nous sommes simplement narrateur. Ces relations compliquées et bizarres de souveraineté et de servage entre des peuplades voisines, ayant d'ailleurs entre elles des conformités si frappantes de mœurs, d'habitudes et de langage, s'expliquent facilement par l'étude de l'histoire de la Suisse au moyen âge. En remontant le cours des siècles, on retrouve sans peine la trace des graves événements qui avaient si diversement affecté la condition des habitants de ces montagnes. Si l'éclatant contraste de la faiblesse et

de l'héroïsme, de la résignation apathique qui plie sous le poids des chaînes et de l'indignation virile qui les brise, pouvait justifier jamais la suzeraineté héréditaire des générations souveraines sur les générations vassales, nulle n'était assurément plus légitime que celle des anciens cantons confédérés. Pour n'en citer qu'un seul exemple, on comprend quelle distance énorme séparera toujours, dans l'histoire, les montagnards intrépides qui surent conquérir et garder leur liberté, de ces populations de l'Argovie qui n'eurent ni le courage d'imiter le noble élan de leurs voisins, ni, plus tard, celui de leur résister. Ce peuple trop patient dans la servitude avait été conquis en 1415 par les confédérés sur l'Autriche, dont il n'avait pas su lui-même secouer le joug, et n'avait fait ainsi que changer de maîtres. Il y avait là, on le voit, un principe puissant et durable d'inégalité sociale, dont l'humanité peut gémir, mais ne saurait s'indigner. Mais, après tout, ces souvenirs de la conquête avaient fait leur temps dans les institutions politiques de la Suisse. OEuvre lente des siècles, une assimilation chaque jour plus complète entre les diverses populations du territoire helvétique rendait de plus en

plus insupportable l'oppression de la majorité vassale par la minorité suzeraine.

Cette population sujette, objectera-t-on, si elle n'était pas libre, était du moins heureuse. Heureuse, plus ou moins, suivant le caractère de ses baillifs; mais il ne fallait pas qu'elle prétendît sortir de son ilotisme héréditaire. A la moindre réclamation qui se faisait entendre, soit pour repousser quelque excès d'arbitraire, soit pour obtenir ou recouvrer quelques franchises, tous les États confédérés s'unissaient pour lui imposer silence. Celui de Berne, le plus puissant de tous, fournissait au besoin une force armée pour dompter ces rebelles. « Aucun canton, disait un « axiome fondamental, ne peut prendre part à « un différend entre souverains et sujets, *si ce « n'est pour punir la présomption de ces der- « niers....* »

Autant les cantons, jaloux de leur indépendance respective, avaient pris soin de se prémunir contre tout acte d'insubordination de leurs sujets, autant ils avaient négligé de pourvoir à la défense commune contre une invasion étrangère. Au-dessus des magistratures spéciales de chaque canton, s'é-

levait, il est vrai, comme autorité suprême, une diète générale, composée de députés des divers cantons; mais cette autorité était plus nominale qu'effective. Une longue paix, une neutralité de plusieurs siècles, n'avaient pas permis de sentir l'absence d'un grand pouvoir central capable d'opposer une forte résistance au dehors, et le jour où le besoin de cette force centrale se fit sentir, elle ne se retrouva plus.

On comprend facilement que les premiers événements de la révolution française avaient dû éveiller la sympathie des populations sujettes, l'aversion et la défiance des maîtres et souverains. Outre cette aversion fort naturelle, et bientôt justifiée en quelque sorte par les catastrophes qui suivirent, il existait des influences d'une autre nature, dont les effets devaient se faire ressentir dans les actes avoués ou occultes des gouvernements helvétiques. Ces influences résultaient d'une longue habitude d'alliances politiques avec plusieurs monarchies absolues, et des rapports d'intérêts qui en avaient été la suite. Le plus important de ces intérêts était de fournir des régiments à diverses puissances, et plus particuliè-

rement aux trois branches de la maison de Bourbon (1). Cette expatriation continue, qui transplantait les fils du patriciat, de l'aristocratie marchande, ou même de la démocratie pastorale, au sein des grandes capitales de l'Europe, modifiait sensiblement leur caractère, leurs habitudes, et jusqu'à leur extérieur. Les hommes les plus considérables de l'aristocratie bernoise, par exemple, étaient fiers d'avoir paru à Versailles et respiré quelque peu dans l'atmosphère de cette cour si brillante (2). On devine aussi quels devaient être les sentiments des Suisses échappés au massacre du 10 août, des parents et des amis des vic-

(1) Pendant le règne de Louis XVI, les petits cantons avaient leur part dans les largesses du cabinet de Versailles. Presque tous les ans, un agent français (et depuis longtemps cet agent était M. Bacher) parcourait les petits cantons, un sac d'argent à la main, et distribuait aux paysans un écu de six livres par *chaque enfant mâle nouveau-né*. L'arrivée de ce secrétaire de l'ambassade française était un des grands événements de l'année, et les pâtres de Schwitz et d'Underwald ont conservé longtemps le souvenir de son manteau écarlate, qui brillait au printemps sur leurs montagnes comme un rayon du soleil.

(2) L'avoyer de Berne Steiger, qui honora les malheurs de son pays par une fermeté si courageuse, se plaisait à porter le cordon de l'Aigle-Rouge de Prusse, qu'il avait reçu à la suite d'une petite négociation avec la principauté de Neufchâtel.

times, et comment des hommes honnêtes, qui ne connaissaient l'ancienne monarchie française que par des bienfaits, ont dû comprendre et juger une république inaugurée sous de tels auspices!

En résumé, le caractère républicain de l'antique Helvétie avait subi graduellement une altération sensible. La Suisse ne savait plus se maintenir constamment, invariablement étrangère aux agitations du dehors. A la fin du dix-huitième siècle, cette parfaite neutralité n'était plus possible dans l'application, parce qu'elle n'était plus dans les âmes, parce que de nouvelles habitudes, de nouvelles mœurs, de nouveaux besoins avaient dû faire prédominer, dans les conseils des régences, des considérations tout autres que celles d'un intérêt purement helvétique.

Trois mobiles principaux avaient dû diriger ces régences depuis 1789 : intérêt de conservation directe en raison de la nature de leurs pouvoirs, dont le mouvement révolutionnaire de France ébranlait les bases; intérêt de fortune pour les familles qui fournissaient aux régiments recrutés des officiers et des soldats; intérêt, enfin, d'amour-propre flatté par les anciennes faveurs des monarchies et les

sollicitations des grandes puissances qui réclamaient le concours de la Suisse à la coalition. De l'union de ces intérêts s'était formé un parti hostile à la France. Toutefois ce parti n'acquit pas de prime abord une prépondérance marquée dans les conseils des cantons. Le vieil esprit de neutralité prévalut notamment sur lui dans une circonstance grave : quand M. de Bouillé, en 1792, ne put obtenir le passage de seize mille Autrichiens à travers le territoire suisse, malgré les dispositions favorables de plusieurs patriciens de Berne, de Soleure et de Fribourg. Il est vrai que, la même année, les troupes autrichiennes qui étaient dans le Porentruy ne furent sauvées que par le passage qui leur fut ouvert en Suisse pour se retirer dans le Brisgaw. Ajoutons, pour compléter l'idée qu'on doit se faire des tiraillements de la politique des régences, que les officiers suisses qui avaient laissé violer cette fois la neutralité furent emprisonnés sur la plainte du chargé d'affaires de France. Cette lutte de deux principes contraires devait mal finir pour les Suisses. Il était impossible qu'une politique variable comme la fortune, dont on ne pouvait pas toujours prévoir les caprices, ne les conduisît

pas à plus d'une imprudence dont ils se repentaient le lendemain, et dont l'expiation les attendait dans un temps plus éloigné.

Ce temps était venu. Le Directoire, tout fier de la prépondérance que les victoires de Bonaparte avaient rendue à la France, prétendait l'escompter plus largement encore au profit du principe révolutionnaire. D'après ses calculs politiques et stratégiques, la France, couverte au nord et au midi par les barrières matérielles et morales qu'élevaient devant elle les Républiques cisalpine et batave, devait se créer un semblable boulevard sur sa frontière de l'est. De plus, il était sensible que, si les régences helvétiques avaient montré dans certaines circonstances quelque réserve et quelque souplesse, l'affection n'en était pas plus vive, que le parti notoirement hostile à l'ordre de choses établi en France devenait chaque jour plus actif et plus résolu. On a dit, pour justifier tout à fait l'invasion du territoire helvétique, que le Directoire en était venu à penser qu'en cas de revers dans une nouvelle guerre européenne, la neutralité helvétique pourrait lui faire complétement défaut; que, l'année suivante, quand nous reperdîmes l'Italie en-

tière, la Suisse, non révolutionnée, se serait indubitablement déclarée contre nous, et qu'alors nous aurions eu à combattre l'invasion au cœur même de la France, au lieu de repousser Suwarow dans les petits cantons et l'archiduc Charles à Zurich. Nous croyons, nous, que le Directoire, tout plein du souvenir récent de la conquête d'Italie, songeait alors bien plus aux éventualités d'une guerre offensive qu'à la défense du territoire français. Malgré la malveillance incontestable des régences à l'égard du principe révolutionnaire, il ne nous est nullement démontré que cette malveillance eût suffi pour décider une rupture ouverte avec la France dans la campagne de 1799, ou que les puissances coalisées eussent violé les premières la neutralité helvétique. Quoi qu'il en soit, l'existence des gouvernements aristocratiques en Suisse était devenue incompatible aux yeux du Directoire, soit avec la sûreté de la frontière, soit avec les projets d'invasion ultérieure en Allemagne. Ce principe posé, la conséquence était simple : l'hostilité de la Suisse étant dans la forme de ses gouvernements, c'était cette forme qu'il fallait changer. Il fallait s'allier la Suisse par la conformité des intérêts, et la meil-

leure manière d'établir cette conformité était de la fonder sur l'identité d'organisation politique. Ainsi raisonna, du moins, le cabinet du Luxembourg.

Si ce cabinet s'était borné, pour atteindre son but, à des moyens d'influence pacifique, il n'eût pas si fort compromis l'honneur de la France et engagé son avenir; malheureusement il eut recours aux armes. Ici nous retrouvons un sujet récent de controverse politique, le droit litigieux d'intervention armée dans les affaires d'une autre nation. S'il nous était permis de dire notre mot sur ce grave débat, auquel l'expédition de Rome a redonné de l'actualité, nous rejetterions volontiers toute solution dogmatique et absolue en pareille matière. Les peuples, ainsi que les individus, ne sont pas mus par des règles mathématiques immuables, comme les pièces d'un échiquier. En dépit des plus belles dissertations sur les règles abstraites du juste et de l'injuste en matière de droit public, en fait les gouvernements n'en suivront pas moins leurs voies, guidés par l'instinct même de leur conservation, subissant forcément l'influence de ces mille variétés de temps, de lieux, d'intérêts, de passions, dont les idéologues ne

savent pas tenir compte, et qui pourtant sont la vie réelle des nations. Sans doute, de telles interventions, faites mal à propos comme celle de 1798, ont eu des suites désastreuses ; sans doute, c'est un remède héroïque qui ne doit être employé qu'avec une extrême circonspection. Mais en condamner absolument l'usage, nier que cette politique d'immixtion puisse, dans certaines circonstances, profiter à la grandeur et à la prospérité d'un peuple, c'est démentir l'enseignement formel de l'histoire, c'est soutenir une thèse inutile et absurde. Qui donc ignore combien l'application réitérée de ce système a profité aux plus grandes nations, et notamment à Rome dans les temps anciens, à l'Angleterre dans les temps modernes?

Pour dire la vérité tout entière, il y a ici en jeu deux questions fort délicates. Le Directoire allait procéder, non-seulement par voie d'intervention armée, mais par voie d'assimilation de gouvernement, ainsi qu'il avait déjà fait en Hollande et en Italie. Il croyait trouver sa propre sûreté dans cette ceinture de républiques dont il prétendait entourer la France. Les événements de 1799 allaient bientôt

faire justice de cette illusion. Toutefois, nous devons encore remarquer que ce sont plutôt les applications maladroites et forcées du principe d'assimilation qui doivent être blâmées que le principe en lui-même. A une époque encore peu éloignée de nous, quand les fautes de la Restauration jetaient malgré eux des hommes d'ordre et de cœur dans l'opposition, non pas alors par turbulence ou ambition, mais bien véritablement par conscience, ils pouvaient embarrasser beaucoup les partisans exagérés du droit divin et de l'absolutisme, en leur représentant l'identité parfaite des doctrines proclamées et mises en vigueur au nom de la Sainte-Alliance, depuis 1815, avec celles du Directoire en 1798. A leur tour, les hommes d'ordre, ralliés autour du drapeau de la conservation sociale, pourraient demander aux démagogues qui, prétextant un axiome d'inflexible équité, n'avaient pas assez de fiel et d'injures contre l'intervention française à Rome, s'ils auraient éprouvé la même répulsion contre une intervention pareille à celle du Directoire en Suisse ; en un mot, si la démocratie propagée par la violence révolte autant leur équité que l'ordre violemment rétabli. Pauvre nature hu-

maine! ces principes inflexibles de justice ne sont pour toi qu'un prétexte à des déclamations sonores, qu'un instrument de plus pour tes caprices et tes passions!

Indépendamment des raisons militaires et politiques que le Directoire avait ou croyait avoir pour envahir la Suisse, ce gouvernement ne manquait pas de motifs d'une autre nature, qui étaient du moins plausibles et spécieux. Concert patent ou secret avec ce qu'on appelait alors la *France extérieure*, comme avec les autres ennemis de la République; facilités de toute espèce accordées: 1° au recrutement pour le compte des puissances coalisées; 2° à l'impressions d'adresses et de pamphlets destinés aux départements de la frontière; 3° aux comités secrets qui tâchaient de former une Vendée dans les départements de l'Ain, du Jura et du Doubs; enfin, aux intrigues de l'agent anglais Wickam, fomentateur et trésorier de la coalition: démonstrations de connivence et de faveur prodiguées à une certaine classe d'émigrés français (1); violences tolérées contre des Français por-

(1) Étrange revirement des choses de ce monde! Tout récemment des faits analogues se passaient dans les cantons suisses

tant les couleurs de la République; persécutions exercées même contre les Suisses qui étaient réputés amis de la France. Ces faits, et une foule d'autres que je supprime, formaient la substance des plaintes du Directoire.

Parmi ces griefs, deux surtout ont fourni matière à récrimination contre ce gouvernement. On lui a reproché d'avoir porté atteinte au droit des gens en demandant le renvoi du ministre anglais Wickam, et à l'indépendance de la Suisse en requérant l'expulsion des émigrés français.

Le premier de ces reproches est au moins discutable. Un agent étranger, accrédité en Suisse, dans un État neutre, abusait des avantages de sa position pour faire parvenir aux adversaires du gouvernement alors établi en France des encouragements de toute nature. Ce gouvernement n'était-il pas en droit de réclamer l'éloignement d'un semblable ennemi? Sans doute il était au pouvoir de la Suisse de se refuser à cette demande; c'était un

livrés à l'influence radicale. C'était aussi une Vendée, mais une Vendée rouge cette fois, qu'on voulait organiser sur notre frontière de l'est; et la France extérieure et ennemie, c'était, c'est encore la France ultra-démocratique.

choix à faire pour elle. La prudence, en cas pareil, consiste à ne pas blesser l'État dont la colère est le plus à craindre. La position des magistrats de Berne était délicate ; mais, selon toute apparence, la circonstance était prévue. Wickam annonça son rappel, et la difficulté disparut. Quelques écrivains ont fait honneur au cabinet de Londres d'une prétendue générosité. Il n'y avait là, en réalité, qu'un acte de politique bien entendu. Le véritable intérêt pour le gouvernement britannique n'était pas d'avoir à Berne un agent officiel ; ce qui lui importait en réalité, c'était que Berne et la Suisse entière continuassent à être un foyer d'intrigues, et dans ce but il fallait ôter au gouvernement français tout prétexte de rupture.

Les demandes adressées à la Suisse par le Directoire pour l'expulsion des émigrés français étaient une de ces mesures dont l'humanité s'afflige, mais que la politique se permettra toujours. Cependant si l'on voit avec regret, dans cette circonstance comme dans bien d'autres, un État faible contraint par un voisin plus puissant de renoncer au droit sacré de protéger le malheur ; si des infortunés, dont l'émigration était le seul crime, furent arrachés à une

vie paisible et contraints d'aller porter plus loin leur misère, on ne saurait nier que des proscrits moins inoffensifs résidaient sur la frontière de France, et que parmi eux l'agent Wickam jouait le rôle odieux dont un autre agent anglais (M. Drake) laissa depuis éclater toute la turpitude au grand jour (1). Enfin, quand le gouvernement français se plaignait de l'extension donnée par les cantons suisses aux droits de l'hospitalité en faveur des émigrés, ce n'était pas le principe de l'hospitalité en lui-même qu'il accusait, c'était son application privilégiée à certains proscrits. Il savait fort bien que la faveur des cantons aristocratiques n'avait pas été pour le malheur seul, et pour le malheur dans toutes les opinions, mais pour le malheur dans telle classe, dans tel système. Leur hospitalité n'avait été, en effet, rien moins que généreuse pour les autres victimes de nos troubles civils, et notamment pour les proscrits du 31 mai (2).

(1) En 1804.

(2) Cette conduite présente un singulier contraste avec l'accueil tout bienveillant et presque triomphal fait, un siècle et demi auparavant, à Berne même, aux juges proscrits de Charles I[er]. On vit alors les premiers magistrats de Berne, non contents de délivrer un acte de protection à ces régicides fugitifs,

Nous avons vu quelle était l'organisation intérieure de la Suisse; quelle était, pour les diverses classes de ses habitants, la proportion entre la liberté et la servitude; quelles avaient dû être les dispositions et la conduite des régences des grands cantons à l'égard de la République française. Nous connaissons les plaintes plus ou moins fondées du Directoire. Nous savons qu'il veut une modification profonde dans le régime intérieur de la Suisse, même une assimilation de la forme des institutions politiques de ce pays avec celles de la France. Pour arriver à ce but, les moyens et les prétextes ne lui manqueront pas.

Le moyen principal, il devait le trouver dans cet esprit d'affranchissement qui, depuis si longtemps, fermentait dans les populations sujettes, toujours comprimé, jamais détruit. L'année 1653 avait vu la dernière tentative des paysans des grands can-

recevoir avec distinction une députation de trois d'entre eux, leur faire un *présent de vin,* les inviter à un banquet, leur offrir solennellement la première place à l'église, etc. Parmi ces premiers magistrats figurait le trésorier Steiger, l'un des ancêtres de M. Steiger, avoyer de Berne en 1798, et assurément fort peu suspect d'une sympathie héréditaire pour les républicains et les régicides.

tons pour secouer le joug des villes. Dès le commencement, et ensuite vers le milieu du dix-huitième siècle, la vallée d'Airolo ou vallée Lévantine avait fait quelques tentatives pour se soustraire aux vexations de ses baillis et obtenir des franchises. C'était contre le canton d'Uri seul qu'avaient éclaté ces mouvements insurrectionnels; mais aussitôt tout le corps helvétique, en exécution du pacte fondamental, prit parti pour ce canton, et les droits de la féodalité démocratique furent intégralement maintenus. Outre les châtiments sévères infligés aux chefs de la rébellion, la totalité des habitants, lors des derniers troubles, avait été même privée du peu de droits dont elle avait joui jusqu'alors, et notamment du droit de port d'armes, qui, dans ces contrées, fait pour l'homme une partie de son existence.

En 1781, les paysans du canton de Fribourg se soulevèrent à leur tour pour obtenir quelques immunités et quelques priviléges. Ce gouvernement n'aurait pu résister sans les secours de celui de Berne, protecteur-né de toutes les oppressions anciennes. Les chefs des insurgés périrent en combattant. Leurs compagnons furent condamnés à des peines

diverses, quelques-uns aux travaux forcés à perpétuité. Pour soustraire ceux-là à l'attention et à l'intérêt de leurs compatriotes, le gouvernement de Fribourg demanda au ministère français de les recevoir en France sur les galères, et, par une complaisance déplorable, le ministère de Louis XVI y consentit! Ces proscrits, confondus avec les forçats, ne recouvrèrent leur liberté qu'en 1789.

Les premiers événements de la révolution française excitèrent vivement l'intérêt et les sympathies des populations sujettes. De ce moment commença, parmi elles, une agitation plus ou moins vive, mais générale, et de nouvelles insurrections éclatèrent dans quelques cantons.

Les villes principales du pays de Vaud, Lausanne, Vevey, Morges et plusieurs autres, avaient célébré par des fêtes le premier anniversaire du 14 juillet. Ces villes et une foule de grandes communes redemandaient énergiquement d'anciennes franchises dont le gouvernement de Berne les avait successivement dépouillées. L'oligarchie bernoise crut ne pouvoir sévir avec trop de rigueur contre ces manifestations. Cinq à six mille hommes de troupes allemandes, à la solde de l'État bernois, sont lan-

cés sur le pays de Vaud pour y vivre à discrétion et prêter main-forte au tribunal extraordinaire, investi de pouvoirs illimités, qui vient d'y être établi. Ce tribunal prononce des arrêts de mort, des confiscations, des réclusions pour vingt-cinq ans, des bannissements perpétuels. Aux châtiments il joint des humiliations non moins sensibles; il ordonne que des députés des principales villes viendront devant lui faire amende honorable. Ces députés défilent en sa présence, tête nue, précédés d'huissiers bernois et livrés aux insultes des soldats allemands de l'oligarchie, tandis que des salves d'artillerie annoncent ce facile triomphe. Tout cela se passait en 1790; Berne était devenue, pour un jour, ce qu'en tout temps était Venise. Doit-on s'étonner que des écrivains suisses aient reproché à cette aristocratie sur son déclin d'avoir donné à la France l'exemple des tribunaux extraordinaires et du régime de la terreur?

A Zurich, en 1795, on imita cet exemple; on déploya l'appareil de la force, mais la rigueur ne fut pas poussée aussi loin. On s'abstint de prononcer des peines capitales. Le bourg florissant de Staefa fut surtout puni par des amendes, des peines

d'emprisonnement et d'exil. Le gouvernement des Grisons (1794) fut plus sage; il promit des réformes. L'insurrection qui éclata la même année dans le pays de Saint-Gall atteignit complétement son but. Une assemblée représentative, établie malgré le prince-abbé, supprima les taxes arbitrairement imposées et le servage personnel. Deux ans auparavant, un semblable mouvement, dans un pays vassal de l'évêché de Bâle, avait valu à la France un accroissement de territoire qu'elle ne devait reperdre qu'en 1815. La principauté de Porentruy sollicitait vainement la convocation de ses anciennes assemblées d'états. Pour répondre à ces réclamations, le prince-évêque, en sa qualité de membre de l'Empire germanique, avait demandé et obtenu un secours autrichien. L'établissement de semblables troupes sur le point le plus vulnérable de notre frontière de l'Est ne pouvait convenir au gouvernement français ; aussi s'était-il empressé d'encourager l'insurrection des habitants de Porentruy, et ce fut dans cette circonstance que les troupes autrichiennes ne durent leur salut qu'à la connivence bienveillante des troupes bernoises, qui leur ouvrirent un passage. Le Porentruy s'é-

tait d'abord constitué en république sous le nom de *Rauracie;* bientôt il avait senti qu'une réunion complète à la France était plus avantageuse que son protectorat; il en avait exprimé le vœu, qui fut aussitôt agréé.

Une insurrection toute pareille, mais moins heureuse, avait éclaté en 1791 dans le Valais. Dans ce canton, l'un des plus vastes de la Suisse, une ligne géographique déterminait la liberté et la servitude, le commandement et l'obéissance. Depuis trois siècles et demi, naître dans le haut Valais c'était, en recevant le jour, être seigneur et souverain; naître dans le bas Valais était une condamnation originelle à l'esclavage. Voici comment un écrivain distingué, M. Raoul-Rochette, rend compte des inutiles efforts que les Bas-Valaisans firent en 1791 pour s'affranchir: « Quelques communes du bas Valais s'étaient révoltées. Au premier bruit de cette insurrection, les Haut-Valaisans s'étaient hâtés de descendre de leurs montagnes, armés, comme ils l'étaient au moment même, de pelles, de fourches, de fléaux et de bouts de corde, et il eût suffi de cette apparition soudaine de maîtres irrités pour faire rentrer dans

le devoir des hommes dès longtemps façonnés à l'obéissance, comme autrefois les Syracusains châtiaient à coups de fouet la révolte de leurs esclaves. Mais le sénat de Berne crut de son devoir d'assister les Haut-Valaisans dans une vengeance si facile, et fit marcher des troupes pour aider à pendre quelques misérables! » Ce récit d'un historien très-bienveillant pour la cause des anciens gouvernements helvétiques n'a pas besoin de commentaire.

On voit que les diverses parties de ce territoire étaient généralement disposées à d'importantes modifications dans leur état politique et social, et que le mouvement de la France en 1789 hâtait l'accomplissement de leurs nouvelles destinées. Dès cette époque, les proscrits de Fribourg, délivrés par l'Assemblée nationale, avaient provoqué l'abolition du régime aristocratique sous lequel gémissaient leurs concitoyens. Les proscrits du pays de Vaud, réfugiés en France, faisaient entendre des plaintes plus vives encore. Nous avons vu, depuis cette époque, des expulsions si bien méritées, que ce nom de *proscrit* exciterait volontiers aujourd'hui plus de défiance que de sympathie. Cette préven-

tion, légitime ailleurs, serait injuste ici. Il n'y a rien de commun entre des hommes tels que M. Monod et les deux la Harpe, et l'écume impure des démagogues de notre siècle (1).

L'envahissement de la Suisse aurait eu lieu sans doute plus tôt sans les efforts bienveillants et persévérants d'un homme de bien, l'ambassadeur

(1) M. Monod, jurisconsulte distingué, citoyen estimable par la modération de ses vues et la probité de son caractère, a laissé des mémoires intéressants sur la révolution du pays de Vaud.

L'aîné des frères la Harpe avait trouvé un glorieux asile dans les rangs de l'armée française, où ses talents lui firent obtenir un avancement rapide. Condamné à mort par les familles régnantes de Berne, il avait eu, pendant sa trop courte carrière comme général français, la satisfaction de se venger noblement de ces familles, en traitant avec les plus grands égards quelques prisonniers de guerre qui leur appartenaient. Frappé de la mort des braves, il fut vivement regretté par le général Bonaparte. La voix du vainqueur de l'Italie s'élevant en faveur de la veuve et des enfants de son compagnon d'armes, auprès du sénat de Berne, fut aussitôt entendue. On reconnut qu'il y avait eu une erreur dans l'arrêt, et la confiscation fut déclarée nulle.

Le colonel la Harpe, frère du précédent, et dont les démarches et les écrits n'avaient pas été sans influence sur les déterminations du Directoire, joua dans les discordes civiles de la Suisse un rôle important, terminé par une sorte de dix-huit brumaire dont il fut la victime. Longtemps proscrit de son pays natal, il eut plus tard, lors des événements de 1814, la gloire de rendre un service immense aux populations émancipées, en décidant l'empereur Alexandre, son ancien élève, à se déclarer leur protecteur.

Barthélemy. Appelé lui-même à faire partie du Directoire, il y était resté le protecteur naturel des régences helvétiques. Mais après le 18 fructidor, la colère du gouvernement français ne se dissimula plus. Des écrits accusateurs contre les régences, accueillis dans les feuilles officielles, annonçaient assez les ressentiments et présageaient la vengeance. Le doute n'était plus possible, lorsqu'en décembre 1797 on vit un corps de troupes françaises se rassembler sur la frontière des cantons de Berne, Fribourg et Soleure. Tout était mûr du côté de la France ; tout l'était de même en Suisse. Et il ne faut pas croire que la liberté n'eût d'amis que parmi les populations sujettes ; elle en avait beaucoup, et des plus honorables et des plus généreux, dans les classes privilégiées, au sein même des aristocraties les plus exclusives et les plus obstinées, et il semble qu'on n'attendait plus qu'un signal. Le Directoire le donna dans les premiers jours de janvier.

Si, comme on voit, les moyens étaient tout prêts, les prétextes ne lui manquaient pas. Un des plus plausibles lui fut fourni par le pays de Vaud. Ce pays, cédé au canton de Berne par les ducs de Sa-

voie, ne l'avait pas été sans conditions. Il invoquait un traité de 1564, par lequel le duc de Savoie, en renonçant à toute prétention sur ce pays, avait stipulé en faveur des habitants le maintien de leurs priviléges, stipulation qui avait été, l'année suivante, fortifiée par l'accession de la France, devenue garante du traité. Cette garantie, depuis Charles IX, avait été entièrement oubliée. Il était naturel qu'on y revînt, quand les bases de notre gouvernement avaient été si profondément modifiées, quand les questions relatives aux droits des peuples étaient devenues le principal objet de l'attention publique. Un double titre autorisait le Directoire à prêter l'oreille aux plaintes des Vaudois, puisque, substitué de fait aux engagements des rois de France à l'extérieur, il avait encore les mêmes obligations au nom de la Savoie, réunie au territoire français.

CHAPITRE III.

M. Mengaud, ministre de France en Suisse. — Caractère de cet agent. — Sa déclaration du 3 janvier aux gouvernements de Berne et de Soleure. — Réponse de Berne. — Commencement d'insurrection dans le pays de Vaud. — Révolution à Bâle. — Caractère modéré de cette révolution. — L'horloge de Bâle. — Incident de Thierrens. — Entrée des troupes françaises sur le territoire vaudois. — Insurrection du bas Valais. — Serment prêté par la diète helvétique. — Changements opérés à Zurich. à Lucerne et dans plusieurs autres cantons. — Hésitation à Berne. — L'avoyer Steiger. — Le trésorier Frisching. — Nouvelle note de M. Mengaud. — Double négociation avec Mengaud et le général Brune. Violences de l'aristocratie à Soleure. — Armistice. — Résolution belliqueuse du sénat de Berne. — Ultimatum de Brune. — Nouvelle députation. — Commencement des hostilités. — Prise de Soleure et de Fribourg. — Désordre de l'armée bernoise. — Combats. — Prise de Berne.

Un nouveau ministre de France, M. Mengaud, venait d'être accrédité auprès des cantons helvétiques, et ce choix, il faut l'avouer, n'était ni de bon augure pour les cantons, ni honorable pour la France. Cet agent n'avait été employé jusque-là que dans des missions secrètes, d'où le directeur Rewbell le fit mal à propos sortir. Il n'avait ni l'habileté, ni surtout les manières convenables pour

être revêtu d'un caractère public. Les historiens de la révolution helvétique n'ont pas épargné M. Mengaud, et sa conduite n'avait donné, en effet, que trop de prises à la critique; toutefois nous ne de vons pas oublier qu'après tout cet agent représen tait la France, si déplorablement gouvernée qu'elle fût alors, et l'équité nous oblige de constater l'injustice de plusieurs des reproches qui lui ont été faits. Ainsi, on lui a fait un crime d'avoir, dès son arrivée, arboré le drapeau tricolore à la demeure de la légation française. Comme il existait des communications journalières entre la garnison française d'Huningue et la légation établie à Bâle, il avait été convenu qu'au moment même où le drapeau français serait hissé, le fort le saluerait de l'autre rive du Rhin par une salve d'artillerie. On a voulu voir un appel à la révolte dans cette manifestation. Ce reproche, inspiré par les passions d'une autre époque, mérite à peine d'être réfuté. Placé à la porte du ministre de France, le drapeau tricolore n'était pas plus un signe de rébellion que l'aigle impériale sur la porte de la légation autrichienne, et l'intervention du canon ne dénotait qu'un peu d'amour-propre de la part du chargé

d'affaires. On vit plus tard le déploiement du même drapeau occasionner une rupture entre la France et l'Autriche. Là, de même qu'en Suisse, le prétexte n'était pas la cause.

A en croire aussi les mêmes écrivains, le Directoire employait en Suisse tous les moyens de corruption, et *prodiguait l'or* par les mains de son ministre pour acheter des partisans. Nous croyons pouvoir démentir formellement cette allégation. Les seuls moyens de corruption dont on tira parti, et il n'y en avait pas de meilleurs sans doute, furent l'irritation de sujets privés de tous droits contre des maîtres toujours plus ou moins oppresseurs, et le désir naturel à tout serf de devenir libre. Le tort réel de M. Mengaud était d'être étranger aux habitudes et aux formes diplomatiques. Chargé de communications impérieuses, il ne connut pas l'art de les adoucir par la courtoisie des formes. Du reste, sa grossière franchise avait du moins l'avantage de ne laisser aux régences aristocratiques aucune incertitude sur leur véritable position, et les eût éclairées si elles avaient voulu l'être. En conséquence d'un arrêté du Directoire, daté du 28 décembre, M. Mengaud déclara, le 5

janvier, aux gouvernements de Fribourg et de Berne que « les membres de ces gouvernements répondraient personnellement de la sûreté individuelle et des propriétés des habitants du pays de Vaud, qui se seraient adressés ou pourraient s'adresser encore à la République française pour réclamer, en exécution des anciens traités, à l'effet d'être maintenus ou réintégrés dans leurs droits. » Cette note, encouragement public à l'insurrection, allait produire l'effet d'une étincelle sur une traînée de poudre. Le gouvernement de Berne répondit « qu'il n'avait à rendre compte de sa conduite qu'à Dieu et à sa conscience. » La réponse était belle, comme expression de l'indépendance de l'État à l'égard de l'étranger; mais ce qui lui eût donné un caractère plus respectable encore, c'eût été d'y joindre des actes, c'eût été d'écouter les conseils d'une saine politique, de faire aux sujets du canton, et notamment à ceux du pays de Vaud, des concessions propres à s'assurer de leur dévouement. Alors on ne risquait plus de mettre aux prises, à l'heure de l'invasion, l'instinct de la nationalité et celui de l'affranchissement, et le gouvernement, appuyé de l'amour de tous ses sujets

devenus vraiment des concitoyens, aurait conservé sa dignité tout entière, et rendu l'invasion du sol helvétique moralement impossible. Mais l'esprit de l'oligarchie avait trop de hauteur et de ténacité pour qu'une pareille pensée pût prévaloir. On crut rester maître des sujets en exigeant d'eux un nouveau serment de fidélité. Sur trente bataillons de milices, vingt le prêtèrent (1), et de cette dernière marque de soumission les défenseurs de l'oligarchie conclurent que les Vaudois n'étaient pas un peuple opprimé, comme si, même dans un pays où les sujets sont mécontents, à tort ou à raison, lorsqu'un gouvernement tient encore la clef de voûte de l'organisation politique et militaire, lorsque toutes les positions, toutes les citadelles sont dans ses mains, il ne conservait pas jusqu'à la dernière heure toute l'apparence de son antique solidité ! Mais vienne une de ces crises fatales, déchaînées par la justice souveraine pour châtier, non pas seulement les dépositaires de l'autorité, mais ceux-là même qui aspiraient à l'usurper ou à la détruire ; qu'alors les pilotes du navire en dé-

(1) 10 janvier.

tresse manquent un seul moment d'habileté et de résolution!.... Français, nous savons trop, hélas! ce qui reste le soir d'un pareil orage!

La dissolution de l'ancien État de Berne commença, en réalité, le jour même de la grande cérémonie du serment, par le refus que firent de le prêter les autorités municipales et les milices des villes de Vevey, de Moudon et d'Aubonne, et par la surprise du fameux château de Chillon. Les insurgés vaudois eurent ainsi leur prise de la Bastille. Ajoutons qu'au moins ils ne déshonorèrent point leur facile victoire par des cruautés inutiles envers les douze soldats invalides qui formaient toute la garnison. Après tout, cette occupation, peu glorieuse comme fait d'armes, avait son importance morale tout comme la journée du 14 juillet 1789. C'était un acte formel d'indépendance de la population sujette à l'égard de ses anciens seigneurs. Ainsi commençait la révolution dans le pays de Vaud, et déjà un mouvement semblable avait éclaté dans le canton de Bâle.

L'insurrection commença dans la campagne, et eut d'abord pour chef un meunier. La première attaque fut dirigée contre un bailli gé-

néralement détesté ; mais les insurgés, modérés jusque dans leur premier élan, se bornèrent à expulser le magistrat oppresseur et à occuper le château baillival, dont ils brûlèrent les archives. On vit de toutes parts s'écrouler les donjons, emblèmes de servitude, sous le marteau des paysans démolisseurs. Dans le bailliage de Wallenbourg, après avoir abattu le château, chacun en emporta une pierre, comme s'il eût craint la résurrection de l'édifice abhorré. Sincères dans leurs acclamations, dans leurs espérances, ils croyaient avoir conquis pour eux et pour leurs enfants le bonheur avec la liberté. Ils portaient avec enthousiasme à leurs lèvres cette coupe amère des révolutions, dont leurs descendants n'ont pas encore épuisé la lie !

L'un des points où la commotion se fit le plus violemment sentir fut la petite ville de Liechstall. Cette ville, qui avait eu autrefois des priviléges dont Bâle l'avait dépouillée, voyait sa grande place ornée ou plutôt souillée de la statue d'un avoyer qui lui avait été donné pour maître quand elle avait perdu ses anciens droits. L'odieuse effigie tomba sous des mains irritées, au milieu de cris d'allégresse. Cette ville arbora la première le nou-

veau drapeau tricolore helvétique, blanc, noir et rouge.

Pour apaiser ces troubles, le grand conseil (1) de Bâle avait envoyé vers les insurgés une députation de plusieurs de ses membres. Cette première députation, composée d'hommes connus comme étant peu favorables à la population sujette, avait été repoussée par les insurgés. De nouveaux envoyés, amis des réformes, furent plus heureux (2). Les campagnes demandaient l'égalité de droits

(1) Avant cette révolution, l'autorité résidait à Bâle dans un grand et petit conseil, formant un total de trois cents membres. Les principales dignités étaient les places de bourgmestres et de tribuns. En cas de vacance de ces places, six candidats étaient nommés par le grand conseil, et entre ces candidats le sort décidait.

(2) Nous suivons ici les renseignements contenus dans un mémoire qui fut adressé au ministre des affaires étrangères (M. de Talleyrand) par le secrétaire de la légation française, témoin oculaire des événements. Ce récit est en désaccord sur plusieurs points avec celui de plusieurs écrivains français et étrangers. Ainsi nous croyons que M. Raoul-Rochette a été trompé quand il a dit que, « par une erreur étrange, le choix des députés du grand conseil qui devaient arrêter le désordre, tomba justement sur ceux qui l'avaient provoqué. » (P. 76.) L'erreur étrange était dans le premier choix et non dans le second : puisque après tout il fallait céder, il était évident que les insurgés n'écouteraient que des voix sympathiques à leur cause. M. Raoul-Rochette a été encore induit en erreur par des témoignages partiaux, quand il dit un peu plus bas «qu'une cinquantaine de factieux ouvrirent fraternellement la porte

entre elles et la ville, un gouvernement électif, et la formation d'une assemblée pour la rédaction d'un code de lois propres à garantir les droits de tous les citoyens. L'ancienne magistrature concourut de bonne grâce à des réformes désormais inévitables. Rien ne fut emporté par la violence; ce fut après plusieurs jours de délibérations paisibles que le grand conseil donna son assentiment. Pendant cet intervalle, des gardes nationales s'étaient organisées et projetaient de se rendre à Bâle. Sur l'avis de ce projet de visite armée, le grand conseil en écarta tout danger par sa prudence: il la provoqua lui-même; il en adressa l'invitation aux communes extérieures, comme pour sceller l'union nouvelle et consacrer, par une cérémonie solennelle, l'égalité établie désormais entre les sujets et la bourgeoisie, longtemps leur souveraine.

Une révolution opérée sous l'influence de la révolution française n'allait pas, comme on pense, sans la plantation d'un arbre de liberté. C'était une contrefaçon, si l'on veut; ce n'était pas encore

aux gardes nationales des campagnes. » Cette visite eut lieu non-seulement de l'aveu, mais sur l'invitation même du grand conseil, qui, plus sage que celui de Berne, sut prendre son parti à temps.

une misérable parodie. Cette cérémonie eut lieu à Bâle avec un recueillement religieux qui prouvait que magistrats et citoyens prenaient au sérieux le serment qui les engageait, ceux-là à ne pas accorder moins, ceux-ci à ne pas exiger davantage. La formule du serment était longue. Chaque phrase, prononcée lentement et solennellement par le premier fonctionnaire, était redite sur le même ton par les assistants. La grave monotonie de ce débit, l'élévation momentanée d'une seule voix que suivait périodiquement la répétition confuse des mêmes sons par toute une foule, produisaient une impression indéfinissable. Il y avait loin de cette révolution en litanies à nos saturnales du 10 août et du 2 septembre.

Fidèle aux vieux usages, jusque dans cette insurrection d'un genre si nouveau, le peuple voulut qu'il lui fût délivré par le grand conseil des lettres d'émancipation. Non content de recouvrer sa liberté, il lui en fallut un brevet sur parchemin!

Parmi les réformes qu'amena la révolution de Bâle, il en est une, fort indifférente dans son objet, mais curieuse comme portant au plus haut point

l'empreinte du caractère de cette population, de ce respect pour les anciennes traditions, si puissant chez les peuples encore jeunes et forts. De temps immémorial, l'horloge de Bâle était en avance d'une heure sur celles des autres pays. On n'avait sur cet antique usage que des traditions populaires. L'une des versions les plus accréditées trouvait dans cette singularité la commémoration d'un événement heureux pour la ville, mais dont elle n'indiquait ni la date ni les acteurs. Dans des temps de troubles civils, un parti de l'intérieur avait, dit-on, appelé des bandes étrangères à son secours. A l'heure juste de midi, l'une des portes de la ville devait leur être ouverte. Vingt-quatre heures avant le moment indiqué, le complot fut découvert. Pour mieux le déjouer et connaître tous les coupables, le bourgmestre imagina d'avancer d'une heure, pendant la nuit, l'horloge, alors unique pour toute la ville. Le lendemain, quand elle sonna midi, les conjurés accoururent au point convenu ; mais toutes les précautions étaient prises, et les conspirateurs ne firent que se livrer eux-mêmes. En mémoire du service qu'avait rendu l'horloge, on lui avait conservé le mouvement

d'anticipation auquel la ville avait dû son salut. Pour abolir cet ancien usage, si incommode dans la vie active des temps modernes, et d'une origine d'ailleurs douteuse, il ne fallut rien moins qu'une révolution complète dans l'État. Ce n'est pas tout. Rien ne semblait plus aisé que de faire cesser cette différence; ce pouvait être l'œuvre d'une seconde : on y consacra *une semaine*. Changer brusquement d'une heure la marche de la journée eût été une sorte de violence faite à cette mystérieuse tradition, qui avait eu sa raison d'être et se rattachait intimement au souvenir des aïeux, au culte du passé. On rendit le changement insensible au moyen d'une progression de dix minutes par jour.

Sous ce symbole naïf se cache une des plus grandes et des plus sévères leçons que l'histoire puisse adresser de notre temps à ces utopistes ambitieux ou fous, qui ne rêvent que bouleversements sous prétexte de progrès, et nous ramèneraient volontiers à la barbarie en s'efforçant de nous précipiter vers je ne sais quelle chimère de perfectionnement et de bien-être universels. Aveugles, qui voudraient faire une table rase de l'humanité ; qui, dans ce

passé dont ils aboliraient volontiers jusqu'au dernier vestige, ne savent distinguer rien de ce qui tient aux vertus comme aux faiblesses des hommes, ni ce qu'il faut respecter, sous peine de mort contre la société elle-même, ni ce qui ne peut disparaître qu'avec des ménagements infinis. Malheur à ces novateurs, dont l'orgueilleux caprice plane follement au-dessus des réalités de la vie, et devance l'humanité entière à la poursuite d'astres errants qui mènent aux abîmes ! Et pourtant que d'exemples, que de châtiments providentiels multipliés de nos jours pour éclairer ces faux prophètes ou leur ôter tout crédit sur les masses qu'ils égarent ! On les a vus à l'œuvre, ces pygmées révolutionnaires, et partout déjà leurs essais impuissants jonchent ce sol européen, battu par une tempête de soixante années, dont l'apaisement était hier encore le secret de Dieu !

Dans l'ordre politique comme dans l'ordre naturel, le temps ne respecte que ce qu'il a formé. Une réforme sérieuse dans les institutions d'un peuple ne saurait être l'œuvre d'un emportement irréfléchi, du caprice d'un moment. Le vrai modèle de toute mutation politique

ou sociale, c'est la révolution de l'horloge de Bâle.

Ainsi s'était accomplie, en dix jours à peu près, cette réforme d'une des régences helvétiques, sans un seul acte dont l'humanité eût à gémir. Un nouveau gouvernement, composé de membres pris dans la ville et dans les campagnes, y conserva un ordre parfait, jusqu'au moment où il se fondit dans l'unité de la nouvelle République helvétique. M. Bignon, alors secrétaire de la légation française, et chargé d'affaires par intérim pendant l'absence momentanée de M. Mengaud, rendit un compte détaillé à M. de Talleyrand des divers incidents de cette révolution si pacifique, je dirais presque si vertueuse, en songeant aux déportements de tant d'autres. Nous croyons devoir citer la conclusion de cet exposé, remarquable par une modération d'expressions et d'idées, fort rare alors dans la diplomatie républicaine. « L'effort de la révolution, écrivait M. Bignon, s'est arrêté parce qu'il n'a pas trouvé de résistance, et comme les magistrats, par une politique bien entendue, ont cédé d'eux-mêmes au torrent, sa rapidité a dû se ralentir. Au reste, l'effet n'en sera que plus avantageux, et pour

cet État et pour toute la Suisse, si cette lenteur salutaire est devenue le principe de sa régularité et a garanti un succès qu'une imprudente précipitation pouvait détruire. Ce triomphe des campagnes, qui n'a été souillé par aucun acte que réprouvent la raison et la justice, ce calme inusité dans les mutations politiques, qui préside à la réforme de ce gouvernement, sont une leçon intéressante et précieuse pour les autres cantons, *et plus favorable peut-être aux principes d'égalité et de liberté qu'une ardeur turbulente et emportée, dont il faut craindre les excès et les écarts.* »

Nous avons déjà parlé du reproche fait au Directoire, d'avoir soudoyé *de son or* les mouvements révolutionnaires de la Suisse. Le Directoire, nous l'allons voir bientôt, est bien plutôt blâmable pour *l'or* qu'il a emporté de la Suisse que pour celui qu'il y aurait porté. A propos de la révolution de Bâle, M. Bignon s'explique nettement dans ses notes sur ces allégations souvent réitérées, et qui n'en sont pas plus vraies pour cela, comme bien d'autres. « C'était prendre part à ce mouvement, dit-il, que de témoigner qu'il aurait

l'approbation du gouvernement français. La légation française a exercé ce genre de concours, mais elle n'a pas été au delà. C'était la suite naturelle de la déclaration du 5 janvier, relative au pays de Vaud. Notre langage devait être d'accord avec les principes proclamés par le Directoire. Quant aux moyens de subornation et de corruption qu'on prétend avoir été employés par M. Mengaud pour soulever la population sujette, contre ces assertions banales un seul fait suffit. Le Directoire n'était rien moins que prodigue avec ses agents diplomatiques. M. Mengaud n'avait qu'un traitement peu considérable, et quand il faisait quelque dépense extraordinaire, il n'en obtenait le remboursement qu'avec une peine infinie. Cependant, je dois aussi l'avouer, il ne manquait pas pour cela d'*émissaires*, si l'on doit nommer ainsi les hommes qui, désirant des réformes indispensables dans les institutions de leur pays, secondaient les vues de la France sous ce rapport avec le zèle le plus vif et le plus désintéressé. Tels étaient nos auxiliaires, et je conviens qu'ils étaient nombreux. »

Pour le bonheur de la Suisse, et aussi pour

l'honneur du Directoire, les magistrats de Bâle auraient dû trouver à Berne des imitateurs. L'imprudente obstination de cet État allait tout à la fois hâter sa chute et entraîner le gouvernement français d'alors à une invasion suivie de mesures iniques, vexatoires, qui seront pour lui un opprobre éternel.

Le sénat de Berne avait donné le commandement militaire du pays de Vaud au bailli de Moudon, le colonel Weiss, avec ordre d'y lever une armée. Cette armée, qu'il fallait tirer en grande partie d'une population déjà en révolte, devait en même temps y rétablir la paix et défendre la frontière. Pour tout autre que ce commandant la tâche eût été difficile; pour lui elle l'était bien plus encore. Les partisans de l'aristocratie ont été d'une sévérité outrée à son égard. Il ne montra pas sans doute une grande habileté, mais sa position ne comportait guère que des fautes. Si cette nomination était un ménagement pour la France, parce que ce militaire, espèce d'écrivain libéral d'ailleurs fort médiocre, avait approuvé les principes de la République française, un pareil choix n'indiquait pas alors dans le sénat une bien ferme

résolution de combattre, et il ne pouvait exiger que son général se montrât plus énergique et plus résolu que lui-même. D'ailleurs cette prétendue armée se composait presque entièrement d'une multitude irrégulière, fournie à la hâte par la portion encore fidèle du pays de Vaud. Enfin n'oublions pas que le Directoire venait de prendre officiellement ce pays sous sa protection. La moindre attaque dirigée par le colonel Weiss contre les insurgés devenait une déclaration de guerre contre la France. Était-ce à lui de la tenter, et d'ailleurs avait-il les moyens de la soutenir?

Cependant le mouvement se propageait rapidement; et comme le grand conseil de Berne se refusait à toute concession vis-à-vis des Vaudois insurgés, ceux-ci se préparaient à conquérir par la force ce qu'on refusait à leurs prières, et plus encore qu'ils n'avaient demandé, de même que la violence de l'avalanche s'accroît desobstacles mêmes qu'elle rencontre et qu'elle franchit. Toutefois, l'insurrection, comptant parmi ses chefs un grand nombre d'hommes honorables autant que courageux, avait affecté, dès le principe, une forme régulière. Les gardes nationales s'organisaient, des

comités fonctionnaient déjà dans toutes les villes. Un comité central, organisé de suite à Lausanne, présidait à l'ensemble du mouvement, et retenait les impatients en même temps qu'il stimulait les tièdes. Le premier acte de ce comité fut d'envoyer à Berne une députation pour y représenter de nouveau la nécessité des changements qu'on réclamait, et pour exprimer encore une fois le vœu de rester non-seulement unis à la Suisse, *mais même dans des rapports particuliers avec le canton de Berne*. Ce fait prouve que les chefs du mouvement n'avaient nullement, quoi qu'on ait pu dire sous l'influence de préjugés contraires, l'intention d'appeler sur leurs anciens suzerains la vengeance de l'étranger.

Malheureusement l'obstination de l'aristocratie bernoise allait donner libre carrière aux exaltés, en fournissant un nouvel aliment à l'insurrection. Le sénat de Berne avait envoyé une commission supérieure pour calmer le pays, *mais sans rien promettre*; les membres de cette commission, les baillis, tous les délégués de l'ancien pouvoir furent expulsés. Weiss, pour éviter des engagements prématurés, se retira sur Yverdun. Enfin, *le* 24 *jan-*

vier (1), le pays de Vaud fit acte formel d'indépendance, et se plaça au rang des peuples souverains sous le nom de République lémanique. Ces mutations s'étaient opérées sans qu'il y eût eu un seul coup de fusil tiré, et sans aucune intervention des troupes françaises; mais un accident impossible à prévoir entraîna ces troupes dans un mouvement qui fut un premier pas vers la guerre. Des pourparlers s'étant établis entre le commandant bernois et le général français Ménard, un aide de camp de celui-ci se rendait, le 25, au quartier général bernois, ayant pour escorte deux hussards français et deux dragons vaudois. En arrivant au village de *Thierrens*, cette petite troupe fut accueillie par trois coups de feu qui tuèrent les deux hussards français et blessèrent un Vaudois. On a voulu imputer ce malheur au parlementaire français, qui n'aurait pas répondu au *Qui vive?* allemand d'une sentinelle ; mais une sentinelle ne tire pas trois coups de fusil à la fois. Il est bien plus naturel d'attribuer cet événement à la confusion et au désordre qui régnaient

(1) Et non le 27, comme on l'a dit. Cette date a son importance, car il en résulte que la déclaration précitée est antérieure, et non postérieure, à l'entrée des Français.

dans les troupes bernoises. Quoi qu'il en soit, les Français passèrent la frontière dès le lendemain. Une proclamation du général Ménard, motivant son entrée sur l'attentat de la veille, annonçait aux Vaudois qu'il n'avait dû les protéger d'abord que par sa présence dans leur voisinage, mais qu'il croyait devoir venir attendre chez eux les ordres du Directoire.

Cette entrée des troupes françaises était-elle, comme on l'a cru longtemps, l'effet d'une résolution concertée d'avance? On peut en douter d'autant plus légitimement que *la légation française n'en avait reçu aucun avis*. Les résolutions du Directoire, dans une crise semblable, ne pouvaient, ne devaient être qu'hypothétiques. Sans l'événement de Thierrens, il est plus que probable que les troupes françaises seraient restées sur la frontière, au moins jusqu'au moment des dernières explications avec le sénat de Berne (1).

(1) A propos de l'incident de Thierrens, nous trouvons dans l'ouvrage estimable de M. Raoul-Rochette une assertion qu'il nous est impossible de ne pas relever. En rapportant l'action très-simple de l'officier français qui, ayant vu tomber trois de ses hommes, a rebroussé chemin, l'auteur met en doute « si le

Peu de jours après la proclamation d'indépendance du pays de Vaud, l'insurrection éclata dans le bas Valais avec une impétuosité irrésistible. Cette révolution, aisée à prévoir d'après le système étrange et inique d'oppression que faisaient peser sur ce peuple *ses frères* du haut Valais, eut cela de remarquable, qu'elle s'opéra dans la plupart des localités sous l'influence et même sous la direction du clergé et des moines. Cette intervention, qui donna au mouvement un caractère plus régulier et plus pacifique, a été, de la part des apologistes de l'ancien ordre de choses, l'objet d'un blâme immérité. Nous ne voyons rien d'étrange à ce que des prêtres et des moines, associés d'ailleurs eux-mêmes à la servitude de leurs compatriotes, aient pris part à un mouvement dont le but était de recouvrer des

parlementaire fut réellement effrayé, *ou s'il entrait dans ses instructions de faire semblant de l'être.* » Nous regrettons que M. Raoul-Rochette ait mentionné une pareille supposition. Quoi! *des instructions!* Le coup aurait été prévu! Le parlementaire devait, à ses risques et périls, s'arranger pour faire naître un prétexte de guerre en faisant tuer dans l'obscurité trois de ses hommes, et revenir en affectant une grande frayeur!! Il n'est que l'esprit de parti pour admettre de semblables hypothèses.

droits dont la force les avait dépouillés depuis près de quatre siècles. Bizarre inconséquence de l'esprit de parti ! Ces écrivains blâment ici dans le Valais ce qu'ils admireront bientôt dans le canton de Schwitz ! Il n'y a pourtant qu'une différence : c'est que les Valaisans s'arment pour recouvrer leur indépendance, tandis que le canton de Schwitz s'armera pour la défendre.

Tandis qu'à l'exemple du canton de Bâle le pays de Vaud et le Valais terminaient déjà leurs mutations politiques, des modifications semblables se préparaient dans les parties septentrionales de la Suisse, dans la Thurgovie, dans le Toggenbourg, dans l'Argovie même, où la diète générale était alors réunie. Au sein de la diète, comme dans chaque canton, les opinions se divisaient en deux classes principales : celle des hommes éclairés et humains qui sentaient le besoin de prévenir, par des réformes volontaires, les inconvénients si graves des réformes arrachées par la force, et celle des patriciens obstinés et de quelques chefs non moins opiniâtres des bourgeoisies régnantes, disposés à tout risquer plutôt que de déposer d'eux-mêmes la moindre partie de leur ancien pouvoir. Ces der-

niers, formant la majorité, firent décider que la diète, au nom des cantons réunis (hors celui de Bâle, qui avait rappelé ses députés), renouvellerait le serment de l'ancienne alliance. Cette cérémonie eut lieu le 25 janvier, et peu de jours après la diète se sépara, « laissant, dit l'historien déjà cité, le mémorable exemple d'un serment du dix-huitième siècle comparé à un serment du quatorzième. » La justesse de ce rapprochement est contestable. Les populations du quatorzième siècle juraient de vivre libres et de ne plus souffrir de tyrans; les chefs des gouvernements helvétiques, à la fin du dix-huitième siècle, en jurant le maintien de tout ce qu'ils appelaient *leurs libertés*, juraient de conserver la liberté pour eux seuls, de rester, sinon tyrans, du moins maîtres et seigneurs; enfin, de ne pas permettre à leurs sujets de devenir libres. Le contraste du résultat de ces deux serments tenait donc moins à la différence des siècles qu'à l'objet réel des serments eux-mêmes.

Quoi qu'il en soit, en dépit de ces vaines résistances, l'impulsion était donnée. Chaque jour va être marqué, dans les divers cantons, par une curieuse coïncidence d'événements qui tous partent

du même principe. Sapé par l'influence occulte et irrésistible du temps, l'ancien ordre de choses s'écroule de toutes parts.

Le 30 janvier, le jour même où la diète d'Arau se sépare, où le bas Valais proclame son indépendance, le gouvernement de Zurich, préludant aux réformes par une clémence devenue nécessaire, rend la liberté à ses condamnés politiques, détenus depuis trois ans.

Plus sage encore, et animé de sentiments généreux qui ne se démentiront pas, le gouvernement de Lucerne, loin de la frontière française, loin de tout péril prochain, opère de lui-même une réforme complète dans son système d'administration, et rend la liberté au peuple des campagnes (31 janvier).

A Berne même, la nécessité de quelques concessions est reconnue inévitable. Le conseil souverain, si inflexible pour les Vaudois, se montre plus bienveillant pour la population allemande du canton proprement dit. Il consent à s'adjoindre cinquante représentants choisis par cette partie de ses sujets (31 janvier). Quelques jours après (3 février), entraîné par la raison et par l'exemple, retenu

par l'orgueil et par les préjugés, il semble vouloir prendre une résolution plus large : il décide d'admettre enfin dans sa constitution des changements *conformes à l'esprit du temps et aux circonstances;* mais, tourmenté de passions contradictoires, il reprend d'une main ce qu'il accorde de l'autre. La forme de cette déclaration, dont l'effet ne doit avoir lieu *que dans le délai d'un an*, laisse des doutes sur sa franchise.

Le 8 février, la bourgeoisie régnante de Schaffhausen proclame sans réserve l'égalité de droits entre les villes et les campagnes. — Le 18, le canton de Schwitz, celui des petits cantons qui, plus tard, défendra le plus énergiquement son indépendance, déclare libres ses sujets immédiats. A Zurich, le mouvement suit son cours (21 février). Un nouveau gouvernement s'organise d'après le principe de l'égalité de droits entre les campagnes et les villes.

Dans les pays où les décisions des gouvernements ne devancent pas le vœu des populations ce vœu se manifeste par des rassemblements et des pétitions. Le Rheinthal (7 février), le peuple de la Thurgovie, réuni à Weinfeld (8 *id.*), les cam-

pagnes du district de la Marsh (10 *id.*), les villes de Wesen et d'Ornach (13 *id.*), s'adressent à leurs différents maîtres pour obtenir leur affranchissement. Mêmes mouvements dans la Suisse italienne (15 *id.*). Une manifestation semblable avait eu lieu à Arau même, aussitôt après la dissolution de la diète; mais un régiment bernois avait presque aussitôt rétabli les autorités et les couleurs du canton souverain. Pour prévenir des rigueurs inutiles, M. Mengaud déclara au sénat de Berne que ses membres répondraient des hostilités qui seraient commises contre Arau, comme si elles l'étaient contre la République française elle-même. Sa lettre n'était pas un modèle d'urbanité, mais peut-être épargna-t-elle une faute de plus à ce sénat et quelques victimes à la révolution.

Les questions partielles sont résolues. Dans tous les grands cantons, les sujets veulent la liberté; tous les gouvernements, excepté trois, ont fait droit à leurs réclamations; encore Soleure et Fribourg ont-ils les yeux fixés sur Berne, dont ils suivront les résolutions. C'est donc à Berne qu'est le nœud des dernières difficultés. Là se prolonge la résistance, là va s'établir le conflit qui renversera, avec

l'oligarchie bernoise, tout l'édifice de l'ancienne confédération. Là aussi, même dans le conseil souverain, se trouvent un certain nombre d'hommes qui, par un simple sentiment de raison et d'humanité, auraient voulu rendre à la liberté la population sujette, quoique leur juste orgueil soit blessé de se voir réduits à ne faire une action louable que sous le coup de la menace étrangère. A côté d'eux, nous voyons une majorité, composée aussi assurément d'hommes estimables dans leur vie privée, recommandables, bienfaisants comme magistrats, mais profondément imbus de préjugés héréditaires, passionnément jaloux de leur pouvoir sur leurs sujets, pouvoir dont la légitimité est à leurs yeux sacrée, et, pour ainsi dire, de droit divin. A la tête de ces deux opinions figurent deux hommes également honorables, l'avoyer Steiger et le trésorier Frisching. Le premier, ennemi de la révolution française dès son origine, n'avait voulu voir dans ce grand événement qu'un principe de dissolution sociale. Adversaire obstiné de toute concession, de toute modification dans l'ordre politique, il eut du moins le mérite, si rare de nos jours, d'une de ces convictions ardentes et désintéressées

qui conservent au vieillard toute l'énergie, toute l'activité de sa jeunesse, qui consolent de l'exil et honorent l'adversité. Le caractère de ce chef vénérable de l'aristocratie bernoise n'a trouvé que des panégyristes, même parmi les écrivains d'une opinion opposée à la sienne, et l'histoire impartiale ne peut que ratifier de tels éloges, aujourd'hui surtout qu'un demi-siècle d'expérience semble justifier à certains égards cette antipathie obstinée de réformes équitables en elles-mêmes, mais qui, pour certains esprits, sembleraient ne devoir être qu'une transition à d'affreux bouleversements. Quoi qu'il en soit, en opposition avec l'avoyer Steiger, nous trouvons un homme non moins honnête, non moins convaincu de la bonté, de la justice de sa cause : c'est le trésorier Frisching, alors chef du parti qu'on nommait le *parti français*. Les défenseurs de l'oligarchie ont été aussi sévères à son égard que les écrivains patriotes s'étaient montrés bienveillants pour son adversaire (1). Après tout, cependant, le parti français était celui d'une politi-

(1) M. Monod, l'un des proscrits du pays de Vaud, compare l'avoyer Steiger au dernier grand homme de l'ancienne Grèce, Philopœmen.

que bien entendue ; seul, il comprenait les nécessités immédiates, impérieuses des événements ; seul, il était capable de sauver la Suisse, si elle eût pu être sauvée. On lui a imputé les tiraillements qui paralysèrent les mouvements de l'armée et précipitèrent la catastrophe : sans ces tiraillements, la résistance eût été sans doute plus longue et plus meurtrière, le dénoûment n'eût pas varié. Nous honorons autant que personne le noble caractère du chef de la résistance, de Steiger. C'était bien un de ces vieux sénateurs capables de mourir sur leur chaise curule ; mais sa mort même n'eût influé en rien sur la marche des événements, tandis qu'en se résignant à une fatalité inévitable, il pouvait épargner bien des malheurs à son pays. Enfin, nous ne saurions mettre complétement de côté nos préjugés nationaux et oublier que M. Steiger, à force de combattre et de haïr la révolution, en était venu à combattre et haïr aussi la France, identifiée alors avec elle. Cette observation pourra justifier, ou du moins excuser l'amertume de quelques-unes de nos remarques ultérieures. Après tout, cependant, il est bien entendu que l'éloge ou le blâme sont relatifs, et nous aimons encore mieux un aristocrate

comme Steiger, que des démocrates comme MM. Druey et Fazy, ces grands hommes de la Suisse radicale moderne.

Cette division si profonde dans l'ancien gouvernement oligarchique de Berne devait jeter de l'incertitude dans sa marche, et détruire l'effet des mesures les plus salutaires. La décision du 3 février, qui promettait une constitution représentative, l'égalité entre les citoyens, et l'admission de tous aux fonctions publiques était une démarche importante ; mais ce n'était qu'une promesse. Une commission devait être nommée pour s'occuper de ce travail ; mais c'était *dans un mois au plus tard!* C'était *dans un an au plus tard* que le plan de cette amélioration devait être proposé à l'adoption ou au rejet des citoyens assemblés à cet effet. Ce double ajournement n'indiquait-il pas qu'une portion du patriciat n'avait pas encore abandonné l'espérance de rendre la concession illusoire? La certitude d'un an de stabilité existait-elle pour l'Europe? L'Angleterre et la Russie, déjà d'accord, travaillaient à renouer une nouvelle coalition. Le Directoire français le savait; l'aristocratie de Berne le savait mieux encore. L'avoyer surtout, dont on a vanté

les correspondances avec les grands personnages du temps, était loin d'ignorer les dispositions des principaux cabinets. Lors donc qu'il montrait une condescendance apparente en demandant un délai d'un an pour l'exécution, n'est-il pas sensible que, dans ce délai, il comptait sur des obstacles? Par les mêmes raisons, un pareil ajournement ne pouvait convenir au Directoire. On lui a reproché d'avoir abusé Berne par de fausses négociations : jamais reproche ne fut moins mérité ; jamais les questions ne furent posées plus nettement, ou même, si l'on veut, avec une plus brutale franchise. Comme texte d'accusation, on a cité le passage suivant d'une des notes de M. Mengaud (1) : « Je déclare, au nom du Directoire exécutif, qu'il n'a jamais conçu aucun projet d'envahissement sur le territoire helvétique, » en bornant à ces mots la citation ; mais il faut ajouter que la prédiction d'une occupation militaire était formellement articulée, pour le cas où les gouvernements de Berne et de Soleure refuseraient d'imiter l'exemple de ceux de Lucerne et de Bâle. « Si la perversité des

(1) 10 février.

chefs de l'oligarchie, disait crûment M. Mengaud, allume la guerre dans ces contrées; si, ne pouvant arrêter le cours d'une révolution inévitable, elle veut du moins le rendre meurtrier et destructeur, ce n'est point à la République française que ces malheurs devront être imputés. » Il finissait par assurer que, « dans le cas où les gouvernements de Berne et de Soleure mettraient en pratique les principes démocratiques *dont ils avaient l'air de faire profession*, les troupes françaises, qui ne menaçaient que ces deux cantons, donneraient par leur retraite la dernière preuve que le Directoire n'en voulait qu'au régime défectueux de l'oligarchie, et nullement au territoire et à la souveraineté du peuple suisse. » Cette déclaration ne brille pas par la courtoisie, nous l'avouons; en revanche, elle ne saurait être plus nette et plus catégorique. C'est donc de l'aristocratie de deux cantons seulement que dépend le sort de la Suisse. L'invasion ou la non-invasion sont à la merci des patriciens de Soleure ou de Berne. Il ne s'agit pas pour eux de se jeter dans le gouffre de Curtius, il ne faut y jeter que leur orgueil et leurs priviléges. Un tel dévouement ne les tente pas. Périsse la Suisse,

plutôt que notre pouvoir souverain! telle sera leur réponse, sinon en paroles, du moins en actes.

M. Mengaud, assez mal à propos jaloux de se faire croire plus important et plus influent qu'il n'était, avait fait insinuer par voie indirecte au sénat de Berne qu'il ne se refuserait pas à une négociation, et cela, au moment même où il lui adressait officiellement une sommation si impérieuse. Le sénat n'eut garde de manquer l'occasion; il se hâta d'envoyer à Bâle une députation composée de MM. Tillier, Bay, Guigax et Rengger (1). En fait, toute négociation était impossible avec les dispositions réciproques des deux parties. Le sénat ne voulait que sonder le terrain, gagner du temps, et ses députés n'étaient autorisés à aucune concession. M. Mengaud avait, en réalité, les mains liées comme eux; ses instructions se bornaient à celles dont sa note du 10 février renfermait la déclaration officielle. Le plein pouvoir de la députation bernoise, qui lui fut communiqué, la chargeait de lui donner

(1) M. Bay était un homme d'un mérite réel, et partisan déclaré d'une transaction qui aurait pu rendre la guerre impossible. Cette modération de sentiments lui a valu des attaques passionnées de la part des écrivains du parti extrême opposé.

des explications sur ce qui venait de se passer à Arau (l'apaisement du mouvement insurrectionnel), de lui exprimer le vœu du peuple de Berne, maintenant réuni avec le gouvernement, de vivre en bonne harmonie avec la France, et en même temps de tâcher d'apprendre ce qu'il fallait faire pour y parvenir. Le sénat, comme s'il eût craint de paraître faire les premiers pas, avait affecté de consigner dans le plein pouvoir l'insinuation qui lui avait été faite par M. Mengaud, et qui avait motivé l'envoi de la députation. De la part d'un gouvernement qui se piquait d'habileté, le moment d'un pareil combat d'amour-propre était on ne peut plus mal choisi. Le ministre français vit bien, par la seule rédaction de ce plein pouvoir, qu'il n'y avait pas à espérer de rapprochement. Pour éviter des conférences inutiles, il articula de nouveau, avec sa roideur ordinaire, les seules conditions qu'il lui fût permis de proposer, et invita la députation à lui transmettre par écrit les explications ou demandes ultérieures qu'elle aurait à lui faire. Il mettait dans sa réponse d'autant plus de dureté, qu'il craignait d'avoir à se justifier auprès du Directoire d'une négociation entamée

sans ordre, et dont le sénat bernois lui renvoyait l'initiative. Les conditions réitérées par M. Mengaud étaient la démission de l'ancienne magistrature, l'organisation d'un *gouvernement provisoire* (hélas !) fondé sur les principes de la démocratie, et dont seraient exclus les membres de l'ancien gouvernement connus par leur attachement au régime oligarchique, l'établissement de la liberté de la presse, enfin des satisfactions et dédommagements aux patriotes persécutés.

Cette réponse fut remise aux députés de Berne le 15 février. Avant de la faire partir, ils demandèrent le même jour par écrit une conférence particulière à M. Mengaud, en lui faisant connaître dans les termes suivants l'objet dont ils voulaient l'entretenir : « Au cas que notre État, disaient-ils, souscrive à ces conditions, et que nos troupes rentrent dans leurs foyers, les troupes françaises seraient-elles retirées de la frontière? » Plusieurs fois, et trois jours encore auparavant, M. Mengaud avait déclaré que cette retraite serait la conséquence nécessaire de l'accession du sénat de Berne aux conditions précitées. Il semble qu'il aurait pu, sans inconvénient, renouveler cette dé-

claration ; mais il venait d'apprendre par la députation qu'on négociait aussi en même temps avec le commandant des troupes françaises (Brune), et, outre le dépit assez naturel qu'il dut en ressentir, il craignit de croiser l'effet d'une négociation qui pouvait avoir d'autres bases. Il s'abstint donc de répondre, alléguant aux députés « qu'il s'agissait avant tout de savoir si leurs commettants approuveraient ou non les propositions qu'il avait faites. »

Il y avait en effet une double négociation. Dans le moment même où la députation partait pour Bâle, un officier bernois, le capitaine Herrenschwand, entrait en pourparlers avec le général Brune, et comme il avait trouvé en lui plus d'urbanité dans les formes, le sénat se persuada qu'il réussirait mieux de ce côté. En conséquence, deux jours après le départ de ses députés, il se hâta de les prévenir de ces nouveaux rapports, en leur recommandant la plus grande réserve avec le ministre de France, en leur laissant même le choix de quitter de suite Bâle ou d'y rester. Il est à remarquer de plus que ces députés avaient été pris tous quatre parmi les cinquante représentants populaires récemment admis au sénat, tandis que les

deux plénipotentiaires qui se rendirent auprès du général français étaient membres de l'ancien gouvernement. C'était en effet à ceux-là qu'on aurait voulu réserver la chance de conclure quelque arrangement honorable. Par un rescrit du 15 février, le sénat ordonna donc à ses députés de rompre toute négociation avec M. Mengaud. Il leur en voulut d'avoir paru admettre, même hypothétiquement, l'acceptation de son ultimatum. A leur retour, ils se trouvèrent consignés aux portes de Berne, et, sans les événements qui suivirent, peut-être eussent-ils été traités en criminels d'État. Ces détails, peut-être minutieux, ont du moins le mérite de la nouveauté et ne manquent pas d'intérêt pour l'histoire spéciale de la diplomatie française à cette époque. Ils restituent au sénat de Berne la responsabilité qui lui appartient dans cette double négociation, que quelques écrivains avaient imputée au Directoire, avec l'intention de distraire les Bernois de leurs préparatifs de guerre. Ils prouvent enfin que le sénat n'eut pas un moment l'idée de donner une suite sérieuse à la négociation avec le chargé d'affaires, et qu'il n'avait eu pour but que de mettre à profit l'espèce de rivalité qu'il avait

aperçue entre Mengaud et Brune : l'agent politique prétendant que le général se garderait bien de se mêler de négociations, et le général prétendant en revanche que l'agent politique lui était subordonné.

Quoi qu'il en soit, le résultat de la négociation, continuée avec Brune seul, fut un armistice qui devait expirer le 1er mars. Cet incident fut, pour les gouvernements aristocratiques, une nouvelle source d'erreurs. Le jour où les Français avaient dépassé la frontière, on avait craint un envahissement immédiat. De là en grande partie, il faut bien le dire, la rivalité de démissions, d'abdications ou de transformations dont nous avons vu le détail. Dès qu'on vit notre marche suspendue, il sembla qu'une barrière venait de s'élever entre la Suisse et la France, et les partisans de l'ordre de choses menacé reprirent courage. Sous la pointe des baïonnettes françaises, à Soleure, l'ancien gouvernement, tout en bégayant pour la forme le mot de *liberté*, ne craignit pas d'exercer les plus violentes persécutions contre les hommes qui voulaient de lui autre chose que des mots et des promesses. Dans les vingt derniers jours de son existence, il fit arrêter plus de cent personnes, et non pas de

misérables perturbateurs, ennemis nés de toute autorité, mais des plus recommandables de la ville et des campagnes. Par un raffinement de cruauté odieux, ces hommes, dont tout le crime était d'avoir demandé l'émancipation politique des sujets, remplaçaient, dans les cachots les plus malsains et les plus infects, des criminels flétris par les lois. Un historien a dit que, lors du changement de l'ancien gouvernement de ce canton, il fallut ouvrir les prisons et délivrer une quarantaine de factieux pour composer la nouvelle magistrature. Ce fait n'a plus rien que de très-naturel. Ajoutons que ces prisonniers rendus à la liberté furent les premiers à exprimer le vœu que plusieurs des membres de l'ancienne magistrature fussent admis dans la nouvelle. Nous avons vu depuis des démocrates moins magnanimes et moins sages que ceux-là.

A Berne, les opinions qui divisaient le conseil parurent se balancer pendant quelques jours. Tandis que le parti exalté ne demandait que le combat, pour tomber du moins avec honneur, les hommes plus prudents qui, faisant effort sur leur propre orgueil, ne craignaient pas de s'avouer l'état intérieur de la Suisse, représentaient combien il était

difficile, avec des contingents non réunis ou mal d'accord entre eux, de pouvoir résister à un grand État dont la robuste organisation militaire avait déjà triomphé de l'Europe. Ces représentations avaient produit quelque effet, lorsque, le 26 février, le général d'Erlach, soutenu par un grand nombre d'officiers, membres comme lui du conseil souverain, fit prévaloir la résolution de la guerre, fut investi, par acclamation, de pouvoirs illimités, et reçut l'ordre d'attaquer l'ennemi à l'expiration de la trêve. Cette résolution énergique et presque désespérée peut être blâmable, au point de vue purement politique; mais nous ne saurions contempler sans émotion ce guerrier plus que septuagénaire, digne héritier du grand nom d'Erlach, déjà illustré par plusieurs de ses ancêtres, auxquels l'État de Berne avait dû souvent, pendant une période de six siècles, sa gloire, son salut et sa prospérité. Ce nom illustre semblait irrévocablement lié aux beaux jours de l'antique constitution bernoise; il devait finir avec elle. Et pourtant, ce guerrier infortuné, respectable jusque dans ses préjugés héréditaires, à force de probité et de valeur, ce dernier des d'Erlach dont les jours sont comptés, comme ceux de

l'État qu'il veut défendre, n'aura même pas la consolation de tomber sous les coups d'ennemis dignes de lui!... Mais n'anticipons pas sur les événements (1).

(1) Peu de familles présentent une plus longue suite d'illustrations que cette famille d'Erlach. En 1298 (justement six siècles avant la chute de Berne), Ulrich d'Erlach commande les Bernois dans un de leurs plus glorieux combats contre le parti d'Albert de Hapsbourg. Rodolphe, son fils, gagne la fameuse bataille de Laupen (1339). Un de ses descendants, Jean-Louis d'Erlach, élève de Gustave-Adolphe, se distingue de la manière la plus brillante au service de France contre les Autrichiens, concourt essentiellement au succès de la bataille de Lens, et meurt maréchal de France (1650). Son frère, François d'Erlach, fut un des diplomates les plus distingués de son temps, et remplit les fonctions d'avoyer (1651). Sigismond d'Erlach, fils du précédent, suit avec éclat la carrière militaire, devient aussi avoyer et général du corps helvétique (1699). Un autre d'Erlach fut un des marins les plus habiles de ce siècle, et mourut à trente-deux ans, déjà vice-amiral de Danemark. Jérôme d'Erlach servit avec distinction sous le prince Eugène, dans les guerres de la Succession d'Espagne. Il remplit aussi les fonctions d'avoyer, et mourut en 1748. Son fils, Charles-Louis, est celui qui figure dans ce récit: il avait servi en France avant la révolution.

Cette généalogie en quelque sorte cosmopolite de la famille d'Erlach, où nous voyons figurer successivement un maréchal de France, un amiral danois, un général autrichien, est à la fois l'emblème et la critique la plus fidèle de l'ancienne constitution helvétique. Depuis que la Suisse se reposait des guerres civiles comme des guerres étrangères, les grandes puissances recrutaient parmi ses habitants des soldats et des généraux, qui servaient tantôt l'Au-

A peine la guerre était-elle résolue à Berne, qu'un officier français apporta l'*ultimatum* du Directoire. Cet *ultimatum* exigeait la dissolution de l'ancien gouvernement, le licenciement de l'armée, et l'adoption d'une constitution nouvelle qui établissait le système d'unité pour l'Helvétie. Des réflexions plus timides succèdent encore une fois aux résolutions belliqueuses; on revient aux négociations. MM. Tschirner et Frisching sont envoyés à Payerne auprès du général Brune, qu'ils trouvent inflexible; en repassant dans les lignes helvétiques, ils réitérèrent l'ordre de commencer les hostilités à l'expiration de l'armistice. Cette alternative de vigueur et de faiblesse, d'ordres donnés et suspendus, donnés encore et encore révoqués; ce mélange d'audace dans les discours et d'irrésolution dans les esprits, la désunion visible des contingents des diverses portions du territoire, sans accord dans leur but et sans direction

triche, tantôt la France, sans autre motif de préférence que les avantages matériels du service. On ne saurait nier que l'ancien prestige des premiers fondateurs de la confédération s'était ainsi singulièrement amoindri chez leurs descendants, toujours vaillants, mais non plus pour leur propre compte.

commune; toutes ces circonstances, que personne ne pouvait se dissimuler, montraient jusqu'à l'évidence que des combats qui, même honorables, ne pouvaient finir que par des défaites, n'auraient d'autre résultat que d'aggraver les maux de la patrie. Cependant l'armistice touchait à sa fin. Le gouvernement bernois essaye de temporiser encore. Il n'abdiquait pas, il ne faisait que se déclarer provisoire, et les conditions de l'ultimatum n'étaient pas remplies. Bizarre opiniâtreté! C'est pour une chicane de date, pour une dissidence de délai, que la guerre aura lieu. On provoque une invasion armée par la seule obstination de ne vouloir faire que dans un mois, par exemple, ce qui, exécuté aujourd'hui, pouvait empêcher cette invasion! Ou la promesse n'est pas de bonne foi, ou bien une ténacité pareille est absurde. Ce n'est que le 4 mars, au moment où l'occupation de Berne est devenue inévitable, que le sénat prendra enfin le parti de l'abdication.

Le général Brune avait commencé, le 2 au matin, sa courte et décisive campagne, terminée dès le 5 par la prise de Berne, après trois jours de combats acharnés, mais dont l'issue ne pouvait

être douteuse. Dès le début des hostilités, nous rencontrons un grief sérieux, adressé au général français. On prétend qu'un second armistice a existé, et que Brune l'a rompu avant son expiration. Ainsi l'affirment Mallet-Dupan, Planta, M. Raoul-Rochette, et même l'historien allemand Zschokke, partisan de la révolution en Suisse, mais parfois plus que sévère dans ses jugements envers les Français. Comme démonstration irrésistible, on cite des paroles mêmes du général, qui, rendant compte au Directoire de mouvements de troupes bernoises que l'on avait portées dans des villages dépendant de sa ligne, ajoute : « J'ai donné trente heures pour réparer les injures reçues ; on n'y a eu aucun égard, et j'ai attaqué ! » Qu'est-ce que cela prouve ? Que les Bernois ayant empiété sur la ligne française, Brune a menacé de reprendre ce terrain par la force ; mais quel jour, à quelle heure a-t-il fait cette menace ? Si c'est le 27 ou le 28 février, suppose-t-on qu'en sommant les Bernois de se retirer, il y aura joint la clause que ce délai de trente heures qu'il accorde daterait seulement de la minute où finirait l'armistice existant ? Une pareille clause serait absurde. Il n'y a donc ni preuve

matérielle ni preuve morale pour appuyer cette accusation lancée contre un homme dont les passions politiques d'une époque déjà éloignée ne croyaient pouvoir trop charger la mémoire, comme pour atténuer l'attentat odieux dont il venait d'être victime ! Au reste, par une contradiction curieuse, nous trouvons dans M. Zschokke lui-même que, le 1er mars, le général d'Erlach, qui avait de son côté un plan arrêté pour déborder la position de notre armée, fit notifier à l'adjudant général Freyssinet, qui était aux avant-postes à Bienne (1), l'ouverture des hostilités. En commençant l'attaque le 2 au matin, les Français ne faisaient ainsi que répondre à la notification du commandant en chef bernois.

L'armée bernoise était cantonnée de Soleure à Fribourg, sur une ligne d'environ vingt-cinq

(1) La petite ville libre de Bienne avait été occupée le 10 février par l'adjudant général *Nouvion*, et le conseil de la ville avait décrété sa réunion à la France, au moment même où nos troupes entraient tambour battant dans cette cité, qui depuis quatre cents ans n'avait pas vu de troupes étrangères. M. Raoul-Rochette, trompé par une ressemblance de noms, a fait honneur de cette facile conquête au célèbre Gouvion Saint-Cyr, qui n'était pas à cette armée.

lieues Les troupes françaises étaient divisées en deux corps qui s'ébranlèrent en même temps, l'un sous les ordres immédiats du général en chef, l'autre sous ceux du général Schauenbourg. L'avant-garde du premier occupa le jour même Fribourg, presque sans coup férir. Le second entrait en même temps à Soleure sans beaucoup plus de difficultés; il n'avait trouvé de résistance sérieuse qu'à Nidau, de la part d'un bataillon de l'Oberland (bernois). Les milices de Soleure se replièrent partout sans résistance; et les habitants de la ville, qui avaient fermé leurs portes à la petite troupe bernoise, rejetée presque sur les glacis après une défense héroïque, les ouvrirent avec empressement à la première sommation du général français! Sans doute cette inertie de deux villes importantes justifie le blâme que nous avons porté sur l'opiniâtreté intempestive de l'aristocratie bernoise, qui perdait tout pour ne rien céder; mais, d'un autre côté, ces passions démocratiques, qui amortissent la résistance à l'invasion au lieu de l'exalter, ne nous inspirent pas une bien vive sympathie.

L'occupation de Soleure et de Fribourg força le général d'Erlach, débordé par sa droite et par sa

gauche, à concentrer ses troupes en arrière pour couvrir Berne. Ce fut ainsi qu'il se vit obligé de céder, sans combat, le poste de Morat, si fameux par la défaite de Charles le Téméraire. Des bruits de guerre nouveaux réveillaient les échos longtemps endormis des anciens champs de bataille. Les Suisses du dix-huitième siècle allaient perdre, non sans quelque résistance et quelque gloire encore, l'héritage immaculé de leurs ancêtres, la virginité du sol natal. Le 3, le 4 et le 5 mars, nos soldats les forcèrent sur tous les points où ils crurent pouvoir se défendre ; mais partout, dans ces trois jours, ils trouvèrent des ennemis dignes d'eux. Heureux encore ces derniers défenseurs de Berne, si les discordes civiles n'avaient pas trouvé un funeste écho dans leur camp, si le sang des envahisseurs eût coulé seul sous les armes de ces malheureux soldats ! Un écrivain dont nous avons relevé quelques erreurs, sans prétendre diminuer en rien les louanges qui lui sont dues, a trouvé de pathétiques accents pour retracer la déplorable complication des malheurs qui marquèrent ces dernières journées : défiances et soupçons, animosités intestines, glaives tirés contre les Français et tournés

contre les chefs mêmes de l'armée, massacres exécrables de plusieurs colonels et du malheureux d'Erlach lui-même, avec des raffinements de barbarie qu'on eût pu croire dérobés aux assassins de nos fatales journées de septembre. Malgré ces scènes d'horreur, il serait odieux de disputer à d'illustres vaincus la moindre partie de la gloire qu'ils emportèrent au tombeau. Si dans les régences aristocratiques de l'Helvétie, au dix-huitième siècle, nous cherchons en vain le désintéressement absolu, l'abnégation individuelle des Suisses du quatorzième siècle, nous retrouvons du moins, avec des vertus d'une nature différente, toute la stoïque intrépidité des âges précédents. Nous avons dû improuver, au point de vue politique, l'obstination de cette aristocratie qui s'est perdue plutôt que de sacrifier à temps ses priviléges; nous n'en admirons pas moins le fier courage de ces milices qui, jalouses d'expier un égarement fatal, se précipitent avec une audace inouïe dans une lutte sans espoir; qui, enfoncées d'abord à *Neuenegg*, se maintiennent à *Gumminen*, à *Laupen* (dans ce lieu, quel Suisse eût osé fuir!); puis, redoublant d'efforts, reprennent Neuenegg, et n'abandonnent

ce champ de bataille glorieusement reconquis, qu'en apprenant la prise de Berne. Nous n'en admirons pas moins cet avoyer Steiger, magistrat septuagénaire, qui, détrôné du sénat, court auprès de d'Erlach, au poste de Grauholz, encourager les derniers soldats de Berne, et demander la mort aux baïonnettes françaises sans pouvoir l'obtenir. Nous n'en admirons pas moins le dévouement du malheureux d'Erlach lui-même, « si digne de sauver la république ou de périr avec elle, » et qui, en périssant, n'aura pas même la consolation de tomber sous les coups de l'ennemi. Et ne faut-il pas admirer, ne faut-il pas plaindre encore davantage ces pâtres intrépides, ces montagnards de l'Oberland, accourant, bondissant, avalanche vivante, de rochers en rochers, au son du tocsin, à la voix homicide du canon? Honneur surtout à ceux-là, qui n'ont pas même la conscience de leur héroïque dévouement; qui ne discutent pas les causes de la guerre, restent sourds même à ces promesses d'émancipation dont l'étranger se fait le garant, et, ne voyant qu'un fait, l'invasion du sol de la patrie, courent au-devant de la mitraille, s'élancent sur nos canons, et étonnent

par leur indomptable acharnement ces Français accoutumés à étonner l'Europe. Dans la journée du 5 mars, où d'Erlach, disputant le terrain pied à pied jusqu'aux portes mêmes de Berne, recommença cinq fois la lutte, on vit, dans les rangs de ses soldats, à *Fraubrünnen*, à *Grauholz*, à *Vetznee*, des femmes armées d'instruments aratoires combattre et mourir en héroïnes, forçant les vainqueurs à s'affliger d'une telle victoire (1).

(1) Quelques écrivains ont cru devoir faire honneur de la courte durée des hostilités et du massacre des officiers bernois aux *frais de subornation* et aux *émissaires* du Directoire. Nous avons déjà repoussé ces allégations, qui reposent en grande partie sur la fable rapportée par l'écrivain ultrà-royaliste Mallet du Pan, de deux mille billets anonymes glissés dans les poches des soldats bernois, pour les prévenir de se méfier de leurs officiers. Sans cette invention remarquable, on n'aurait jamais soupçonné que, parmi les instruments de guerre des armées françaises, il fallait comprendre la composition des billets anonymes! En réalité, les peuples malheureux sont toujours disposés à attribuer leurs revers à la trahison, et nous avons ce penchant-là tout comme les autres. Les événements que nous venons de raconter s'expliquent parfaitement, d'un côté, par la grande disproportion de forces (surtout d'artillerie légère, si terrible dans les combats de montagnes, et dont les Suisses manquaient absolument); de l'autre, par les divisions intestines qui ne cessèrent jusqu'au dernier moment de déchirer cette malheureuse cité.

Les noms et les portraits de plusieurs des femmes qui com-

Le 5 mars au soir, toute résistance avait cessé. Les débris de l'armée bernoise s'enfonçaient dans les plus âpres sentiers de l'Oberland, en criant à la trahison. Sur la route de Thun, d'Erlach était mis en pièces, à coups de sabre et de baïonnette, par une bande de ces soldats furieux. Un peu plus loin, Steiger, vieillard presque octogénaire, n'échappait à un sort pareil qu'à force de sang froid et de fermeté (1). Pendant ce temps, le général Brune faisait son entrée à Berne. Un morne désespoir planait sur la cité; les amis honorables et sincères de la liberté pleuraient en silence; la vile multitude trouva à peine quelques acclamations pour les vainqueurs. Un tel bouleversement n'allait pas sans un gouvernement provisoire; il eut pour président le trésorier Frisching, chef de ce parti dit le *parti français*, qui, sans doute, avait appelé de ses vœux des réformes inévitables, mais jamais l'invasion accompagnée et suivie de tant de malheurs. Le len-

battirent l'invasion ont été conservés dans la belle collection de costumes suisses publiée par Locher.

(1) Voyez le beau récit de M. Raoul-Rochette, pag. 117-119. Steiger rentra un moment en Suisse, l'année suivante, à la suite des armées de la coalition; mais ce fut pour aller mourir à Zurich, l'âme navrée des misères de l'Helvétie.

demain on planta l'*arbre de la liberté;* Frisching, qui présidait à cette cérémonie, dit en pleurant à Brune pour toute harangue : « *Le voilà debout,* « *citoyen général, votre arbre de liberté; puisse-* « *t-il produire de bons fruits!* » Funeste et véridique pressentiment d'un bon citoyen! La révolution, qui commençait alors, dure encore aujourd'hui. Une démagogie violente et tyrannique a remplacé, dans plusieurs cantons, cette suprématie oligarchique, trop absolue sans doute, mais fondée du moins sur l'autorité de grands souvenirs et de grandes vertus. Malheureux peuple, opprimé par une poignée d'agitateurs dont la violence lui interdit en fait même le droit de suffrage; ramené par le cycle révolutionnaire à un asservissement pire que le premier, et tombant du joug oligarchique sous le joug de patriciens d'émeute et de cabaret! Et l'on s'étonne qu'en présence de pareils spectacles les doutes les plus poignants viennent assaillir les plus nobles cœurs, et l'on ne craint pas que tant d'excès commis au nom de la liberté ne dégoûtent à la fin de la liberté elle-même!

CHAPITRE IV.

Assimilation du gouvernement de la Suisse à celui de la France révolutionnaire. — Projet de constitution rédigé à Paris. — Arrêté du général Brune qui partage la Suisse en trois républiques. — Annulation de cet arrêté par le Directoire. — Opinion de Napoléon sur la révolution de Suisse. — La paix rétablie dans les grands cantons. — Assemblée de députés des petits cantons à Brünnen. — Aloys Reding. — Le capucin Paul Stiger. — Le curé Marianus Herzog. — Trois journées de combats. — Capitulation. — La nouvelle constitution est acceptée par les petits cantons. — Procédés odieux et vexations du gouvernement révolutionnaire français; le commissaire Rapinat. — Traité d'alliance imposé à la Suisse. — Exigence d'un serment de fidélité à la constitution, nouvelle occasion de guerre civile. — Vraies causes et vrais chefs de l'insurrection du bas Underwald. — Journée du 9 septembre. — Suites déplorables de cette journée. — Conclusion.

Jusqu'à l'occupation de Berne, la conduite du Directoire français était au moins susceptible de discussion, sinon au point de vue moral, du moins au point de vue politique. A partir de ce moment, elle ne comporte plus d'essai de justification, même sous ce dernier rapport. Avidité indigne d'un grand État, abus de la force sans pudeur comme sans utilité, violation perpétuelle des droits

de l'indépendance helvétique, tels sont les caractères dont ses actes porteront invariablement l'empreinte.

Parmi les attentats reprochés au Directoire, on a placé en première ligne sa manie d'imposer aux pays voisins des formes de gouvernement semblables à la sienne. La Constitution française semblait être le type obligé de toutes les autres : « C'était, dit M. Raoul-Rochette, comme le lit de Procuste, sur lequel il fallait que l'Europe entière se plaçât. » Du moment où l'invasion était accomplie, où il n'y avait plus moyen de reculer, l'idée d'assimiler les pays soumis à ce qu'était alors la France était logique au point de vue révolutionnaire. Ce principe a été plus d'une fois appliqué, avec plus ou moins d'à-propos et de succès, par divers gouvernements (1); mais le Directoire en compromettait l'utilité par la brutalité des moyens d'application.

Depuis quelque temps déjà, un projet de consti-

(1) Quand le gouvernement anglais s'était, en 1794, emparé de la Corse, qu'il garda deux ans; quand, plus tard, l'influence de ce même gouvernement s'établit en Sicile sous le canon de ses escadres, les constitutions données à ces deux îles furent exactement calquées sur la Constitution anglaise.

tution, rédigé à Paris par le grand tribun de Bâle, M. Ochs, l'un des hommes les plus honorables et les plus intelligents du parti démocratique, circulait en Suisse, comme appuyé de l'assentiment du gouvernement français. Ce projet, qui avait pour base l'unité et l'indivisibilité de la République helvétique, avait été adopté, le 15 février, par le canton du Léman, et un mois après par le canton de Bâle, mais avec quelques modifications. Tout à coup une décision du général Brune apprend à la Suisse qu'elle doit former *trois* républiques. Un cri unanime s'élève contre ce morcellement. Les Vaudois sont les premiers et les plus ardents à manifester leur opposition, et le colonel Laharpe fait à Paris d'actives démarches pour la révocation de cette mesure. Le Directoire y consent, et Brune reçoit l'ordre de désavouer son œuvre. Ce singulier événement mérite quelques réflexions.

De tous les grands traits qui avaient marqué la course victorieuse du général Bonaparte en Italie, celui dont l'imitation était le plus facile et tentait le plus les autres généraux en chef, c'était l'extension toute nouvelle qu'il avait su donner à son autorité. On l'avait vu, de son chef, créer des Etats

et leur imposer des lois. L'amour-propre de Brune s'était laissé prendre à la séduction de l'exemple. Le Directoire ne souffrit pas de lui ce qu'il avait dû souffrir du vainqueur d'Arcole, et on pourrait le louer d'avoir frappé d'anathème une opération destructive de l'intégralité d'un État auquel il n'était censé faire qu'une guerre de principes, si dans tout ceci il n'avait été guidé par son propre intérêt plutôt que par un motif d'équité. Au reste, tout en blâmant l'acte dictatorial de Brune, on ne peut s'empêcher de remarquer que le fond de son système portait sur un fait vrai, c'est qu'il existait dans la contexture physique et morale de la Suisse des différences locales d'une nature grave, qui s'opposaient à l'établissement d'un gouvernement uniforme pour sa généralité. Si, au lieu de trois républiques, Brune n'en eût fait que deux, qu'il eût admis l'unité, la conformité la plus absolue pour les anciens grands cantons renforcés par l'accession de quelques populations nouvellement émancipées, comme le pays de Vaud, l'Argovie, la Thurgovie et autres; si, tout en formant les liens les plus étroits entre cette république et les petits cantons, on avait laissé ceux-

ci vivre paisiblement sous des lois qui leur étaient chères, formant ensemble, si on eût voulu, un seul corps sous le nom de République de Guillaume Tell; ce système, ainsi tempéré par une exception que les localités commandaient, eût pu assurer à la Suisse tous les avantages de l'unité, sans qu'on fût réduit à poursuivre la chimère d'un bien-être hypothétique par le malheur présent de la plus cruelle et de la plus impolitique des guerres, celle qu'il fallut faire aux petits cantons.

Napoléon, dans ses Mémoires (t. IV de Montholon, p. 290 et suiv.), borne aussi aux grands cantons l'action politique que devait se permettre en Suisse le gouvernement français. Il savait mieux que personne combien il nous avait été funeste de donner le premier exemple d'une violation de la neutralité helvétique; mais néanmoins, convaincu qu'il était indispensable à cette époque de placer ce pays sous notre influence, il supposait qu'on pouvait atteindre ce but sans bouleversement, en faisant reconnaître le pays de Vaud, l'Argovie, les bailliages italiens, comme cantons libres et égaux des anciens cantons. Selon lui, cette opération devait suffire pour détruire la prépondérance de l'an-

cienne aristocratie, et ce changement aurait pu être déterminé sans invasion armée, par l'établissement de deux camps, en Franche-Comté et en Savoie, appuyant une volonté forte, exprimée par notre ambassadeur. Je ne sais si Napoléon n'a pas jugé cette question avec ses souvenirs d'empereur ou de premier consul. Qu'après la paix de Lunéville ou d'Amiens une simple démonstration militaire eût produit en Suisse un tel effet, on le conçoit ; mais en eût-il été de même en 1798, quand le souvenir de toutes les abominations révolutionnaires, des péripéties sanglantes et multipliées de la Terreur, était encore si récent ; quand on ne voyait rien de stable, et fort peu de chose d'honnête dans ces gouvernements insurrectionnels qui se succédaient, ou plutôt se dévoraient tour à tour en France ! Nous sommes donc porté à croire, au contraire, que le Directoire, décidé, ou plutôt fatalement entraîné à révolutionner la Suisse, ne pouvait y réussir que par la violence brutale, immédiate, et non par une influence ou par une contrainte morale, que les gouvernements forts et réparateurs peuvent seuls exercer sur leurs voisins.

Napoléon a exprimé plus tard encore (1) l'opinion « qu'il eût fait peut-être la révolution de Suisse, mais en négociant avec Steiger, vieillard de l'ancienne roche. » Ce nouveau moyen ne nous paraît pas plus infaillible que le premier. L'abdication volontaire d'une oligarchie est une des choses les plus difficiles qu'il y ait au monde, et nous avons vu quelles espérances, quels préjugés, respectables d'ailleurs, fortifiaient encore l'obstination de l'oligarchie bernoise. En 1798, Napoléon, mis brusquement à la place du Directoire, n'eût pas mieux réussi que lui par la négociation. En 1802, il eût triomphé de l'avoyer Steiger comme il triompha d'Aloys Reding, par une négociation armée. Ce qui n'est pas douteux, du reste, c'est qu'il eût infiniment mieux valu pour la Suisse être conquise par Napoléon, premier consul ou empereur, que par le Directoire.

Dire qu'après l'occupation de Berne la marche de la révolution fut singulièrement accélérée; que toutes les distinctions de maîtres et de sujets encore existantes disparurent soudain; que, par un entraînement irrésistible, la nouvelle Constitution

(1) T. VI des mêmes Mémoires.

helvétique, adoptée dans chaque chef-lieu des grands cantons, fut bientôt mise en vigueur par la nomination d'un directoire et de conseils législatifs, c'est retracer l'effet naturel, inévitable de la nécessité; mais, il faut l'avouer, la frayeur d'un démembrement, causée, dans le pays même, par la création éphémère de trois républiques, avait exalté au plus haut point le désir de cette *unité* qui formait la base de la nouvelle constitution. Beaucoup d'hommes sages, étrangers à toute exagération, croyaient ce système d'unité nécessaire pour donner à la Suisse une consistance propre à prévenir sa ruine dans des crises nouvelles. Mais la raison et l'équité s'unissaient pour interdire de faire prévaloir ce système par la force des armes, et tel fut pourtant le malheureux parti qu'adopta le Directoire.

Trois journées de combats avaient décidé la prise de Berne, et la prise de Berne avait décidé, dans tous les grands cantons, l'adoption de la constitution unitaire. Il faudra, pour y soumettre les petits cantons, trois autres jours de combats contre des forces moins nombreuses, mais non moins intrépides, plus unies et beaucoup mieux

dirigées. Près de deux mois se passèrent en sommations inutiles de la part du nouveau général en chef français Schauenburg (1), et en invitations non moins inutiles de la part des conseils législatifs rassemblés à Arau. Déjà plusieurs fois depuis le commencement de l'année 1798, des députés des petits cantons s'étaient réunis au lieu ordinaire, à *Brünnen,* petit bourg du canton de Schwytz, pour délibérer et proclamer ensuite l'affranchissement de leurs sujets. Dans les premiers jours d'avril, il se forma au même endroit une sorte de congrès permanent où se trouvèrent représentés Uri, Schwytz, Glaris, Zug et le bas Underwald, auxquels vinrent se joindre des envoyés de Toggembourg, du Rheinthal, de Saint-Gall, d'Appenzell et de Sargans. Tout en se préparant à la guerre, on résolut d'abord de faire partir des députations pour demander aux autorités françaises à Berne, et même au Directoire à Paris, le maintien des anciennes institutions. La députation destinée pour Paris n'obtint pas la permission de poursuivre sa

(1) Brune ne pouvait rester en Suisse, après le désaveu de son projet de constitution. Il venait de passer à l'armée d'Italie. Schauenburg, qui ne commanda en chef que dans cette occasion, était un des plus habiles tacticiens de l'époque.

route. La réponse qu'apporta celle qui s'était rendue à Berne, c'est-à-dire la notification de la volonté inflexible et persévérante du Directoire, porta l'irritation au plus haut degré. Un homme appelé à figurer dans les troubles de son pays avec plus d'éclat que de bonheur, Aloys Reding, ancien colonel au service d'Espagne, jouissait alors dans le canton de Schwytz d'une considération méritée; il fut investi du commandement militaire. Il appartenait à une de ces familles qui, malgré la forme élective des gouvernements, conservaient un ascendant héréditaire sur ces populations patriarcales. A côté de cette influence si légitimement exercée par la raison et le courage, venait se placer celle du clergé. On sait qu'à l'époque où la réforme protestante envahit l'Helvétie, l'antique foi catholique trouva un asile inviolable dans ces montagnes où était née la liberté. Depuis les guerres de religion, où presque toujours les catholiques furent vainqueurs, quoique les moins nombreux, le clergé avait gardé tout son pouvoir sur ce peuple, non moins attaché à sa religion qu'à sa patrie, ou plutôt confondant ces deux objets de son culte dans une même vénération. Ce sentiment,

honorable dans son principe, fut exalté jusqu'au fanatisme par quelques curés et quelques moines, dont l'intervention active donna à la lutte contre les Français le caractère d'une croisade. Ce n'était pas seulement contre le gouvernement des petits cantons, c'était contre la religion, contre les autels, contre Dieu même, qu'étaient, disaient-ils, dirigés les coups de l'armée française. Le livre de la nouvelle Constitution helvétique, dont des exemplaires avaient circulé dans le pays, fut maudit comme étant l'œuvre du démon. Il n'était désigné que par le nom de *livret d'enfer*. Tout chrétien devait craindre de l'ouvrir, et même d'y toucher. Être soupçonné de penchant pour ces nouveautés était un crime qui non-seulement devait être puni dans l'autre monde, mais qui méritait même dans celui-ci les châtiments les plus sévères. L'assemblée du canton de Schwytz adopta une résolution portant que quiconque parlerait de la Constitution helvétique d'une manière favorable serait réputé traître à la patrie, et puni comme tel.

Cependant, même au milieu de ces montagnes fanatisées, on remarquait d'étranges exceptions. Dans le haut Underwald, qui d'ailleurs avait été

menacé un moment par les Français du côté du mont Brünig, la prudence de quelques hommes modérés avait décidé les habitants à accepter la constitution. Cet exemple avait été imité par les habitants de la vallée d'Engelberg, précédemment sujette des moines de l'abbaye de ce nom, qui avaient volontairement abdiqué leur droit de souveraineté. Le pays de Saint-Gall et le Toggenbourg, qui avaient pris part aux résolutions belliqueuses des premiers jours d'avril, se dédirent presque aussitôt. Chacun des autres confédérés retint la presque totalité de ses forces pour garder son propre territoire, et le seul canton de Schwytz eut à supporter tout le poids de la guerre. Abandonné d'auxiliaires sur lesquels il avait compté, Reding rencontra plus d'un obstacle, pour la conduite des opérations militaires, parmi ces mêmes ecclésiastiques dont le concours avait d'abord été utile pour échauffer l'enthousiasme des habitants. Deux d'entre eux figuraient dans le conseil de guerre, et y obtenaient plus de crédit que les chefs militaires eux-mêmes : c'étaient le curé d'Einsiedeln, Marianus Herzog, et surtout le fameux Paul Stiger.

Ce capucin d'Altorf fut l'un des acteurs les plus

remarquables de ce drame court et terrible. Son caractère énergique et résolu, son éloquence naturelle lui donnaient un ascendant marqué sur le peuple. Depuis plusieurs années, il préludait à son apostolat insurrectionnel par de longues pérégrinations dans les montagnes en qualité de *frère quêteur*, et nul de ses confrères ne rentrait au couvent la besace mieux garnie. Depuis l'invasion française, il s'était mis à prêcher la guerre sainte avec la même ardeur et le même succès. C'était le premier aumônier de la croisade; mais un aumônier en même temps général et soldat, dont l'enthousiasme mystique et farouche, et l'accoutrement mi-parti monacal et militaire, rappelaient de nos jours ces *puritains d'Écosse*, dont Walter Scott a ravivé et popularisé le souvenir.

A l'ouverture des hostilités, la petite armée de Schwytz était de dix mille hommes à peu près. Elle prit l'offensive avec beaucoup de résolution et d'audace. Après avoir fait quelques démonstrations du côté de Zurich et du haut Underwald, pour y entretenir l'agitation et s'y recruter des auxiliaires, Reding, qui avait ainsi attiré l'attention de son adversaire vers les deux extrémités de sa ligne,

marcha hardiment sur Lucerne avec le gros de ses forces, dans la nuit du 29 au 30 avril. Cette ville capitula sans résistance ; mais tandis que la plus grande partie des soldats de Reding couraient dans les églises rendre grâces à Dieu d'un premier succès, le capucin Stiger, qu'on voyait marcher dans les rangs avec un sabre suspendu au cordon de son ordre, fit enlever, au mépris de la capitulation et malgré Reding lui-même, la plus grande partie des armes de l'arsenal. Il fallut, dès le lendemain, abandonner une conquête éphémère ; les progrès formidables des troupes françaises avaient paralysé les mouvements insurrectionnels sur lesquels Reding comptait pour renforcer les siennes ; le canton de Schwytz se trouvait réduit à défendre avec ses seules forces son propre territoire.

Alors commencèrent ces trois jours de combats ou plutôt d'assauts, livrés à la dernière citadelle de l'antique Helvétie. Les pâtres, les chasseurs de Schwytz succombèrent du moins avec honneur ; ils se montrèrent dignes de leurs ancêtres, dignes de leurs adversaires. Le 30, on se battit à la fois à Wollrau, sur la frontière du canton de Zurich, et sur les bords du lac de Zug, tout près du fameux

défilé de Küssnacht et de la chapelle de Guillaume Tell. A Wollrau, la victoire, longtemps disputée, resta enfin aux Français : retardés à Küssnacht par la ténacité et l'adresse des chasseurs de chamois, ils n'occupèrent ce poste que le lendemain. Ces progrès ne firent que redoubler l'enthousiasme de nos vaillants ennemis. Partout les cabanes restèrent vides, les troupeaux sans pasteurs ; vieillards, femmes, enfants, tout ce qui pouvait supporter le poids d'une arme courut s'associer à la défense du pays. Le dévouement des femmes surtout ne fut pas moins héroïque que celui des paysannes de l'Oberland bernois. On en vit s'atteler aux canons enlevés à Lucerne, et les traîner à huit lieues de distance par des chemins impraticables même à dos de mulet. On en vit s'occuper de la transmission des ordres, du transport des vivres ; d'autres ramenaient au combat les fuyards, ou venaient ramasser et panser les blessés sous le feu de nos tirailleurs. Tout ce peuple, outragé dans ses affections les plus chères et les plus saintes, n'avait vraiment qu'un cœur et qu'une âme pour se défendre ou se venger en succombant.

Le 2 mai, nos troupes attaquèrent la frontière

du canton sur plusieurs points à la fois. On se battit avec acharnement à Saint-Jost et surtout au Schindellägi, où une petite troupe de carabiniers suisses tint longtemps en échec des forces supérieures. Mais en même temps les défilés presque impraticables du mont Etzel étaient abandonnés sans grande résistance par le curé Marianus Herzog, moins énergique au feu qu'à la prédication. Six mille hommes de troupes françaises pénétrèrent sans obstacles par cette brèche jusqu'au village de Rothenthurm, que Reding occupait en personne avec la réserve, tandis qu'une autre colonne française abordait le célèbre plateau de Morgarten, poste non moins important comme position stratégique que par les souvenirs historiques qui s'y rattachent. Le combat se renouvela sur ces deux points, et non sans avantage pour les Suisses, auxquels la connaissance et l'habitude du pays donnaient, sur ces pentes escarpées, une supériorité physique incontestable. La fusillade recommença le lendemain à Arth, dès deux heures du matin, et se prolongea jusqu'à la nuit sans résultat décisif. Les carabines des chasseurs firent encore un grand ravage dans les rangs de nos soldats, peu familiers

avec ce nouveau genre de guerre, mais bravant la mort avec un sang-froid non moins admirable que celui de leurs adversaires. « Les munitions des « Suisses s'épuisaient dans cette lutte obstinée. De « toutes les habitations voisines, les femmes, les « enfants, les vieillards accoururent apportant du « plomb, du fer, et jusqu'à leur vaisselle d'étain, « que l'on fondait sur-le-champ et que l'on con- « vertissait en balles (1) ! »

Cependant cette résistance désespérée touchait à son terme. L'abandon du mont Etzel avait été en réalité le coup de grâce pour les assiégés; maîtres de ce passage, les Français n'étaient plus séparés du chef-lieu même du canton que par un dernier défilé gardé seulement par les femmes. Supérieurs en nombre et par la science militaire, ils pouvaient multiplier leurs attaques sur une foule de points, et exterminer en détail la population. Le 5 mai au soir, Aloys Reding envoya un parlementaire qui fut accueilli avec empressement : cette guerre cruelle pesait à nos généraux et à nos soldats. Une suspension d'armes de vingt-quatre

(1) Raoul-Rochette, p. 190.

heures fut immédiatement conclue. La seule condition exigée par le général Schauenburg était l'acceptation de la Constitution; et, en revanche, il garantissait toute sécurité pour la religion, les personnes et les propriétés. La capitulation fut proposée, le lendemain 4, à l'assemblée du peuple de Schwytz. Dans cette guerre nationale s'il en fut jamais, chacun était soldat, chacun avait pu apprécier l'impossibilité de résister plus longtemps sans se perdre. Ce ne fut pas pourtant sans de longues et cruelles hésitations que ces hommes vraiment héroïques cédèrent à la nécessité! Le parti de la guerre semblait même prévaloir, et l'œuvre de la destruction recommençait, sans l'intervention de deux hommes dont l'histoire doit recueillir les noms avec vénération : Tanner, curé de Mutta-Thal, et le chanoine Schuller. Au langage de la sagesse humaine, qu'avait fait entendre Aloys Reding, ils ajoutèrent le poids immense de l'approbation sacerdotale, et l'assemblée, dominée par leur influence, accepta enfin la capitulation. L'armée française se retira aussitôt, avec un empressement qu'il faut attribuer, non à la crainte ou à la lassitude du danger, mais à la répulsion instinctive que nos soldats éprou-

vaient pour une semblable guerre. Schauenburg, qui avait apprécié le mérite de son noble adversaire dans les chocs multipliés de ces quatre jours, lui donna les plus hautes marques de considération.

Les autres petits cantons ayant suivi l'exemple de Schwytz, toute trace de dissidence armée disparut momentanément dans le massif des Alpes.

Nous nous étions efforcé jusqu'ici de discuter avec calme et impartialité les actes du Directoire, et nous croyons avoir expliqué jusqu'à un certain point sa conduite à l'égard des cantons oligarchiques. Désormais, tout est à blâmer, tout est à flétrir. Jamais pouvoir ne mit à la fois plus de liberté dans ses paroles et plus de tyrannie dans ses actes; jamais il ne provoqua avec plus d'audace les châtiments de la Providence et la réprobation de l'histoire; jamais, enfin, aucun de ces gouvernements monarchiques si décriés n'avait fait un emploi plus déplorable et en quelque sorte plus sacrilége de la valeur française.

Tandis que le canton de Schwytz nous résistait encore, une insurrection avait éclaté dans le haut Valais. C'étaient les suzerains dépossédés qui voulaient reconquérir leurs vassaux. La lutte se

termina bien vite à l'avantage de ceux-ci, grâce à l'intervention d'un détachement de troupes françaises. La ville de Sion fut saccagée, et tout le haut Valais mis à contribution.

Depuis la fin de mai jusqu'au commencement de septembre, une sorte de tranquillité régna en Suisse ; mais cette paix fut plus onéreuse et surtout plus humiliante que la guerre.

Le Directoire français, qui s'était si fort effrayé de la réunion de tous les pouvoirs dans les mains du général Bonaparte en Italie, s'était hâté, pour prévenir une pareille concentration, d'abord de renvoyer Brune, qui semblait vouloir suivre les mêmes errements, ensuite d'envoyer un commissaire spécial, dont la docilité serait plus assurée. Le premier choix du Directoire pour cette mission n'eût rien eu de très-blâmable, si sa mission n'eût exigé un excès de rigueur que le caractère de l'homme qui en était chargé ne pouvait adoucir. M. Lecarlier, dont la carrière politique était malheureusement souillée d'une tache ineffaçable (il avait voté la mort de Louis XVI), n'avait pas trempé cependant dans les autres crimes de la révolution, et n'était nullement propre aux actes de violence

qu'ordonnait le Directoire. Du reste, il n'eut que le temps d'*ordonner*, par un décret, la proclamation de la nouvelle Constitution helvétique, de frapper une contribution énorme, mais qui fut diminuée depuis, sur les familles patriciennes des grands cantons, et de faire enlever vingt et un des anciens magistrats les plus compromis, qui restèrent pendant plus d'un an détenus comme otages. Cependant le prompt rappel de cet agent, heureux pour lui, fut un grand malheur pour la Suisse. Au seul nom de son successeur, elle dut s'alarmer, et son effroi n'était que trop légitime. Ce nom fatal et de sinistre augure semblait avoir été choisi exprès pour manifester à l'Europe les spoliations exercées, au nom de la France, sur un pays dont on prétendait n'avoir voulu que l'affranchissement et le bonheur.

Le début du beau-frère de Rewbell, du citoyen commissaire *Rapinat*, puisqu'il faut bien le nommer, fut une apposition générale des scellés sur toutes les caisses de Berne sans distinction, ce qui comprenait celles des hospices, de l'instruction et même *celle des pauvres* (1). Le directoire helvéti-

(1) On connaît les calomnies récentes des radicaux de Berne contre quelques familles patriciennes, accusées d'avoir pillé le

que, indigné, fit apposer son sceau à côté de celui des autorités françaises, et informa de cette démarche le chargé d'affaires de la République. Depuis quelque temps nous avons perdu de vue M. Mengaud, non qu'il eût cessé de faire, par intervalles, remarquer sa présence; mais l'impulsion principale ne venait plus de lui, et la considération s'était portée ailleurs en même temps que la crainte. Quoique, pour l'honneur de la légation, il eût dû être satisfait que toutes les mesures spoliatrices et tyranniques passassent par un autre canal, il voyait avec humeur ses fonctions réduites à des communications d'un ordre secondaire. Cette blessure d'amour-propre produisit en lui un changement qui eût pu être utile. Elle le conduisit à examiner en eux-mêmes les procédés des autres fonctionnaires français, et l'injustice révoltante de quelques-unes des dispositions ordonnées par le Directoire le frappa d'autant plus qu'il n'en était pas l'instrument. Il aurait eu là un beau rôle à jouer; mais

trésor de Berne lors de l'entrée des troupes françaises. Ces récits, imaginés pour servir de prétexte à de honteuses extorsions, n'ont aucun fondement réel. Les hommes de la trempe de Steiger ont pu pécher par entêtement; par bassesse, jamais.

en certaines occasions, même pour faire le bien, il faut des ménagements dont M. Mengaud était incapable. Quand le nouveau gouvernement helvétique semblait chercher un refuge auprès du chargé d'affaires français contre les violences du nouveau commissaire, M. Mengaud ne pouvait se permettre que des tentatives de conciliation ; au lieu de cela, il fit de sa réponse officielle à la communication de ce gouvernement un véritable manifeste contre les autres agents du gouvernement français, dont l'autorité lui portait ombrage. C'était faire une déclaration de guerre sans moyens de la soutenir. Sa lettre était du 15 mai, et, le 22, il eut son ordre de rappel. Si la nomination de cet agent à un poste diplomatique avait été extraordinaire, sa révocation ne l'était pas moins. Vainement le ministère des affaires étrangères, dont l'esprit, sous M. de Talleyrand, n'était pas celui du Directoire, désirait être délivré d'un homme si peu propre à figurer dans ce département, alors qu'un certain ordre et une certaine dignité commençaient à renaître dans cette branche de l'administration française; ce désir légitime eût pu rester longtemps stérile, si M. Mengaud, s'élevant d'une manière violente con-

tre les violences d'un rival, n'eût blessé le directeur Rewbell par les accusations dirigées contre Rapinat, son beau-frère Tous les écarts de M. Mengaud, ses lettres peu mesurées, quelques actes moins mesurés encore, n'eussent pas été un motif suffisant pour mettre un terme à sa mission ; il fallait que, changeant une fois ses habitudes, il fût une fois humain et juste dans l'intérêt de la Suisse opprimée. Ce ne fut pas, du reste, un des traits les moins singuliers de ce temps que d'avoir vu, dans un journal officiel, M. Mengaud accusé de pusillanimité, accusation, dit-il lui-même naïvement, singulière et nouvelle pour lui, qui aurait dû bien plutôt s'attendre au reproche contraire (1).

(1) *Moniteur* du 17 messidor an VI.

Un fait suffira pour donner une idée de la bonne foi et de la loyauté de cet agent. Peu de temps avant sa révocation, il avait reçu l'ordre de faire sortir de la Suisse tout ce qui pouvait y rester d'émigrés français. Au lieu d'exécuter directement cet ordre, il commence par s'absenter de Bâle, puis écrit immédiatement au secrétaire de légation, chargé de l'*intérim*, de requérir de nouveau les recherches les plus sévères, et même l'arrestation de tout émigré qui ne serait pas muni de passe-port ou de *permis de séjour* délivré par des autorités françaises. « J'entrevis là, dit M. Bignon, une volonté préméditée de rejeter sur moi l'odieux de ces nouveaux actes de ri-

La modération accidentelle de M. Mengaud, qui tourna contre lui, ne fut pas plus profitable au gouvernement helvétique. Elle ne fit que hâter, de la part de Rapinat, une mesure plus injurieuse encore : la violation des scellés apposés par ordre de ce gouvernement, auquel il signifia, de plus, le 15 floréal (14 mai), que « *ses pouvoirs étaient bornés à l'administration de la République helvétique, et ne pouvaient aller au delà.* » Cette étrange déclaration semblait ne comprendre, sous le nom d'administration, que la plus faible partie des attributions et des prérogatives d'un État indépendant, comme si la République française se fût arrogé sur la Suisse un droit absolu de suzeraineté. Rien de plus commun que des usurpations de cette nature ; mais rien de plus étrange que la naïveté niaise de langage du citoyen Rapinat, s'érigeant officiellement en dictateur. Les corps poli-

gneur. Obligé d'obéir, je montrai sa lettre, et ce soin de ma part, en le blessant, justifia mes soupçons. Heureusement personne ne fut atteint par cette mesure ; ceux des émigrés qui habitaient encore Bâle y étaient tolérés par le gouvernement français, entre autres M. Ch. de Lameth et le duc d'Aiguillon. Plus tard, ils furent brutalement expulsés ; mais ce fut par d'autres ordres, dont je n'eus pas le désagrément d'être l'intermédiaire. »

tiques, comme les individus, sont souvent moins blessés de l'injure elle-même que de l'éclat donné à l'injure. Les nouveaux conseils législatifs s'associèrent à l'indignation du pouvoir exécutif helvétique. Il appartenait aux hommes qui, les premiers, avaient voulu la liberté pour la population sujette, de se montrer aussi les plus zélés défenseurs de l'indépendance nationale. Cette tâche fut admirablement remplie par le député de Bâle, Huber, dans la séance du grand conseil du 19 mai. La réponse du directoire helvétique au commissaire français portait le même caractère de modération et de fermeté. La composition de ce directoire était, du reste, la meilleure possible dans de telles circonstances. Il n'était pas un seul de ses membres auquel le partisan le plus exalté de l'ancien système eût pu refuser son estime (1). C'étaient MM. Glayre,

(1) Il faut reconnaître toutefois que plusieurs des mesures de ce nouveau gouvernement ne furent pas suffisamment prudentes. Trop pressé d'extirper jusqu'à la moindre apparence des anciens abus, trop empressé surtout de complaire au gouvernement français pour tâcher d'adoucir ses rigueurs, il n'agit pas toujours avec la circonspection nécessaire. Parmi ces réformes intempestives et désastreuses, il faut mettre en première ligne les décrets et les lois rendus contre le clergé (mai et juin). C'était répé-

Oberlin, Bay, Pfiffer et Legrand. Leur patriotisme fut mis à de rudes épreuves. Rapinat, après avoir hésité un moment devant cette résistance inattendue, ne s'en montra que plus ardent à poursuivre le cours de ses déprédations. Les caisses de Lucerne et de Zurich eurent le sort de celles de Berne. Quand il n'y eut plus rien à prendre dans les caisses publiques, le spoliateur s'adressa aux bourses particulières. Il frappa des contributions de guerre exorbitantes sur les familles autrefois régnantes des cantons aristocratiques, *même dans les cantons contre lesquels on n'avait pas eu à combattre*, et sur les plus riches abbayes (1). Il eut de plus la maladroite audace de consigner, dans un arrêté du 19 juin, la prétention de se

ter l'une des fautes les plus impardonnables et les plus funestes de la révolution française; c'était manquer implicitement aux promesses faites aux petits cantons par l'autorité militaire française, et assurer ainsi une longue opposition même à la partie équitable et nécessaire des réformes.

(1) Les procédés de Rapinat rappellent ce mot d'un personnage politique, chargé dans d'autres temps d'une mission analogue, et qui écrivait à un de ses collègues : « Nous en restons là quand il n'y a plus que les gens à emporter, *ce dont nous menaçons*. » (Lettre écrite de Prusse en 1807, par M. le comte B...)

placer au-dessus des autorités législative et exécutive de l'Helvétie, défendant aux magistrats d'obéir aux ordres de leur gouvernement qui seraient contraires à ceux de l'autorité française.

La censure était rétablie sur les journaux; les écrivains prévenus d'avoir porté atteinte à l'honneur des autorités françaises devaient être traduits devant des conseils de guerre. Ainsi l'avait voulu le proconsul; et, quelques mois avant, l'une des conditions proposées par M. Mengaud au sénat de Berne était l'établissement de la liberté de la presse! Telle est la logique inévitable et constante des pouvoirs révolutionnaires, dans les grands comme dans les petits États. Toutes ces décisions, il est vrai, ne tardèrent pas à être révoquées; mais leur seule publication n'était-elle pas un scandale irréparable? On ne sait ce qui doit surprendre le plus, ou de la persévérance inouïe de ce commissaire, homme d'ailleurs des plus médiocres, ou de la patience du gouvernement français, forcé de le blâmer chaque jour, et lui laissant la faculté de commettre chaque jour des fautes nouvelles. C'était le triomphe du despotisme inintelligent et brutal dans toute son opiniâtreté. Cette incohérence

dans la conduite du Directoire ne peut s'expliquer que par la division qui régnait alors dans ses membres. Rapinat, détesté en Suisse, blâmé, ridiculisé même en France (1), continuait imperturbablement le cours de ses violences. Après avoir attaqué les caisses et les magasins en vertu de sa suprématie financière, il ne craignit pas, en vertu de sa suprématie politique, d'exiger (2) la démission des membres du gouvernement suisse qui le contrariaient le plus, savoir : deux des directeurs, Bay, de Berne, et Pfiffer, de Lucerne; le secrétaire général Steck, et le ministre des affaires étrangères Begor. On crut que cette demande tyrannique émanait du Directoire, et on céda en gémissant à l'empire de la force. Rapinat lui-même choisit, pour remplacer les deux directeurs démis-

(1) On connait l'épigramme qui courut alors :

> Les pauvres Suisses, qu'on ruine,
> Voudraient bien qu'on examinât
> Si Rapinat vient de rapine
> Ou rapine de Rapinat.

Comment, au reste, les Français n'auraient-ils pas ri d'une administration qui comptait à la fois dans ses rangs un *Grugeon*, un *Volant*, un *Forfait* et un *Rapinat*? (*Biogr. univ.*, art. RAPINAT.)

(2) Le 16 juin.

sionnaires, MM. Dolder et Ochs. Ce dernier, ex-grand tribun de Bâle, et l'un des promoteurs les plus ardents des premières réformes, s'empressa de refuser cette nomination faite, au mépris des lois, par un agent étranger Cependant le gouvernement français apprend ce nouvel écart de Rapinat, qui avait agi en tout ceci sans la moindre autorisation. Cette fois, l'indulgence semble épuisée : Rapinat est rappelé immédiatement, son successeur désigné ; en attendant que ce successeur arrive, le général Schauenburg doit le remplacer provisoirement, et, le 26 juin, ce général notifie au directoire helvétique l'éclatante improbation du gouvernement français pour les procédés de son commissaire. Cette nouvelle a répandu partout l'allégresse ; déjà le grand conseil a ordonné des réjouissances publiques..... Hélas! *le lendemain* même de cette notification, le même général se voit condamné à écrire au directoire helvétique que Rapinat est maintenu dans ses fonctions! Ce malheureux pays, auquel on faisait payer l'affranchissement d'une partie de sa population assez cher pour faire regretter la servitude à la population entière, subissait le contre-coup de l'anarchie de

notre gouvernement. Pauvre Suisse ! et l'on pouvait bien dire aussi : Pauvre France (1) !

Rapinat, n'étant soutenu que par son beau-frère Rewbell, devait nécessairement tomber avec lui; mais le scandale de sa mission n'avait que trop duré pour l'honneur de la République française. La seule excuse qui puisse être raisonnablement alléguée en sa faveur, c'est qu'il ne justifia ce nom fatidique, dont il se glorifiait lui-même (2), que comme personnage officiel, et non comme individu; c'est que, déprédateur impitoyable en tant qu'agent public, il ne fut un Verrès que pour le compte de la France. Ces dépouilles opimes, ravies à la Suisse, soldèrent une grande partie des frais de l'expédition d'Égypte, et ce fut sans doute à cette considération que Rapinat dut plus tard une place dans la magistrature de Colmar, sa ville natale. Si glorieuse qu'elle fût, une entreprise dé-

(1) MM. Bay et Pfiffer persistèrent dans leur démission, malgré l'invitation qui leur fut faite de reprendre leurs fonctions. Ils eurent pour successeurs, mais élus cette fois constitutionnellement, MM. Ochs et Laharpe.

(2) « Croyez-vous, disait-il publiquement, que je sois venu ici pour vos blondes et vos brunes?... Mon nom est Rapinat, et je viens rapiner. »

frayée par de telles exactions pouvait-elle avoir une fin heureuse?

Les bouleversements déjà produits par la révolution française ne pouvaient manquer d'atteindre de petites républiques presque enclavées dans le territoire de la France. Ces pygmées de l'ordre politique n'échappent quelquefois à une incorporation, qui semble inévitable, que par le hasard d'une de ces nobles fantaisies qui dénotent la grandeur d'âme unie à la puissance. Tel fut le respect du général Bonaparte pour la république de Saint-Marin, ou de Frédéric II pour le moulin de Sans-Souci. Ce genre d'orgueil ne pouvait guère entrer dans l'esprit de la pentarchie du Luxembourg. Aussi, depuis quelques années déjà, et surtout depuis la paix de Campo-Formio, le sort de Genève et de Mulhouse semblait implicitement décidé. La réunion de Genève fut délibérée et résolue sous la pression des baïonnettes françaises (1). La violence devait nous reprendre un jour ce que la violence nous avait donné.

Quant à Mulhouse, aucun procédé de ce genre

(1) Voyez le *Moniteur* du 20 avril.

n'attrista du moins sa réunion à la France. Les décrets rigoureux de la Convention avaient réduit cette petite république à un état de souffrance que le Directoire s'était ensuite gardé d'adoucir. Les habitants de Mulhouse en vinrent insensiblement à penser qu'il y aurait pour eux plus d'avantage à devenir partie intégrante de la France, qu'à rester voisins d'un grand État agité au dedans et remuant au dehors, et qui, par la variation probable de ses lois de commerce et de douane, ne leur offrirait de longtemps aucune sécurité. En ce sens, on peut dire que la réunion de Mulhouse fut le résultat d'un vote libre et sincère. Le traité qui en stipulait les clauses fut signé le 26 janvier, et la réunion s'opéra le 15 mars (1).

Le but principal que s'était proposé le Directoire en favorisant la révolution de la Suisse étant de faire entrer ce pays dans son système, il était

(1) Parmi les signataires de ce traité se trouve un nom qui a depuis figuré honorablement dans nos fastes législatifs : celui de Kœchlin. On sait quelle extension énorme l'industrie a donnée à cette ville depuis vingt années. Puisse-t-elle ne pas devoir sa décadence aux funestes utopies qui avaient trouvé, parmi ses ouvriers, de trop nombreux adeptes !

naturel qu'un traité d'alliance offensive et défensive fût conclu entre les deux gouvernements. Dans cette circonstance encore, le gouvernement français ne garda aucune mesure. Cependant le mal fut peut-être moins dans le traité même que dans le mode suivi pour sa ratification. Conclue à Paris le 19 août, cette alliance fut docilement approuvée peu de jours après par les conseils helvétiques. Autrefois les actes de cette importance étaient, dans les petits cantons, soumis à la sanction des assemblées générales. Les articles rédigés par les ministres des princes les plus puissants se discutaient dans les humbles cabanes des Alpes. On se souvenait encore qu'en 1777, lors du renouvellement des anciennes alliances entre les cantons et Louis XVI, le plus pauvre habitant d'Uri, de Zug et d'Appenzell avait été appelé à émettre son vote pour leur approbation ou leur rejet; et alors il ne s'agissait que d'alliance défensive! Le traité du 19 août 1798, acte d'une bien autre gravité, puisqu'il associait la Suisse à toutes les querelles de la France, était au contraire conclu précipitamment, sans consulter nulle part ce peuple qu'on avait si pompeusement pro-

clamé investi tout entier d'une souveraineté absolue! Ce traité augmenta encore le découragement des uns, la défiance et la haine des autres. Par la demande exagérée de secours en hommes, comme par l'excès des contributions exigées en argent, et qu'il avait fallu réduire des deux tiers, le cabinet du Luxembourg se donna tout l'odieux du mal qu'il avait voulu faire, sans recueillir le profit qu'il en espérait.

Tout en flétrissant comme elle le mérite cette politique tyrannique, nous ne saurions nous empêcher de réitérer ici une observation qui doit souvent trouver sa place dans l'étude de notre révolution et des divers incidents qui s'y rattachent. C'est qu'abstraction faite de la violence des formes, toujours inutile et odieuse, les actes de ce gouvernement, dominé, comme les précédents, par la fatalité de son origine, étaient dans un ordre de nécessités devenues irrésistibles. Une seconde coalition s'organisait contre la France révolutionnaire; les préparatifs de cette guerre frappaient tous les regards. Le Directoire se trouvait entraîné de son côté à s'assurer des positions qu'il jugeait

alors utiles à la défense. Des considérations politiques d'une haute gravité l'avaient décidé à hâter, par son intervention en Suisse, l'émancipation politique d'une partie notable des populations, à s'y créer un point d'appui par l'assimilation de la forme de gouvernement. Jusque-là tout était justifiable, ou du moins rien n'était odieux; mais bientôt, dominé par une considération moins noble, mais tout aussi impérieuse, la pénurie financière, il avait déshonoré son intervention par le pillage, par les plus odieux abus de la force, et les conséquences mêmes de ses fautes s'ajoutaient aux nécessités de sa position pour le contraindre à d'autres violences. De là les nouveaux actes de tyrannie et les dernières scènes de carnage qui nous restent à décrire.

Le nouveau gouvernement helvétique avait d'abord siégé à Arau; il fut ensuite transféré à Lucerne; devant, aux termes de la constitution nouvelle, alterner entre les principales villes des grands cantons. Le secrétaire de la légation française, chargé d'affaires par *intérim* depuis la révocation de Mengaud, suivit le directoire helvétique à Lu-

cerne (1). Comme toutes les exigences tyranniques du gouvernement révolutionnaire français passaient alors par Rapinat et Schauenburg, M. Bignon était en Suisse le seul agent français qui ne fût pas un instrument d'hostilité, ce qui lui assurait partout l'accueil le plus bienveillant. Quoique restreint par sa position aux affaires de détail, il se faisait de temps en temps l'intermédiaire des doléances des membres du nouveau gouvernement. Ses penchants personnels le portaient vers les hommes modérés; mais il dut reconnaître qu'à côté d'eux, dans leurs rangs, sous leur égide, se plaçaient des ennemis déclarés du nouveau système, dont les plaintes et les démarches secrètes entretenaient l'exaltation des radicaux et servaient de prétexte aux mesures

(1) Ce ne fut pas sans une vive émotion que le jeune diplomate, encore sous l'impression récente des massacres de la Terreur, dont il avait failli devenir lui-même la victime, contempla sur un des ponts couverts de la Reuss, à Lucerne, cette sinistre peinture du moyen âge qui, retraçant une scène de supplices, donne une des plus anciennes représentations connues de l'instrument de mort que la révolution française venait de baptiser d'un nom nouveau. Dans cette peinture, comme dans notre triste réalité, on voit deux poteaux parallèles, entre lesquels tombe en glissant dans une rainure une masse tranchante de métal. La *guillotine* lucernoise est entourée de cadavres et de têtes coupées.

de rigueur. Les deux hommes qui lui inspiraient le plus de vénération et de sympathie étaient deux membres du directoire, Gleyre et Laharpe. Tous deux aimaient leur pays d'un amour sincère; tous deux pourtant étaient dès lors en complet désaccord sur la manière de diriger la révolution, et l'année suivante devait les voir ennemis acharnés; triste et constant effet des bouleversements politiques! Le premier avait longtemps vécu à la cour de Stanislas Poniatowski, au nom duquel il avait rempli plusieurs missions diplomatiques à Paris et à Pétersbourg. Il en avait retenu quelque chose des manières affables et dignes des anciens magnats polonais. Le rapprochement de ces deux noms de Gleyre et de Laharpe confirme encore ce que nous disions, au commencement de ce récit, sur l'altération graduelle qu'avait subie l'ancien caractère helvétique. Si un grand nombre de membres de l'oligarchie avaient passé une partie de leur vie dans les différentes cours de l'Europe, la démocratie avait aussi ses illustrations cosmopolites. Pour composer en Suisse un gouvernement révolutionnaire, il avait fallu y placer deux hommes, dont l'un avait été le conseiller

d'un roi, et l'autre le précepteur d'un prince impérial.

Pendant ces quelques mois de tranquillité factice, nos ennemis n'avaient pas perdu un seul moment. Partout où la France avait blessé une passion, un préjugé ou un intérêt, ils trouvaient un auxiliaire, et le nombre de ces auxiliaires devenait chaque jour plus nombreux en Suisse.

On dirait, en vérité, qu'il y a de fausses mesures dont tous les gouvernements, dans des positions à peu près semblables, doivent successivement renouveler l'imprudence. Tels sont les serments imposés tantôt à des classes, tantôt à des populations entières. Les gouvernements habiles tiennent peu à ces formalités. Quand on peut compter sur les peuples, le lien du serment est superflu. Si les esprits sont mal disposés, cette contrainte d'un serment prononcé du bout des lèvres fournit un prétexte à des manifestations dangereuses, et parfois des occasions de révolte ouverte. Cette faute, source de tant de maux en France, ne fut pas moins funeste en Suisse, et là pourtant le serment exigé ne se rattachait pas à des questions spéciales de discipline ecclésiastique; il ne s'agissait, pour tous

les citoyens, que d'un serment général de fidélité à la Constitution. Mais les persécutions exercées précédemment contre le clergé par les révolutionnaires français avaient laissé dans le clergé suisse un sentiment marqué de prévention et de haine contre la nation française et contre tout ce qui venait d'elle. Une recrudescence d'insurrection se manifesta donc à cette occasion dans les cantons catholiques. Le canton de Schwytz se montra d'abord le plus animé; mais, cette fois, il sut s'arrêter à temps. Calmé par l'éloquence paternelle de l'ancien landamman Schuler, et par l'ascendant d'Aloys Reding, honorablement jaloux d'empêcher une insurrection qui ne pouvait être que désastreuse, le canton de Schwytz envoya une députation au général Schauenburg et au directoire helvétique (1). Le canton de

(1) L'envoi de cette députation amena un trait qui nous semble admirable, bien qu'il ait été qualifié différemment par d'autres écrivains. Les membres du directoire helvétique parviennent à convaincre les députés de Schwytz que l'arrestation des principaux chefs de ce commencement d'insurrection était nécessaire pour l'entier rétablissement de l'ordre. « Vous êtes un de ces chefs, dirent-ils à M. Heldener, l'un de ces députés; donnez un bel exemple, allez vous-même vous rendre en prison à Lucerne. » M. Heldener comprend ce langage, et va en effet se constituer prisonnier. Une arrestation ordonnée ainsi et ainsi exécutée n'est-

Schwytz reste donc seul en dehors de la lutte qui va s'ouvrir, lutte dont le théâtre sera circonscrit dans le bas Underwald ou Nidwald.

La plupart des écrivains qui ont traité de la Suisse reproduisent de confiance une observation fausse, ou du moins fort exagérée, sur la différence qui existait entre les cantons protestants et les cantons catholiques, au point de vue de la civilisation et de l'intelligence. Il semble que la fidélité à l'antique foi de leurs pères fût une sorte de brevet d'ignorance et de misère pour ces populations démocratiques. Ce reproche est amer et injuste. Pour y ajouter quelque foi, il faut ne pas tenir compte des différences essentielles de localités. Il est vraiment dérisoire de faire un crime du défaut d'industrie à des hommes auxquels la nature même des lieux qu'ils habitent ne permet d'autre industrie que l'éducation du bétail, qui n'ont presque d'autres champs que des pâturages, d'autres eaux que celles des glaciers. Cette race d'hommes ignorants, superstitieux si l'on veut, mais doués d'une foi sincère et d'un cou-

elle pas honorable, et pour le pouvoir qui la demande, et pour le citoyen qui s'y soumet?

rage à toute épreuve, nous ne saurions reconnaître à personne le droit d'en parler avec dédain. Ils avaient déjà conquis leur liberté et vaincu pour la défendre, quand les races sujettes n'avaient pas même encore le sentiment de cette liberté qu'elles n'ont pu obtenir, cinq siècles plus tard, qu'avec l'appui de la France. Quand, au seizième siècle, l'apparition de la réforme alluma la guerre civile entre les cantons confédérés, Berne protestante fut vaincue, malgré sa grande supériorité militaire, par les pauvres et ignorants catholiques des montagnes, et en 1798 nos soldats n'avaient trouvé nulle part de plus dignes adversaires que ces grossiers habitants du canton de Schwytz, qui croyaient qu'on venait renverser leurs autels, et continuer parmi eux les profanations commises en France. Ces mêmes préventions, habilement exploitées, vont faire éclater l'insurrection du Nidwald ; mais, là encore, l'histoire ne doit flétrir que ces instigateurs qui exploitent de sang-froid, dans un intérêt étranger, l'enthousiasme naïf et ardent de ce peuple ; elle doit respecter le dévouement de ceux qui croient combattre et mourir pour la liberté. Ne soyons pas si sévères, hé-

las! pour les peuples trop crédules; gardons une part de dédain et de pitié pour ceux qui ne croient plus à rien!

Nous devons dire, toutefois, que, parmi les populations catholiques de l'Helvétie, nulle n'était plus superstitieuse que celle du Nidwald (1), et, par conséquent, plus facile à tromper sur la nature du serment exigé d'elle, et sur les intentions véritables des Français. C'est, en effet, sa religion que ce peuple veut défendre. Prêter serment à la Constitution, ce serait renier Dieu, se rendre coupable d'apostasie. Les Français, le nouveau gouvernement helvétique prétendent dépouiller les madones de leurs plus précieux ornements, attaquer la Mère de Dieu et Dieu lui-même dans son sanctuaire. Tel est le langage des prêtres, langage sincère, d'ailleurs, chez la plupart d'entre eux, et les pay-

(1) Il existe encore une différence sensible, au moral comme au physique, entre les habitants du haut et du bas Underwald. Les premiers sont d'une haute stature, leur physionomie porte l'empreinte de l'intelligence et de l'activité. Dans le Nidwald, la taille est moins élevée, le regard sombre, la compréhension moins facile. Les deux peuplades ont pour qualités communes la bravoure et l'opiniâtreté la plus inflexible.

sans n'en écoutent plus d'autre. « Que la religion de nos pères, s'écrient-ils, soit notre seule Constitution; la croix de Jésus-Christ, notre arbre de liberté ! »

Dès le 18 août, le clergé du Nidwald avait donné le signal de l'insurrection, en s'accordant pour le refus du serment, dans une assemblée particulière tenue à Stanz. Les nouveaux magistrats furent expulsés ou retenus captifs; plusieurs même ne durent la vie qu'à l'intervention des prêtres, qui, du moins sous ce rapport, ne dérogèrent pas à leur mission de paix et de charité. Une tentative de négociation échoua par l'inflexible rigueur du directoire helvétique, qui avait mis le pays en interdit, et exigeait la réintégration des magistrats et l'arrestation des chefs de la révolte, dans le délai de trois jours. Ces conditions furent rejetées dans une assemblée tumultueuse présidée par l'un de ces chefs même, le curé Kässli, dans les mains duquel un grand crucifix remplaçait le glaive antique des landammans. La guerre sainte fut déclarée d'enthousiasme, et chacun prépara ses armes.

Les principaux chefs de cette nouvelle croisade étaient Lüssi, vicaire de l'église du chef-lieu

(Stanz), Kässli, curé de Beggenried, et Kaiser, desservant de la chapelle de Stanz. A ce triumvirat vint bientôt s'adjoindre le fameux capucin Paul Stiger, qui, lors de la pacification de Schwytz, avait cherché un asile dans le Tyrol. Ce dernier instigateur de la guerre n'a pas même le mérite ou l'excuse de la bonne foi. Doublement imposteur, il fait mentir à la fois le ciel et la terre ; il raconte des miracles de Notre-Dame d'Einsiedeln, des prophéties sorties du tombeau justement révéré de Nicolas de Flüe (1) ; il distribue des reliques, des images, des amulettes, qui rendent invulnérable ou tout au moins ressuscitent. Il parle enfin au nom de Dieu comme ministre de la religion, mais aussi au nom de l'empereur d'Allemagne, comme plénipotentiaire. Il arrive de Vienne ; il a eu, dit-il, des audiences secrètes de l'empereur ; il a reçu l'assurance de la marche immédiate d'une armée autrichienne ; il en montre la promesse par écrit,

(1) Pieux ermite, véritable ange de paix, qui vivait au quinzième siècle, entouré dès son vivant d'une juste vénération. Il eut la gloire de réconcilier par sa sainte éloquence les confédérés prêts à en venir aux mains pour le partage des dépouilles de Charles le Téméraire.

revêtue du sceau de l'empire, et garantit ainsi en même temps les secours humains et l'assistance des légions célestes. Missionnaire infatigable, il parcourt le pays, haranguant au pied de chaque calvaire les habitants qui se pressent sur ses pas. « Ne craignez pas les balles françaises, leur dit-il; si elles vous atteignent, elles ne vous blesseront pas. Quand vous seriez attaqués avant l'arrivée des Autrichiens, seuls vous vaincrez encore; vous chasserez les Français de la Suisse, et avant la fin de l'année *vous pèlerez vos pommes de terre à Paris!* Point de Constitution, c'est une nouvelle hérésie; point de capitulation avec le Directoire, le Directoire est une réunion d'esprits infernaux! » Tel est le langage de ces belliqueux apôtres, dévouant la population fanatisée à des périls qu'ils ne partageront pas!

Ces prédicateurs de l'insurrection ne sont pourtant eux-mêmes que des instruments mis en jeu par des influences étrangères. Les premiers, les vrais auteurs de la révolte, sont des agents anglais (1), quelques émigrés français, des émigrés

(1) Notamment MM. Wickham et Crawfort.

suisses et des Autrichiens. Que de contre-sens rassemblés dans cette étrange guerre! Les secours de troupes sur lesquels comptent ces pâtres du Nidwald, c'est de l'Autriche qu'ils les attendent! Le démocrate de Stanz se constitue le champion de l'oligarchie de Berne! Catholique pur et sévère, c'est de l'or hérétique qu'il accepte pour défendre sa foi, qu'il croit en danger!

L'instant décisif approche; instant vraiment fatal, où les vaincus vont expier leur témérité insensée, les vainqueurs souiller leur victoire par un carnage inhumain. Le délai accordé aux insurgés va expirer. Nulle autorité n'existe plus dans le Nidwald que celle des prêtres; eux seuls parlent, et seuls sont écoutés. Il existe un conseil de guerre à la tête duquel on a mis pour la forme un homme ruiné et sans consistance, nommé Remi de Buren, mais le président véritable est le prêtre Lüssi. Placé au haut de la table du conseil, un pistolet près de lui, seul il commande sans contradiction. Ceux des habitants qui ne partagent pas l'exaltation commune ont pris la fuite; les Français approchent, et nul secours n'arrive. Le haut Underwald lui-même reste immobile. Une poignée de paysans

défie seule et le nouveau gouvernement suisse et ses redoutables auxiliaires, ou plutôt ses maîtres. Plaignons et admirons tout ensemble cette audace qui touche à la sublimité comme à la démence. Ils sont deux mille, qui espèrent vaincre quinze mille Français!

Les hostilités commencèrent le 3 septembre sur les frontières de l'Obwald et sur le lac des *Quatre-Cantons*, si célèbre dans les fastes de l'indépendance helvétique. Ces premiers engagements furent favorables aux insurgés. Les embarcations françaises ne purent aborder, et furent très-maltraitées par le feu croisé des six pièces de canon qui défendaient les rives escarpées du lac. A Alpnach et près de la chapelle Saint-Jacques, nous eûmes aussi beaucoup à souffrir de l'adresse des tirailleurs ennemis, favorisés par les difficultés du terrain. Ces légers succès exaltèrent encore l'ardeur des montagnards; ils reçurent même quelques renforts des cantons de Schwytz et d'Uri. « Trente pâtres de ce canton, se laissant glis-« ser des hauteurs du Seelisberg, vinrent prendre « part à cette lutte désespérée (1) » La prolonga-

(1) Raoul-Rochette, p. 243.

tion de cette lutte pouvait devenir funeste à l'armée française, car elle aurait bientôt changé en auxiliaires de l'insurrection les milliers de spectateurs accourus des autres cantons et groupés sur les hauteurs voisines, d'où ils suivaient avidement les détails du combat. Une répression énergique, impitoyable, pouvait seule prévenir une insurrection générale; elle ne se fit pas attendre.

La lutte recommença sur tous les points le 9 septembre, jour à jamais néfaste dans les annales de la Suisse. Des deux côtés la valeur était égale; les Suisses avaient pour eux l'avantage du terrain, les Français celui du nombre. La lutte se prolonge indécise et sanglante, surtout pour nos soldats. Six cents insurgés résistent longtemps à la chapelle Saint-Jacques, puis se replient en tirailleurs sur le bourg de Stanz, déjà assailli de toutes parts. Mais c'est principalement sur la rive du lac que le combat est terrible. Engagée dans l'enfoncement bordé de rochers à pic au fond duquel est situé le bourg de Stanzstadt, la flottille française est canonnée presque à bout portant par les batteries ennemies, et chaque explosion des carabines rayées des montagnards est suivie d'un cri d'agonie. Enfin,

nos soldats furieux se précipitent dans l'eau, et rivalisant à force de colère avec l'agilité des Suisses, escaladent les rochers escarpés de la rive, et se portent sur les flancs de l'ennemi pour diviser sa défense et lui couper la retraite. D'autres courent droit aux batteries qui les foudroient. Malgré la résistance désespérée des insurgés, l'ascendant du nombre et de la discipline prévaut insensiblement; mais ce n'est pas sans de longs et cruels efforts. Là, comme à Fraubrünnen et à Schwytz, les femmes, les enfants, les vieillards viennent prendre part à cette lutte suprême. L'insurrection agonisante épuise toutes les armes; elle roule des quartiers de roche sur les vainqueurs; elle vient heurter contre leurs baïonnettes des haches, des faux, et jusqu'à des couteaux....

Pendant ce temps, il faut bien le dire, les principaux chefs de la révolte pourvoyaient à leur sûreté!!! Kaiser avait quitté le pays à l'approche des Français; Kässli n'avait pas tardé à le suivre. Lüssi et Paul Stiger font un moment meilleure contenance. Le 9 septembre au matin, Lüssi célébrait l'office divin dans une chapelle voisine; il appelle tous les assistants à la communion: « Nous « ne sommes pas à jeun, disent plusieurs d'entre

« eux. *N'importe*, répond-il, *Dieu n'y regarde* « *pas de si près!* » Il continue à donner des bénédictions, à distribuer des chapelets et des médailles, à promettre les secours du ciel qui n'abandonnera pas ses défenseurs; mais quand la fusillade se rapproche, il quitte l'autel et s'échappe en tremblant, peu jaloux d'obtenir pour lui-même la couronne du martyre. Chemin faisant, il rencontre une troupe de femmes. Au lieu d'employer son ascendant à éloigner ces malheureuses du théâtre de carnage dont il s'éloigne lui-même: « Courez, « leur dit-il, les Français sont battus; allez aider « vos maris à compléter leur victoire!!! » D'un autre côté, le capucin Stiger se retire avec la même précipitation. Passant par le village de Buschs, il y trouve des paysans attroupés; il jette au milieu d'eux un sac sur une table, en disant : « C'est de l'argent anglais! Toutes vos pertes se- « ront remboursées! Marchons à l'ennemi! » Les Français approchent; la fusillade commence; Paul Stiger a disparu(1)!!!

(1) Ces faits, si étranges qu'ils paraissent, ont été établis par une information judiciaire, et n'ont jamais été démentis par personne.

Nous devons ajouter que Stiger mourut honorablement, l'an-

Cependant le combat finissait, ou plutôt dégénérait en extermination. La journée avait été bien plus sanglante pour les Français que pour les Suisses, qui n'eurent pas plus de cent morts, et encore moins de blessés. L'obstination meurtrière de la défense avait exalté jusqu'à la rage la fureur des assaillants. Des scènes de carnage continuèrent à la lueur des incendies. Des enfants, des femmes périrent en essayant encore de se défendre. Soixante-trois personnes s'étaient réfugiées dans l'église de Stanz. Dans les temps de barbarie, la vengeance des vainqueurs eût sans doute respecté cet asile; mais la révolution avait affranchi ceux-là des préjugés religieux, et, d'ailleurs, ils ne se connaissaient plus !...

Pourtant le soldat français n'est pas cruel de sang-froid. L'intervention courageuse de quelques officiers supérieurs avait déjà préservé la petite ville de Stanz d'une entière destruction. Le lendemain, les vainqueurs furent honteux, presque épouvantés de leur victoire. Le général Schauenburg invita

née suivante, d'une maladie contagieuse qu'il prit en soignant les malades et les blessés de l'émigration suisse. D'autres prêtres avaient péri en combattant dans la journée du 9 septembre.

les fugitifs à rentrer dans leurs foyers. Il fit rassembler les troupeaux, les bestiaux épars, et les rendit aux propriétaires. Les magasins de l'armée s'ouvrirent pour assurer aux habitants des moyens de subsistance ; bien faible adoucissement pour tant de misères et de douleurs ! Le désastre du Nidwald retentit dans toute l'Europe, et y souleva des récriminations amères et fondées contre la politique du Directoire, dont les exigences impitoyables avaient causé une telle catastrophe. Il eût été toutefois équitable de faire retomber une partie de ce blâme sur les cabinets ennemis de la France, et principalement sur ceux de Londres et de Vienne, qui avaient encouragé et précipité en quelque sorte dans l'arène ce malheureux peuple, sans être en mesure de le soutenir. M. Pitt fit entendre en leur faveur des paroles de compassion et de sympathie au sein du parlement anglais ; mais dans cette humanité factice de ce grand agitateur du continent, il était facile de reconnaître les calculs et les spéculations de la politique. La nation anglaise répara une partie des torts de son gouvernement en faisant passer dans le Nidwald d'abondants secours.

L'impression profonde que produisit partout cette

catastrophe, l'intérêt général qu'excita le sort malheureux des habitants du Nidwald, suggèrent tout naturellement une réflexion que nous n'osons pourtant exprimer ici qu'avec une sorte de doute, tant le hideux contact de la démagogie a profondément refoulé dans les âmes les sympathies les plus généreuses! Les maux de ce pays étaient grands, sans doute; mais ils étaient partiels, restreints à une portion minime de l'un des plus petits cantons de la Suisse. Combien de désastres plus généraux, de dévastations plus effroyables passent presque inaperçus parmi les contemporains et dans l'histoire! On sait, et on daigne à peine se souvenir que la plus grande partie de la population de Moscou, c'est-à-dire vingt fois la population entière du bas Underwald, périt de misère et de froid à la suite de l'incendie de cette ville, ordonné par l'empereur Alexandre, et cette affreuse catastrophe jette à peine une ombre légère sur la mémoire du despote auteur de tant de maux; tandis que les malheurs de quelques centaines de pâtres cachés dans leurs montagnes ont agité l'Europe et ne peuvent se relire sans une émotion profonde. D'où vient cette contradiction, cette bizarrerie apparente

de l'esprit humain? Ah! c'est que la compassion se mesure à la dignité morale de celui qui la fait naître; c'est qu'il est aussi des titres de noblesse pour les peuples, et que le premier de tous, c'est la liberté! En Russie, nous voyons un maître qui commande le suicide, et deux cent mille esclaves qui se tuent, et cet affreux spectacle nous laisse presque indifférents; en Suisse, deux ou trois cents hommes libres succombent en défendant ou croyant défendre la liberté qu'ils tiennent de leurs ancêtres, et l'Europe entière s'émeut de leur martyre! Oui, c'est une sainte et noble chose que la liberté, en dépit des passions basses et hypocrites qui usurpent ou profanent trop souvent son nom. Heureux les peuples dignes de conquérir et de garder longtemps ce don précieux du ciel! Nul sillon n'est plus profond que le leur sur la terre, nulle trace n'est plus lumineuse dans l'histoire! La servitude, c'est l'engourdissement léthargique, c'est l'hiver d'un peuple; la vraie liberté, c'est la saison chaude et brillante, c'est l'été avec ses orages, mais aussi avec son ardeur féconde et ses moissons qui mûrissent au soleil!

L'excès des misères où tombent les nations fait

presque toujours éclater quelque grande vertu. Ce fut à la suite des malheurs du Nidwald que parut Pestalozzi, l'un de ces hommes trop rares, qui n'ont d'autre pensée que de se rendre utiles à leurs semblables. Depuis plus de vingt ans, Pestalozzi s'était occupé sans relâche de l'éducation des enfants pauvres et abandonnés, et avait même compromis dans cette entreprise sa fortune privée ; ses vues philanthropiques, consignées dans un ouvrage qui obtint une grande vogue (*Lienhard et Gertrude*), avaient rendu son nom populaire en Suisse et même en Europe. Cependant il n'avait reçu encore aucun encouragement officiel, quand le nouveau gouvernement helvétique lui confia les orphelins du Nidwald, dont il fut à la fois l'instituteur et le père. Installés d'abord à Stanz, dans un ancien couvent, ils furent contraints de se réfugier, dès l'année suivante, au château de Berthoud, dans le canton de Berne, quand le massif des Alpes devint le théâtre de nouveaux combats. Peu d'années après, cet établissement déjà célèbre fut transporté à Yverdun, qui vit sa plus grande prospérité et sa prompte décadence. On peut contester le mérite et la justesse de quelques idées de

Pestalozzi ; mais ce que l'on ne peut contester à cet homme de bien, c'est le zèle le plus ardent et le plus désintéressé pour l'amélioration intellectuelle et physique des classes pauvres. Son nom doit figurer honorablement sur la liste trop peu nombreuse des bienfaiteurs de l'humanité.

Peu de jours après la terrible journée du 9 septembre, deux jeunes gens de la légation française s'embarquèrent à Lucerne et vinrent prendre terre à Stanzstadt. Un sentiment de compassion mêlé de curiosité les engageait à visiter cette scène de carnage et de deuil. La seule inspection du lieu de débarquement de cette anse étroite, bordée de rochers à pic presque inaccessibles, leur permit d'apprécier et l'opiniâtreté meurtrière de la défense, et la témérité furieuse de l'attaque. A Stanzstadt, les deux voyageurs visitèrent les ruines d'une tour antique, du haut de laquelle un seul homme, roulant des quartiers de roche, suffisait naguère, dit-on, pour empêcher une invasion des Lucernois. Ceux qui pouvaient naguère, par de si faibles moyens, protéger leur territoire, n'avaient pas à bénir les progrès de la civilisation ; ils ne la connaissaient encore que par un

effrayant progrès de moyens de destruction, que par une autre invasion plus terrible, dont tous leurs bras réunis n'avaient pu arrêter le ravage.

Le pays n'offrait que ruine et désolation aux regards attristés des voyageurs. Le bourg de Stanzstadt n'était plus qu'un monceau de décombres fumants. Dans la petite ville de Stanz, située une lieue plus loin, ils retrouvèrent des scènes non moins lugubres. Ils parlèrent à quelques habitants qui retiraient leurs meubles à demi brisés des ruines de leurs maisons. Ces infortunés avaient cruellement expié une résistance qui chez eux n'avait pas été celle du plus grand nombre. Une petite ville, une bourgade a déjà son degré de civilisation et ne provoque pas des malheurs, suite inévitable d'une résistance désespérée. C'était dans les cabanes éparses de la plaine, et surtout dans les montagnes, que l'insurrection avait recruté ses soldats.

Stanz fut la patrie d'un des demi-dieux de la liberté helvétique, de cet Arnold de Winckelried si célèbre par son dévouement sublime dans la journée de Sempach. Quel trépas plus héroïque que celui de ce guerrier qui, voyant ses compa-

triotes s'épuiser vainement contre le mur impénétrable et mouvant des piques autrichiennes, s'écrie : « *Ayez soin de ma femme et de mes enfants : je « vais vous ouvrir un passage!* » s'élance les bras étendus sur ces pointes acérées, qu'il étreint et ramène en faisceau sur sa poitrine, tombe enfin cloué au sol, déjà mort, mais ouvrant par sa chute même une brèche dans la muraille de fer, et assurant ainsi la victoire et la liberté de ses concitoyens!

La statue de Winckelried, érigée sur la grande place de Stanz, attira les regards de nos deux voyageurs. Demeurée intacte au milieu de tant de ruines, cette image révérée semblait survivre au désastre pour rappeler et présager en même temps des jours plus heureux. Le marbre ou le bronze des fastueux mausolées tombent souvent sous les coups d'un vainqueur irrité; la modeste statue de Winckelried n'avait provoqué aucun ressentiment ennemi, et la simplicité du monument avait garanti le respect pour le héros.

En retournant vers le lac, les deux Français se trouvèrent environnés, à l'entrée d'une prairie, d'un groupe de dix ou douze enfants qui imploraient leur pitié. Le malheur, toujours sacré, est

plus touchant encore à cet âge. Les voyageurs questionnèrent ces pauvres enfants : les uns avaient encore leur mère, mais le père avait péri ou n'avait pas encore reparu ; incertitude plus poignante que la mort même. D'autres, plus malheureux, n'avaient plus ni père ni mère, et ne vivaient que des secours du petit nombre d'habitants qui n'avaient pas déserté la ville. Et c'était à la France que tant de malheurs étaient dus ! Nos voyageurs donnèrent tout ce qu'ils avaient d'argent, et s'éloignèrent, heureux d'avoir, autant qu'il était en eux, réhabilité ainsi leur patrie. A peine avaient-ils fait quelques pas de plus dans la prairie, qu'ils virent deux robustes paysans, la faux sur l'épaule, s'avancer transversalement et semblant calculer leur marche de manière à se croiser avec les étrangers. Ceux-ci se crurent perdus ! ils étaient sans armes, à la merci de ces hommes, qui devaient peut-être aux Français la destruction de leurs chaumières ou la mort de quelque parent, et qui pouvaient faucher là, comme plantes maudites, deux ennemis de plus. Arrivés tout près des deux voyageurs, ils s'arrêtèrent et les regardèrent fixement ; l'un d'eux fit même un geste de colère et de menace à l'aspect

de la cocarde tricolore. Après un moment d'hésitation, ils reprirent lentement leur marche. Sans doute ils avaient pu voir de loin les orphelins recevoir l'aumône des deux jeunes Français, auxquels cette bonne action sauva la vie (1).

Un des principaux alliés de la Suisse, contigu aux petits cantons, allait bientôt devenir comme eux un champ de bataille pour les trois premières puissances du continent : c'était le pays des Grisons ou Ligues grises (2). Sans nous étendre sur les dissensions intestines de ce pays, il nous suffira de dire que l'objet en était à peu près le même qu'en Suisse, un combat entre les hommes qui voulaient le maintien d'anciens priviléges dont ils profitaient, et ceux qui en réclamaient l'abolition. Dès 1794, ceux-ci avaient obtenu la plus grande partie de leurs demandes; mais un parti travaillait sans relâche à détruire l'effet de ces réformes : c'était celui de la nombreuse famille des Salis, anciens servi-

(1) L'un des deux Français était M. Bignon.

(2) Les Ligues formaient trois petites républiques unies par un lien fédératif. On prétend que leur nom vient d'écharpes grises, qui faisaient partie de l'habillement chez les habitants de la première de ces trois ligues. Cette étymologie n'est pas merveilleuse, mais on n'en connait pas de plus raisonnable.

teurs de la France monarchique, devenus depuis auxiliaires de la France extérieure, par conséquent aux ordres des ennemis publics ou secrets du gouvernement révolutionnaire français. Ce fut ce parti qui, en 1797, empêcha d'envoyer des commissaires à Milan auprès du général Bonaparte, malgré la promesse qu'on lui en avait faite, et occasionna la décision qui enleva aux Ligues la Valteline, Bormio et Chiavenna. « Vous m'en voulez encore « un peu pour la Valteline; mais vous aviez mérité « de la perdre, » disait en 1803 aux députés des Grisons Bonaparte devenu premier consul. En 1798, la question des Ligues grises n'était pas pour le gouvernement français, quel qu'il fût, une question de doctrine, mais une véritable question politique. Les laisser détachées de l'Helvétie, c'était les livrer à l'Autriche; décider leur réunion à la Suisse, c'était les placer sous l'influence française Le cabinet du Luxembourg fit donc un acte logique en leur adressant, et leur faisant adresser par les conseils législatifs d'Arau, l'invitation de se réunir à l'Helvétie. Pour les partisans de la liberté, dans le pays même, il s'agissait de savoir si les concessions obtenues seraient conservées ou anéanties. Un sen-

timent de nationalité respectable en lui-même, mais peut-être intempestif, prévalut contre leurs efforts. Le parti de la réunion s'étant ainsi trouvé en minorité, les persécutions commencèrent, les communes qui s'étaient déclarées pour cette opinion furent désarmées, les chefs du mouvement libéral de 1794 ne trouvèrent de sûreté que dans la fuite. Le moment était favorable à l'invasion autrichienne. Les troupes de cette puissance inondèrent le pays sous prétexte d'y prévenir l'occupation française. Elles y entraient pour le prendre sous leur protection, et l'on sait ce que pèse la protection de l'Autriche. Grâce à l'émigration qui avait eu lieu, les Autrichiens, qui s'étaient engagés à respecter les propriétés et les personnes, n'eurent heureusement à violer que la moitié de leurs promesses (1). Dans la guerre de 1799, les Ligues grises partageront le sort des petits cantons. Les montagnes, les vallées des Grisons seront le théâtre des plus sanglants combats et de la retraite non moins meurtrière des débris de l'armée russe. Les triomphes du général Bonaparte, devenu premier consul, termineront aussi les con-

(1) Raoul-Rochette, p. 365.

testations des habitants des Ligues, et ce pays deviendra partie intégrante de la Confédération helvétique.

En exposant avec quelque détail tout ce qui concerne la révolution helvétique, nous avons cherché, dans les appréciations comme dans le récit, à nous rapprocher le plus possible de la vérité. On ne nous accusera pas sans doute de nous être laissé dominer par des impressions contemporaines, et d'avoir fait, en haine de la démagogie d'aujourd'hui, la part trop belle aux tendances contre-révolutionnaires d'autrefois. Nous oserons encore, avant de conclure, rappeler en deux mots les grands résultats sociaux de cette révolution. Les populations du pays de Vaud, du bas Valais, de l'Argovie, de la Thurgovie, du Toggenbourg, des bailliages autrichiens, comme aussi celles d'une partie des villes et de toutes les campagnes dans les cantons aristocratiques, étaient, depuis des siècles, dans un état de servage plus ou moins oppressif. Elles ont trouvé dans la révolution de 1798 cet affranchissement qui aurait dû être plutôt l'œuvre volontaire et pacifique de leurs anciens suzerains. Toute trace de servitude, de restrictions féodales, a disparu sans retour en Suisse, de même qu'en France.

Chaque année, dans ces glaciers dont l'Helvétie offre l'horreur sublime à l'admiration des voyageurs, la fonte imperceptible des couches inférieures détermine un mouvement. Sensible aux feux de quelques jours d'été, l'énorme masse chancelle, glisse sur sa base et fait un pas. Quelque chose d'analogue à ce phénomène imposant de la nature venait de s'accomplir dans l'ordre politique et social de la Suisse. En vain ce pays, devenu l'année suivante le champ de bataille de l'Europe, va nous montrer le plus étrange spectacle, celui des pâtres des petits cantons, des fils de Guillaume Tell, guidant les soldats de l'Autriche à travers ces mêmes rochers, vieux remparts de l'indépendance helvétique; en vain l'émigration oligarchique associera ses efforts à ceux de la coalition. Et quand plus tard tous ces bruits de guerre auront cessé de fatiguer les échos des Alpes, vainement encore de nouvelles convulsions politiques se succéderont sans relâche sur le sol de l'Helvétie : l'émancipation politique des populations sujettes prévaudra contre toutes les attaques des ennemis de la révolution, contre toutes les fautes de ses partisans. Ce grand principe social, désormais irrévocable, sera re-

cueilli et consacré par l'acte de médiation de 1803, œuvre mémorable du premier consul Bonaparte, auquel était réservée la gloire de réparer les maux que l'Helvétie devait en grande partie à la France, et de faire succéder à tant d'agitations dix années de calme et de prospérité.

C'est ainsi, sans doute, que nous aurions terminé ce récit dans un temps d'illusions généreuses et décevantes, quand ces grands mots sonores de liberté et de progrès gardaient encore tout leur prestige. Pour les âmes enthousiastes et jeunes, les révolutions sont belles à voir de loin. Sous la Restauration, et même sous le gouvernement de Juillet, les imaginations ardentes trouvaient un certain charme à évoquer, au sein d'un calme profond, le souvenir des tempêtes déjà anciennes ; il était piquant alors d'atténuer ou de contredire les impressions douloureuses et cruelles qu'en avait gardées la génération précédente. Mais aujourd'hui, nous avons acquis l'expérience, l'amère expérience des révolutions. Des masques poétiques et menteurs, détachés soudain, ont trahi des figures hideuses ; évoqués par d'imprudents caprices, les spectres de l'anarchie et de la guerre civile errent librement

parmi nous, et l'on se demande avec effroi quelle conjuration assez puissante pourra les rendre à la nuit (1). Maintenant aussi, par un revirement naturel des idées et des esprits, l'expérience du présent éclaire le passé d'une lueur nouvelle, et les révolutions passées semblent moins belles aux imaginations désabusées. Ainsi, pour en revenir spécialement à celle dont nous venons de tracer le tableau; dans d'autres temps, le grand fait de l'affranchissement des sujets eût tout dominé à nos yeux, nous n'aurions songé qu'à le faire ressortir, en atténuant et voilant les maux qui l'accompagnèrent. Aujourd'hui nous voyons autrement et plus juste peut-être, et ce bienfait d'une révolution nous semble une parcelle d'or dans un océan de fange. Oui, sans doute, cette émancipation était juste en elle-même, inévitable tôt ou tard; mais peut-être n'avons-nous pas tenu un compte assez rigoureux de tout le préjudice matériel, et surtout du préjudice moral qu'en éprouva la Suisse. Nous avons redit les désastres et les rigueurs de l'invasion, les exigences faméliques du Directoire français, les

(1) Ceci était écrit, on le voit bien, avant le 2 décembre 1851.

écarts d'un proconsulat aussi ignoble que barbare, mais nous n'avons pas rappelé la perturbation profonde, irrémédiable peut-être, qu'apporta l'invasion dans des mœurs jusque-là si primitives et si pures. Par amour-propre national, autant que par un juste sentiment des convenances, nous n'avons pas voulu montrer la corruption suivant pas à pas la conquête, et la licence des camps français librement installée dans les chaumières alpestres. Nous aurions bien pu rappeler aussi que le pervertissement du sens moral a été, en Suisse comme en France, la conséquence des bouleversements politiques, et que le sentiment de devoirs pourtant aussi sacrés pour l'homme libre que pour l'opprimé s'affaiblit partout dans les masses, à mesure qu'y pénètre le sentiment de droits légitimes, fatalement mêlé à des aspirations confuses d'envie et de haine contre les classes supérieures (1). Après tout, et sans évoquer ici le souvenir des désordres et des convulsions intérieures de la Suisse, jusqu'en 1803 d'abord, et de 1814 à nos jours, nous poserons seulement, comme conclusion de ce récit,

(1) M. Émile Montigny a parfaitement indiqué ce nouveau point de vue, encore presque inexploré, de l'étude des

deux faits incontestables : l'un, c'est que tous ces désordres ont leur racine dans les mutations violentes opérées sous la pression des armes étrangères ; l'autre, c'est que, si le despotisme radical devait rester le dernier mot de la révolution helvétique, cette révolution, à tout prendre, aurait été pour la Suisse un malheur plutôt qu'un bienfait. Nous parlions tout à l'heure de ces scènes de la nature si admirables en Suisse, de ces glaciers qui craquent et chancellent sur leur base immense. Parfois aussi, hélas! ces convulsions entraînent d'affreux malheurs; parfois toute une vallée riche et paisible disparaît sous une montagne éboulée. Qui sait si ce premier craquement de 1798 n'était pas seulement le symptôme précurseur de quelque effroyable avalanche sociale, suspendue en ce moment sur la Suisse entière (1)!

Mais si cette révolution n'a été pour la Suisse

époques révolutionnaires. (*Revue des Deux-Mondes*, novembre 1851.)

(1) Les événements actuels semblent démentir ou ajourner du moins ces prévisions sinistres. Puisse l'influence d'un gouvernement fort et réparateur se communiquer à la Suisse, et la majorité paisible des populations helvétiques avoir à bénir une deuxième fois le nom de Napoléon !

qu'un bienfait encore douteux, il est un fait irrévocablement acquis à l'histoire : c'est que l'intervention violente du gouvernement révolutionnaire français dans les affaires de la Suisse n'aura été, en définitive, que funeste à la France. Nous l'avons déjà dit : malgré le mauvais vouloir de l'oligarchie bernoise, rien n'autorise à penser que, dans la guerre qui se renouvela bientôt après, les Autrichiens eussent violé les premiers une neutralité consacrée par le respect de tant de siècles, et, sous ce rapport, le gouvernement directorial a encouru une effrayante responsabilité dont personne, hormis l'empereur Napoléon, ne s'est assez souvenu jusqu'ici. En prétendant fortifier la France contre les ennemis que lui avait suscités la révolution, il l'avait déjà affaiblie moralement et même matériellement, au point de vue de la défensive. Nous laissons de côté des arguments stratégiques, domaine exclusif des écrivains militaires ; nous dirons seulement que les maîtres de cet art, Napoléon lui-même à leur tête, ont reconnu que c'était en définitive un mauvais système, dans l'intérêt de la France, pour l'attaque comme pour la défense, de livrer le massif des Alpes aux chances des combats, tandis que la neu-

tralité de la Suisse permet, au contraire, de porter des forces considérables sur deux lignes d'opérations distinctes (1). Le Directoire lui-même ne tarda pas à subir les conséquences de sa faute; dès l'année suivante, cette occupation de la Suisse, dont sa tactique se promettait de si beaux résultats, l'obligea de donner une extension démesurée à son système de défense, et mit la France à deux doigts de sa perte. Bonaparte, mieux inspiré, avait senti profondément l'avantage de la neutralité helvétique, et, quoique médiateur tout-puissant, l'avait respectée dans ses campagnes de 1805 et 1809.

Mais quand vint l'heure de nos revers; quand, malgré des prodiges d'audace et de génie, l'empereur Napoléon se vit enfin réduit à défendre l'ancien territoire français avec une armée décimée par les combats et les maladies, la coalition de 1814 se souvint, à son tour, des événements de 1798, et se décida bien vite à ne pas sacrifier un immense avantage stratégique au respect chevaleresque d'une neutralité que la France elle-même n'avait pas su respecter. Les oligarchies dépossédées, qui

(1) Voyez notamment Jomini, *Vie de Napoléon*, I, 244-249.

croyaient alors recouvrer leurs priviléges, encouragèrent cette invasion nouvelle ; le passage fut livré sans combat aux Autrichiens de Schwartzenberg, qui, dans la nuit du 1er janvier 1814, commencèrent à défiler sur le pont de Bâle, tandis qu'un autre corps traversait la Suisse entière pour aller envahir nos départements du Midi, et que les Prussiens inondaient déjà la Lorraine et l'Alsace. On sait quelles furent les conséquences désastreuses de cette invasion exécutée avec tant de promptitude et d'ensemble sur tant de points à la fois. On le voit, la violation du territoire helvétique par les coalisés dérive immédiatement de la violation de ce même sol par le Directoire. Les pouvoirs révolutionnaires passent vite en France, mais nous traînons encore longtemps après eux la lourde chaîne de leurs erreurs et de leurs crimes.

CHAPITRE V.

Affaires d'Italie. — Attitude équivoque du gouvernement pontifical dans la sédition du 28 décembre. — Départ de l'ambassadeur français, Joseph Bonaparte. — Guerre. — Convention qui la termine. — République romaine. — Sédition dans l'armée française à Rome. — Insurrection des Transtévérins. — Projet d'expédition en Égypte. — Motifs vrais ou supposés de cette expédition. — Insultes faites à l'ambassade française à Vienne. — Lettre curieuse et inédite de l'ambassadeur Bernadotte. — Son départ. — Conférences de Selz. — Expédition d'Égypte. — La flotte française quitte Toulon. — Prise de Malte. — Arrivée à Alexandrie. — Gouvernement et population de l'Égypte. — Proclamation fameuse de Bonaparte. — Journée des Pyramides. — Entrée au Caire. — Bataille navale d'Aboukir. — Destruction de la flotte française. — Influence de cet événement sur la politique des États européens. — Révolte du Caire. — Ressources fournies à l'armée par la commission des sciences et des arts. — Desaix dans la haute Égypte. — Bonaparte à Suez, aux sources de Moïse. — Trajet de la mer Rouge.

Livrée à l'influence révolutionnaire, l'Italie n'était pas plus heureuse que la Suisse. On eût dit que le Directoire avait hâte de commettre toutes les fautes auxquelles la sagesse précoce du vainqueur d'Arcole avait jusque-là mis obstacle. L'abus de la victoire et de la force, poussé jusqu'aux derniers excès ; à Rome, la gloire de nos armes compro-

mise dans un succès trop facile contre un gouvernement sans défense ; les inspirations d'une colère imprudente préférées aux sages conseils de la clémence ; deux trônes, dont l'Europe ne pouvait manquer d'épouser la querelle, renversés avec une insouciance brutale et puérile de l'avenir, et faisant place à deux fantômes de républiques qui s'évanouiront au premier revers de nos armes ; enfin l'ingratitude s'alliant à l'imprudence dans la spoliation de la maison de Sardaigne, si mal récompensée d'avoir abandonné, en 1796, la cause de la coalition... Que de fautes accumulées en peu de mois par le gouvernement directorial, fautes dont il ne tardera pas à porter la peine, et la France avec lui !

On sait que l'invasion de Rome eut lieu à la suite de l'étrange sédition qui avait éclaté le 28 décembre précédent. Quelques rassemblements avaient parcouru différents quartiers en distribuant des cocardes françaises et appelant le peuple à la liberté. Traqués par les troupes pontificales, les insurgés cherchèrent, dans le vaste palais de l'ambassade française (1), un asile qui ne fut pas

(1) *Palazzo Corsini.*

respecté. Cette violation du droit des gens était d'autant plus fâcheuse que l'ambassadeur Joseph Bonaparte, dont on peut contester les lumières, mais non la parfaite loyauté, avait formellement décliné toute participation à l'insurrection. Malheureusement les soldats pontificaux, exaltés par le meurtre de quelques-uns de leurs camarades, ayant d'ailleurs encore devant eux des insurgés, ne virent plus dans l'ambassadeur et sa suite que les chefs de l'insurrection. L'un des plus brillants officiers de l'armée d'Italie, le général Duphot, qui allait épouser le lendemain Pauline Bonaparte, fut la victime de ce déplorable malentendu. Son imprudente audace l'avait précipité, le sabre à la main, jusque dans les rangs des soldats, qui furent trompés par cette attitude, et sans doute comprirent mal ses paroles. Atteint d'un premier coup de feu en pleine poitrine, il ne tomba pourtant qu'au second ; puis toute une décharge vint encore cribler ce corps déjà inanimé ! Il était quatre heures, et le lendemain matin, à six heures, Joseph quittait Rome, laissant le palais Corsini encore investi par les troupes, et occupé en partie par les révoltés, sans que le gouvernement romain eût pris

aucune mésure décisive pour mettre fin à cette étrange situation.

Il n'est pas facile de définir la première cause d'un mouvement pareil, et d'en signaler les vrais coupables. L'émeute fut-elle, dans son principe du moins, l'œuvre d'encouragements secrets donnés par la France aux démocrates de Rome, ou bien une combinaison de politique ennemie qui, en fournissant un prétexte d'accuser les Français de mouvements révolutionnaires, tendait à brouiller de nouveau le Saint-Siége avec la République française? Entre ces assertions contradictoires des passions politiques, toute appréciation positive échappe à l'historien impartial. Peut-être y a-t-il un peu de vérité de part et d'autre, comme dans toute controverse humaine. Il est incontestable que quelques Français, et surtout des artistes imbus des idées révolutionnaires du temps, avaient laissé entrevoir à des sujets romains avides de changements, des dispositions favorables à leurs désirs; et ceux-ci auront été alors ou les premiers moteurs d'une insurrection maladroite, ou les dupes d'instigations ennemies qui, les entraînant à se prononcer sans forces suffisantes pour réussir,

avaient pour but de les perdre, en compromettant les Français qui se trouvaient à Rome. Ainsi s'expliqueraient, d'une part, le langage de ces artistes français venant réclamer pour l'insurrection l'appui de notre ambassadeur ; de l'autre, l'argent répandu, dit-on, à profusion, pour soudoyer l'émeute, puis ces lenteurs singulières, ces incroyables méprises dans la répression. Quoi qu'il en soit, l'attitude du gouvernement romain demeure injustifiable ; elle ne peut s'expliquer que par la trahison ou la faiblesse, par toutes les deux peut-être. Il était averti, par l'ambassadeur lui-même, du mouvement qui se préparait. Il eût pu prévenir ou dissiper de suite le rassemblement, dont la contenance était pitoyable (1). Il eût pu, du moins, donner des ordres formels pour faire respecter la juridiction de la France ; c'était son devoir, c'était son intérêt, eût-il même suspecté la loyauté de cet ambassadeur; l'eût-il cru disposé en effet à com-

(1) Un artiste français, dit Joseph dans sa dépêche du 11 nivôse, se présente à moi comme un frénétique, en me disant : « Nous sommes libres, mais nous venons réclamer l'appui de la France. »—« Si le gouverneur de la ville fait pointer contre vous un canon, lui dit l'adjudant général Sherlok, où est votre prétendue liberté ? »

ploter, la veille d'une fête de famille, la perte d'une autorité que son frère n'avait pas voulu détruire. Loin de là, aucune précaution n'a été prise, ou il n'a été pris que des mesures imparfaites, plutôt pour donner lieu à un combat que pour l'empêcher. Tandis que le palais Corsini devient le théâtre d'une scène de confusion et de carnage, qu'un général français tombe sous les coups des soldats, le cardinal secrétaire d'État Doria Pamphili reste immobile et comme indifférent à ce qui se passe; il est sourd aux appels réitérés de l'ambassadeur. C'est après douze heures d'inaction qu'enfin il semble apercevoir les conséquences de ce meurtre, lorsque, par une troisième lettre plus menaçante encore que les deux premières, Joseph Bonaparte demande ses passe-ports pour quitter Rome immédiatement. Alors la scène change. On voyait sans trop de déplaisir cette insurrection d'une nature en apparence révolutionnaire, dans laquelle des Français étaient frappés. On espérait que la blessure pourrait se guérir par des palliatifs. Il est trop tard désormais, et, il faut bien en convenir, l'imprudence du gouvernement pontifical, pour nous servir du terme le plus doux, donnait

trop beau jeu à la malveillance non équivoque du gouvernement français. L'ambassadeur s'est retiré en Toscane, et de là retourne à Paris.

En présence de ce triste incident des annales de Rome moderne, comment ne pas remarquer que cette capitale du monde chrétien, tour à tour agitée de passions contraires, semble avoir, depuis bientôt soixante ans, une sorte de privilége pour les assassinats politiques ! Si Basseville et Duphot peuvent être considérés comme victimes des préjugés religieux et de la haine pour la France, la démagogie, armée à son tour du stylet, a surpassé de notre temps les horribles exploits du fanatisme. Celui-ci, du moins, frappait sans préméditation, dans l'emportement d'une rage aveugle; les modernes Brutus de Rome, eux, font du meurtre en artistes, et l'assassin, désigné par le sort dans un conciliabule abominable et sacrilége, essaye, *sur un cadavre relevé et adossé au pilier d'une église*, le coup dont il frappera le lendemain un vieillard sans défense (1).

(1) Le fait atroce que nous indiquons ici a eu lieu à Rome, la veille de l'assassinat de M. Rossi. Il a été attesté sur les lieux, par des témoins dignes de foi, à un personnage distingué,

Écartons cet affreux souvenir pour juger impartialement les passions d'une autre époque ; sachons flétrir et détester le crime, quelles que soient la cocarde dont il se pare et la cause qu'il déshonore. Loin de nous la pensée que la vertu de Pie VI ait jamais pu autoriser l'assassinat de Duphot ; mais nul n'osera nier que, politiquement parlant, sa vieillesse vénérable était à peu près en tutelle. L'assassinat de Basseville en 1792, la mort de Duphot en 1797, doivent être considérés comme d'inignes témoignages, sinon de la perversité, du moins de l'anarchique faiblesse de la cour de Rome, dominée par des influences antifrançaises. Elle se trouva ainsi irrévocablement compromise, avant qu'on fût en mesure de la secourir. Ses explications ne sont pas admises ; la guerre est déclarée ; une armée française marche sur Rome sans rencontrer l'ombre même d'une résistance. Le 10 février, nos

peu suspect assurément de convictions ultrà-réactionnaires. Loin de nous la pensée d'accuser tous les ennemis politiques de cet homme illustre de complicité dans cette préméditation exécrable ; mais, de bonne foi, un peuple chez lequel l'exaltation révolutionnaire produit de pareilles scènes est-il bien mûr pour la liberté ?

batteries sont pointées contre les remparts de la ville éternelle ; le canon va briser ses portes. Une convention, ménagée par le ministre d'Espagne Azzara, l'un des plus grands admirateurs de Bonaparte, termine ce simulacre de guerre qui n'a été qu'une marche de quelques jours. Des hommages personnels sont rendus au saint-père; mais le parti républicain, surgissant à l'ombre des baïonnettes étrangères, a proclamé sa déchéance. Un gouvernement régulier et sage userait avec plus de modération d'un triomphe si facile, tout en prenant de justes mesures pour la sauvegarde de ses nationaux et la réforme d'abus intolérables; il saurait respecter cette autorité pontificale, si faible matériellement, mais à laquelle il ne faut que le prestige de la persécution et du martyre pour recouvrer une force morale incalculable. Mais, hélas! là où Napoléon lui-même s'est trompé plus tard, comment le Directoire n'eût-il pas failli?

Sans doute, il y avait beaucoup à faire pour la réforme du gouvernement romain, mais non de cette manière. Sans doute, cette organisation exceptionnelle, qui donnait au clergé le monopole des honneurs et du pouvoir, était susceptible de

certaines modifications. On pouvait peut-être tenter l'organisation d'une administration civile, capable de vivifier l'industrie et l'agriculture (1). C'eût été une gloire vraie, durable pour la République française, victorieuse sans combat, d'avoir seulement entrepris dans Rome une œuvre de perfectionnement et de vraie civilisation. Mais de semblables pensées étaient bien trop au-dessus de l'intelligence des hommes qui présidaient alors aux destinées de la France. Pour eux, entrer dans Rome, détrôner le pape, c'était avoir porté le dernier coup à la superstition catholique, et la Réveillière croyait voir déjà son culte théophilanthropique installé à Saint-Pierre. On eût dit d'ailleurs qu'il entrait dans les destinées de ce siècle de revoir,

(1) « Voici, écrivait Dupaty peu d'années auparavant, un échantillon de la manière dont on cultive, dans les environs de Rome, le peu de terrain soumis à la culture. Aux époques du labour et des récoltes, des particuliers se rendent dans une place publique avec cent, deux cents, trois cents paires de bœufs. Arrivent ensuite les propriétaires, qui en louent un certain nombre, et les conduisent sur leurs possessions, souvent à huit ou dix milles. Alors, dans l'espace d'une seule journée, on exécute toute l'opération de la saison. En un jour, on laboure ; en un jour, on sème ; on moissonne et on récolte en un jour. Ces travaux de l'agriculture ressemblent à des coups de main qu'on va faire dans les campagnes. »

sinon la réalité, du moins l'ombre des temps antiques. Pour la première fois depuis Rienzi, le mot de *République romaine* a donc retenti autour du Capitole. Cette nouvelle république proclamée au Forum, par un rassemblement tumultueux qui usurpe le nom de peuple romain, a, comme l'ancienne, son sénat, ses consuls, ses tribuns, improvisés comme elle-même. Il va sans dire que l'autorité de ce gouvernement, malgré la pompe des noms et des souvenirs, était parfaitement nominale et dérisoire. « MM. Duport et Bertoglio, dit un témoin oculaire contemporain, sous le titre de commissaires du Directoire exécutif, gouvernaient l'État ecclésiastique qui venait d'être décoré du titre de République romaine; ils dirigeaient ses consuls, ses sénateurs et ses tribuns (1). Bientôt nous verrons ces prétendus héritiers des Brutus, s'enfuir tout effrayés parmi les bagages de Championnet, lors de l'invasion napolitaine, reparaître fièrement à la suite des Français, puis disparaître de nouveau, lors de nos revers en 1799.

(1) Méchin, *Voyage et mission en Italie*, p. 8. Nous avons reproduit presque en entier, à la fin de ce volume, cette relation intéressante et à peu près inconnue jusqu'à ce jour.

La multitude s'amusa pourtant un moment de ce spectacle comme d'un nouveau carnaval offert à sa curiosité. Il se trouva aussi quelques cardinaux assez épouvantés par l'aspect de nos baïonnettes, pour aller chanter un *Te Deum* à Saint-Pierre. Endormie dans la poussière de ses vieux héros, la Rome moderne se soulève à peine pour regarder ce fantôme d'un passé qui ne saurait revivre, et dont la tradition est perdue pour elle.

Soyons justes pourtant. Si cette résurrection éphémère de la liberté romaine ne triomphe pas de l'apathie des masses, si la crainte ou l'appât d'une curiosité stérile contribuent principalement à grossir son cortége, elle compte pourtant quelques amis sincères. Ce n'était pas, à cette époque, une bande de démagogues cosmopolites venant risquer leur dernier enjeu à Rome. Bien des illusions généreuses étaient encore possibles alors, bien des hommes vraiment honnêtes et éclairés se livraient à l'espérance d'améliorations qui semblaient faciles au premier abord. Les vices séculaires, et plus encore la faiblesse excessive du gouvernement, la misère publique insultée par les richesses du duc de Braschi, neveu du pape, avaient fait un grand

nombre de mécontents, et les mécontents se crurent tous un moment républicains. Jamais peut-être l'autorité publique n'avait été si peu respectée que sous le pontificat de Pie VI, malgré la vénération qu'il inspirait et qu'il méritait personnellement. Depuis son avénement, les registres de l'hôpital de la Consolation attestaient l'entrée de *soixante-quinze mille* personnes frappées de coups de couteau, à Rome seulement et dans les environs. La proportion était la même dans le reste de l'État ecclésiastique. « Ces coups de couteau, écrivait peu d'années auparavant un voyageur célèbre, ne causent ni mouvement ni horreur ; on le voit donner de sang-froid, on les raconte de sang-froid. Le meurtrier ne passe ni pour méchant, ni pour dangereux, ni pour infâme. Sans doute, dit-on, on l'a provoqué. On regarde l'usage du couteau comme une portion de la justice laissée au peuple... L'assassinat au couteau est tellement regardé comme un crime privé, que le pardon de l'assassiné désarme absolument la justice souveraine. C'est la vengeance qui fait la police à Rome (1) !

« Il n'y a ici, dit-il encore, que trois sortes de personnes : le pape, le clergé et le peuple... Le

(1) Dupaty, lettre 79.

clergé réunit tous les honneurs et tous les pouvoirs ; et c'est des rapports plus ou moins intimes avec des membres plus ou moins considérables du clergé que découlent les importances secondaires et les considérations subalternes... Tout ce qui n'est pas clergé, reste en deçà : princes, marquis, avocats, fermiers, artistes, marchands, domestiques, mendiants ; c'est là le peuple (1). » On voit que tout ce qui n'était pas le clergé ou sous l'influence immédiate du clergé, pouvait voir avec quelque satisfaction le changement inauguré par nos armes. Malheureusement, il n'y avait, dans cette partie de la population, ni l'énergie, ni les lumières, ni le jugement nécessaires pour se substituer à un ordre de choses qui, malgré ses défectuosités, avait sa base et sa raison d'être. On avait pu improviser l'appareil théâtral de l'ancienne république ; pouvait-on improviser de même une nation, et refaire un peuple avec sa poussière ?

Dupes de leur imagination naïve, les nouveaux républicains fêtaient ce triomphe factice, dû seulement à l'intervention étrangère. Ils croyaient à la régénération, à l'allégresse du peuple ! Le peuple

(1) Lettre 76.

s'amusait, en effet; il y avait si longtemps que le dernier pape était mort! Vingt-trois ans de suite sans un nouveau souverain, sans des illuminations et des réjouissances extraordinaires, cela est si rare, cela paraît si long à Rome!

Au milieu de ces fêtes républicaines, une couronne de lauriers fut offerte au général en chef français. Berthier remercia de cet honneur ceux qu'il nommait bénévolement les fils des Scipions et des Brutus; mais il ajouta qu'il n'acceptait cette couronne que pour l'envoyer à BONAPARTE. Le nom de Bonaparte absent rayonnait du double prestige d'un souvenir glorieux et d'un avenir que chacun pressentait devoir être plus grand encore.

L'occupation de Rome ne donna lieu qu'à un seul incident grave, une sédition militaire; sédition étrange, digne d'excuse, sinon d'éloge, à un certain point de vue. Ce fut la révolte de l'honneur soulevé par les brigandages, commis au nom de l'armée par quelques hommes indignes de lui appartenir, et par des agents qui la déshonoraient au lieu de la servir. Tels étaient, il faut le dire en gémissant, les premiers bienfaits de l'occupation française. Les officiers et sous-officiers, réunis dans l'église du

Panthéon, qu'un tel motif du moins ne profanait pas, rédigèrent et votèrent une pétition par laquelle ils invoquaient la sévérité du Directoire contre les concussionnaires, dont les déprédations anéantissaient les ressources nécessaires aux besoins réguliers des soldats, et faisaient surtout haïr le nom français. Masséna, qui venait de remplacer Berthier, Masséna, sévère pour les troupes, trop peu sévère, hélas! pour les dilapidateurs, ordonna vainement à cette réunion de se dissoudre, et n'atteignit ce but qu'en faisant battre la générale. Cette mesure ramena promptement les officiers sous leurs drapeaux ; mais le général en chef, voulant faire disparaître toute trace d'une manifestation blessante pour lui, prétendit faire sortir les troupes de Rome et n'y laisser que trois mille hommes de garnison. Cette rigueur imprudente raviva les mécontentements, et provoqua une infraction plus grave encore à la discipline. Les troupes ne sortirent pas; et par le fait, leur désobéissance fut un bonheur. Des ennemis de la France qui observaient la sédition, qui l'envenimaient peut-être, avaient saisi ce moment pour soulever contre nos soldats en désordre le faubourg du

Transtévère, population mobile et ardente, ou les passions extrêmes sont toujours sûres de recruter des adeptes, en parlant vivement aux sens. Des drapeaux à l'image de la Madone, portés par des moines, enflammaient ce peuple, doublement exalté par ses préjugés religieux et par la haine de l'étranger. Cette journée aurait été plus affreuse encore que les Pâques de Vérone, si le général Dallemagne, à la tête d'une poignée de braves, n'eût arrêté les premiers efforts des insurgés. Alors, ramenés aux lois inflexibles de la discipline par le sentiment du péril commun, nos soldats se rallièrent autour du général, et le lendemain la discipline était complétement rétablie. Toute sédition militaire est sans doute répréhensible, et plus que toute autre, mais cette fois quels séditieux! Et que penser d'un gouvernement qui encourage ou tolère de tels excès de la part de ses agents, que c'est presqu'un fait honorable dans l'histoire, pour tout un corps d'armée, d'avoir décliné, par une protestation contraire à tous les usages militaires, la solidarité d'un pareil déshonneur (1)!

(1) Bernadotte, alors ambassadeur à Vienne, écrivait peu de temps après à l'un de ses collègues : « J'ai été instruit de l'évé-

Bonaparte n'avait pas encore quitté Paris à l'époque de la mort de Duphot et de l'invasion de Rome. Il se montra profondément affligé et contrarié de ces événements; non pas, comme on l'a prétendu, qu'il fût jaloux de semblables lauriers, mais parce qu'il jugeait sainement les choses, et que le renversement du trône pontifical lui semblait, dans les circonstances présentes, un acte de haute imprudence, dans l'intérêt bien compris de la France. Les événements ne tardèrent pas à justifier ces sages prévisions.

Tandis qu'un des lieutenants du général Bonaparte renversait ainsi, par ordre du Directoire, un gouvernement que ce général avait su épargner, le projet d'une expédition lointaine occu-

nement malheureux arrivé à Rome; je suis au désespoir que les troupes aient manifesté une volonté si prononcée de ne pas obéir au général Masséna. Les pillages *vrais ou supposés,* dont on accuse ce général, n'étaient pas, suivant moi, des motifs suffisants pour porter l'armée à s'insurger. Le gouvernement, *organe de la volonté de la nation,* avait ordonné, l'armée devait obéir. » Cependant l'immoralité des agents du gouvernement était si notoire, que Bernadotte ajoutait : « C'est en distribuant des récompenses aux hommes vertueux et en punissant le vice, que le Directoire fera exécuter les lois et les règlements militaires, *sans être obligé de s'appesantir sur les châtiments.* » (Vienne, 11 germinal, an VI.)

pait en France le vainqueur de l'Italie; expédition aventureuse, qui, par ses difficultés même souriait à son courage et flattait son orgueil. Reporter en Égypte la civilisation dont elle fut le berceau, rouvrir les communications avec les peuples du Gange, et rendre au commerce de l'Inde son ancienne route, fonder une colonie qui serait l'entrepôt de ce commerce, et qui, au besoin, remplacerait nos colonies d'Amérique pour la production du sucre, assurer enfin à la France l'empire de la Méditerranée : tel était ce projet, et alors il ne présentait rien de matériellement impossible. Cette entreprise offrait même à l'audace d'un homme de génie une perspective plus vaste encore. Maître de l'Égypte, il pouvait, nouvel Alexandre, porter en quatre mois une armée sur l'Indus, y rallier les populations encore en lutte avec l'Angleterre ou déjà subjuguées par elle, et, en peu d'années, en peu de mois peut-être, faire flotter sur soixante millions d'hommes le nouveau drapeau français. Mais, sans poursuivre ces chances hasardeuses, la seule conquête de l'Égypte offrait déjà une moisson assez riche à la France. L'affermissement de notre domination dans

ce pays eût suffi pour porter à la puissance anglaise un coup mortel ; et, borné à cet objet, le succès pouvait être considéré comme probable. Il eût été infaillible, si la France eût été mieux gouvernée, et l'Angleterre moins bien servie par sa marine.

L'idée de cette expédition n'était pas nouvelle. Conçue sous le ministère de M. de Choiseul, longtemps ensevelie dans les archives du département des affaires étrangères, elle en avait été récemment exhumée. On a voulu imputer cette résurrection aux intrigues du ministère anglais. M. Botta, notamment, affirme que M. Pitt envoya à Paris des *agents chargés d'or*, qui firent décider l'entreprise. Ces agents et leur or arrivaient un peu tard, car il est constant que Bonaparte s'était occupé de ce projet en Italie, dès l'époque des négociations de Campo-Formio. Comme le Directoire trouvait ainsi l'avantage de se délivrer d'une rivalité, ou plutôt d'une supériorité importune, on a cru voir de sa part un but dans ce qui n'avait été qu'un moyen occasionnel, l'expédition ayant été primitivement voulue pour elle-même. Au reste, le Directoire et Bonaparte se trouvèrent en par-

faite coïncidence de vues sur ce point, quoique par des motifs très-différents. A son retour en France, Bonaparte avait compris de suite que son moment n'était pas encore venu. « Quels que fussent déjà ses titres à la reconnaissance nationale, ils ne lui donnaient pas le droit de renverser le gouvernement établi, auquel il devait son avancement rapide et une partie de sa gloire. Il fallait que ce gouvernement se détruisît lui-même par son incapacité (1). » Pour échapper à l'envie, sans cesser de fixer les yeux du monde, il lui fallait, dans l'intervalle, un nouveau champ de gloire, un nouveau théâtre ; et quel plus beau théâtre que celui de tant d'événements fameux, que cette terre d'antique et mystérieuse civilisation, illustrée depuis tour à tour par les souvenirs d'Alexandre, des Ptolémées, de César, de Cléopâtre, par les grandes luttes religieuses du quatrième siècle de l'ère chrétienne, et enfin, après d'autres siècles d'obscurcissement et de barbarie, par l'image radieuse d'un héros français, de saint Louis? Telles étaient les grandes pensées

(1) Jomini, I, 258.

du conquérant de l'Italie. Le Directoire était moins préoccupé de cette magie des souvenirs et des vues d'agrandissement de la puissance française : la sécurité du moment était sa grande affaire. Tout en continuant de combler Bonaparte d'éloges et de marques publiques de déférence, on s'applaudissait tout bas d'avoir trouvé une si belle occasion de le faire disparaître pour longtemps, peut-être pour toujours.

Cependant des signes non équivoques annonçaient que sous peu la France pourrait avoir besoin de toutes ses forces et de tous les talents de ses généraux; mais l'habitude de la victoire avait donné une confiance qui allait jusqu'à l'aveuglement. Parmi ces présages menaçants, il faut placer l'émeute de Vienne contre la maison de l'ambassadeur Bernadotte (1), à l'occasion du déploiement du drapeau tricolore. Ce déploiement était une nouveauté à Vienne ; mais la République française et la présence de son ambassadeur à Vienne étaient aussi des choses nouvelles. Ce qui donnait toutefois

(1) Voyez, à la fin de ce volume, une lettre curieuse et inédite écrite de Vienne par Bernadotte au général Ernouf.

quelque gravité à cette inauguration, c'est qu'elle n'était pas un acte d'ordre naturel, mais une sorte de représailles d'une fête par laquelle on célébrait l'anniversaire du départ des volontaires viennois pour l'armée d'Italie. C'était une susceptibilité déplacée chez Bernadotte d'avoir vu un acte d'hostilité dans cette fête, comme c'en était une peut-être, de la part du ministre autrichien, de souffrir impatiemment l'aspect d'un drapeau purifié et ennobli par la victoire. En admettant même que l'émeute n'eût pas été dirigée par le ministre, qui d'ailleurs aurait pu se reposer de ce soin sur les Russes et les Anglais, elle n'aurait pas duré plusieurs heures sans une connivence secrète, ou une inertie coupable de l'autorité. Dans l'étroite enceinte de la cité viennoise, rien n'était si facile que de dissiper un semblable attroupement, surtout à une époque où la science des barricades était encore dans l'enfance. Peut-être le cabinet impérial ne vit-il dans ce tumulte qu'une correction utile donnée à l'amour-propre de l'ambassadeur, qu'on espérait calmer ensuite par de tardives démonstrations de déplaisir et de regret. L'obstination de Bernadotte à quitter Vienne le lendemain rendit

l'affaire plus délicate ; elle donna lieu à des explications sérieuses, et même à la retraite momentanée du baron de Thugut. Un négociateur, le comte de Cobentzel, fut envoyé à Selz, où Bonaparte dut un moment aller représenter la France ; mais le Directoire ne tarda pas à se raviser. On nomma, pour le remplacer à Selz, M. François de Neufchâteau. L'Autriche, qui avait offert des réparations, qui peut-être eût accordé d'abord une satisfaction raisonnable, régla bientôt son langage sur les événements, et les conférences des deux plénipotentiaires restèrent sans effet.

Cependant Bonaparte ne s'abusait pas sur les difficultés et les périls prochains de la situation. Au moment même de partir pour Toulon, il avait senti et fait observer que cette expédition d'Égypte, si importante dans l'hypothèse du maintien de la paix continentale, devenait, dans le cas contraire, une témérité inopportune. Sans doute, il lui était permis de se croire alors nécessaire à la France. Dans l'homme nécessaire, le Directoire ne voyait qu'un homme de trop en Europe. Il insista pour le prompt départ de l'expédition ; Bonaparte obéit, se fiant à la fortune de la France du soin de pré-

parer le moment favorable pour son retour (1).

Arrivé à Toulon le 10 mai 1798, il mit à la voile le 19. Trente mille hommes environ l'accompagnaient dans sa course aventureuse ; Alexandre n'en avait pas plus quand il marchait à la conquête de l'Asie. L'escadre française parut devant Malte le 9 juin ; la possession de cette île devait être pour nous un immense avantage pour les communications ultérieures avec la France ; sa conquête seule, un présage heureux. Des intelligences avaient été ménagées dans la place avec quelques officiers français, plus attachés à leur pays qu'à une institution caduque. Toutefois il n'y avait pas une heure à perdre pour agir ; autrement on pouvait être rejoint par Nelson. La descente s'opéra le 10, sur sept points à la fois. Dans l'attaque, ardeur, habileté, précision ; dans la défense, étonnement, confusion et désordre. Mal secondé et faible par lui-même, le grand maître ne vit de salut que dans une prompte capitulation. Le

(1) Bonaparte, qu'on a tant accusé de n'avoir voulu de gloire que pour lui seul, offrit au Directoire de lui laisser les deux meilleurs généraux destinés à l'expédition d'Égypte : Kléber et Desaix ; le Directoire refusa.

12 juin, le drapeau tricolore avait remplacé les bannières de l'ordre, et cette place, jadis si glorieusement défendue, était devenue en quarante-huit heures une dépendance de la France. Six jours suffirent à Bonaparte pour régler les affaires intérieures de l'île, lui donner des lois d'ordre civil et religieux, assurer sa défense et y établir une garnison. Ces nouveaux défenseurs de Malte seront aussi vaincus un jour (1); mais, du moins, le général Vaubois aura auparavant déployé les vertus héroïques des d'Aubusson et des Villiers de l'Isle-Adam, dont les chevaliers avaient perdu la glorieuse tradition.

L'escadre française a remis à la voile le 17 juin. Heureux sur mer cette fois seulement, Bonaparte échappe à la flotte anglaise, qui l'a devancé vers la côte d'Égypte, et qui croise sa navigation sans le rencontrer, en retournant le chercher vers la côte de Syrie. Dans un pareil moment, éviter l'ennemi, c'est mieux que de le vaincre. Le 2 juillet, Bonaparte touche ce sol de l'Égypte, qu'aucune expédition française n'avait visité depuis saint Louis.

(1) Le 5 septembre 1800.

Le premier pas de Bonaparte va être une conquête importante. Il marche sur Alexandrie, sans même attendre son artillerie. La population, pressée sur les remparts, répond aux premières sommations pacifiques par de longs hurlements de haine et d'effroi. A l'instant, les tambours français, retentissant pour la première fois sur cette plage, ont donné le signal de l'escalade. La première enceinte, attaquée sur trois points à la fois, est forcée en peu d'instants ; la nouvelle ville et les forts capitulent le même jour. Ainsi, la fortune a suivi fidèlement Bonaparte des rives de l'Adige aux rives du Nil ; sous d'autres cieux, c'est toujours le même génie et la même gloire.

Quelques officiers avaient péri dans l'assaut. Habile à improviser tout ce qui peut frapper l'imagination et raviver l'enthousiasme, Bonaparte transforme soudain la cérémonie des obsèques en une fête militaire d'un aspect imposant. Il fait déposer les morts au pied de la colonne de Pompée, et inscrire leurs noms sur le fût de ce monument, associant ainsi son armée à la grandeur des souvenirs historiques, dont cette terre a gardé fidèlement la trace profonde.

Avant de suivre Bonaparte dans l'intérieur de l'Égypte, rappelons brièvement ce qu'étaient alors et la population et le gouvernement de ce pays, sur lequel tant de vicissitudes sociales et politiques ont passé, où dorment tant de races diverses. Races d'esclaves, confondues avec la poussière du désert; races de dominateurs et de conquérants, qui ont presque dompté le temps et la mort, et dont les statues, les sépultures gigantesques, éparses aujourd'hui dans les musées, semblent encore défier des siècles nouveaux.

L'Égypte n'avait plus même trois millions d'habitants à la fin du dix-huitième siècle. On y comptait à peu près soixante mille Mamelucks, devenus les maîtres absolus et à peu près indépendants de ce malheureux pays, et deux cent mille Turks. Le reste de la population se compose de deux races bien distinctes : l'une, c'est la race arabe, expiant sous le joug d'une sujétion humiliante les violences de la conquête du septième siècle et le monstrueux attentat d'Omar contre la civilisation; l'autre, c'est la race cophte, les parias de l'Égypte, dernier et triste débris de la population indigène.

De toutes les civilisations qui ont rayonné tour à

tour sur différents points du monde, aucune n'a laissé sur la terre une empreinte plus profonde, n'a fait un plus énergique effort vers l'immortalité, que la civilisation égyptienne. Jamais aucune société humaine ne fut éprise d'une si folle passion de s'éterniser, non pas seulement dans ses lois, dans ses mœurs, dans ses monuments, mais jusque dans ses individualités, dans sa vie privée. Ces générations innombrables qui, après tant de siècles écoulés, semblent encore en lutte avec la mort qui n'a pu leur ravir la forme et l'apparence de la vie, offrent aux penseurs de tous les âges et de tous les pays un texte inépuisable de méditations. Là, comme toujours, à côté d'une colossale expansion de l'orgueil humain, la Providence a placé un châtiment plus colossal encore. Ces hommes si énergiques, si forts, n'ont pu s'éterniser dans leurs descendants ; muets et impassibles témoins, ils ont vu, dans l'espace de vingt siècles, leur patrie subir tour à tour la loi des Perses, des Grecs, des Romains, des Arabes, des Ottomans, et leur race, soumise à tant d'influences successives, foulée, mutilée par tous ces conquérants, s'abâtardir, décroître et s'effacer presque, débris vivant plus

informe et plus fruste que les sépulcres et les cadavres momifiés de ses aïeux !

On sait qu'après la conquête de l'Égypte, au commencement du seizième siècle, Sélim y avait établi trois pouvoirs, dont la rivalité devait former une sorte de balance au profit de l'empire ottoman suzerain. Dans ce système de gouvernement, qui n'est pas sans une sorte de bizarre analogie avec des systèmes européens beaucoup plus récents, figuraient un pacha ou vice-roi, un divan composé de chefs des janissaires, et un corps de Mamelucks soumis à vingt-trois beys, dont chacun devait avoir le commandement d'une province. Cette tentative d'équilibre entre les pouvoirs ne réussit pas mieux, en Égypte, qu'elle n'a réussi depuis dans d'autres contrées plus civilisées ; elle amena des rivalités, des froissements, des luttes dont le résultat fut l'annulation presque complète du pacha et du divan. Pourtant, l'un de ces pachas, Ali-Bey, dont l'audace plus heureuse de Méhémet-Ali a presque effacé le souvenir, avait aspiré au titre de sultan d'Égypte ; mais il succomba dans sa révolte (1773) par la trahison d'un de ses complices, plutôt que sous l'effort de la puissance

ottomane déjà sur son déclin. Depuis la chute d'Ali, malgré la présence d'un pacha au Caire, deux chefs des Mamelucks, Mourad et Ibrahim-Bey, étaient devenus les véritables souverains de l'Égypte.

Les Mamelucks, proclamés par Bonaparte lui-même les premiers cavaliers du monde, n'étaient pas moins politiques que braves. Pour éviter de laisser prendre quelque importance à la population arabe qui forme la grande masse des habitants, ils choisissaient leurs agents principaux parmi les Cophtes, surtout pour la perception des impôts. Les hommes de cette race dégradée, haïs de toutes les autres pour leur religion, et d'ailleurs bien inférieurs en nombre, ne pouvaient plus devenir dangereux pour leurs maîtres (1).

(1) La destinée des Cophtes, débris d'une nation jadis si puissante, est un des plus graves et des plus douloureux sujets d'enseignement que nous offre l'histoire. Le temps a respecté les monuments des Aménophis et des Méiamoun. La mer de sable où ont sombré ces colosses les restitue aujourd'hui à la curiosité des modernes investigateurs ; mais l'esclavage est plus impitoyable et plus destructeur que le temps. Sans remonter même à des époques si lointaines, que de réflexions à faire au sujet du culte superstitieux et schismatique de ces derniers

Assujettie aux Mamelucks, la population arabe avait, pour son régime civil et l'administration de la justice, des magistrats particuliers, de grands scheicks, qui étaient en même temps les chefs de la noblesse et les docteurs de la loi.

Suivons maintenant les pas du nouveau conquérant, dont la gloire va jeter des clartés nouvelles sur cette terre depuis si longtemps obscurcie par la barbarie et la servitude.

Bonaparte arrivait avec des notions précises sur les castes si dissemblables qui composaient la population égyptienne, comme sur les intérêts divers des gouvernants et des gouvernés. C'est sur cette base qu'il règle sa conduite. Espérant encore que la Porte Ottomane pourra rester en paix avec la France, il se montre bienveillant pour les Turks. Les Cophtes, rapprochés des Français par

chrétiens de l'Égypte ! Sont-ce bien là les fils des disciples d'Origène, d'Athanase, de Cyrille ? Sont-ce bien là les derniers descendants de cette race énergique et croyante, qui, dans les grandes luttes religieuses des premiers siècles chrétiens, peuplait d'anachorètes les déserts de la Thébaïde, et lançait des armées de pieux démolisseurs contre les temples des idoles, encore adorées et défendues ? Que de souvenirs sur cette terre d'Égypte ! que de mystères des âges écoulés y dorment sans réveil !

la religion, deviennent ses instruments, ses espions, ses auxiliaires en tout genre. Enfin, ses plus grands égards sont pour la population arabe et pour ses chefs : il ne se déclare ennemi que des oppresseurs communs de ces races diverses, des Mamelucks.

C'est dans cet esprit qu'est conçue sa première proclamation ; pièce remarquable, qui, en dépit des critiques haineuses d'une autre époque, est un véritable chef-d'œuvre d'originalité et de *couleur locale.* Bonaparte connaissait et pratiquait la chose avant que le nom fût inventé. Il fallait, pour attacher des musulmans à sa cause, commencer par exprimer son respect pour ce qu'il y a de plus sacré à leurs yeux : « Peuples de l'Égypte, on vous dira que je viens pour détruire votre religion ; ne le croyez pas. Répondez que je viens vous restituer vos droits, punir les usurpations, et que je respecte plus que les Mamelucks Dieu, son prophète et le Coran.... Y a-t-il une belle terre, elle appartient aux Mamelucks. Y a-t-il une belle esclave, un beau cheval, une belle maison, cela appartient aux Mamelucks. Si l'Égypte est leur ferme, qu'ils montrent le bail que Dieu leur en a fait ; mais Dieu est juste et miséricordieux pour le peuple. Tous les Égyp-

tiens sont appelés à gérer toutes les places ; que les plus sages, les plus instruits, les plus vertueux gouvernent, et le peuple sera heureux. Il y avait parmi vous de grandes villes, de grands canaux, un grand commerce. Qui a tout détruit, si ce n'est l'avarice, l'injustice et la tyrannie des Mamelucks ? » Quelle merveilleuse entente de la situation, quelle prévoyante habileté dans ce peu de mots ! Certains casuistes rigides blâmeront peut-être la fiction hardie qui semble imputer aux Mamelucks seuls l'anéantissement de l'antique civilisation égyptienne, et la ruine de ces monuments gigantesques, objet d'une vénération superstitieuse de la part des Arabes, qui croient encore à l'existence d'immenses trésors enfouis dans ces nécropoles. Ils oublient à quels hommes Bonaparte avait affaire, et combien il importait à la gloire et au salut même de son armée de prévenir tout d'abord en faveur des Français cette population défiante et farouche, que le fanatisme pouvait pousser à une hostilité implacable, à une résistance désespérée.

C'est d'Alexandrie que fut datée cette fameuse proclamation. Alexandrie !... Ce nom n'appartient déjà, comparativement, qu'aux fastes modernes de

l'Égypte ; et pourtant que d'événements ce nom seul rappelle ! Fondée par Alexandre, elle vit la splendeur et la décadence des Ptolémées. C'est dans la rade d'Alexandrie que succomba le grand Pompée, victime du plus lâche assassinat. César, maître de cette ville, y couronna Cléopâtre. Là, encore, Antoine se donna la mort, moins pour éviter la captivité, que par l'horreur de survivre à celle qu'il aimait. A ces célébrités païennes, Alexandrie, devenue ville romaine, en ajouta d'autres empruntées au christianisme. Son nom brille d'un vif éclat dans les annales de ce culte nouveau qui, grandissant dans la persécution et dans le sang de ses adeptes, devait changer la face du monde. Il entrait dans les desseins éternels de la Providence que l'Égypte, la contrée matérialiste par excellence, celle où l'orgueil humain avait fait le plus prodigieux effort pour vaincre l'oubli et la corruption, pour usurper l'éternité sur Dieu même, devint le champ clos d'une réaction inévitable, irrésistible, du spiritualisme contre le sensualisme. Le principe de cette réaction date des premières années de l'ère chrétienne ; c'est dans Alexandrie, dans la métropole du paganisme égyp-

tien, que saint Marc publie son évangile (1). Là se forme cette école fameuse qui, réunissant les maximes de Platon aux dogmes chrétiens, complète et justifie ce suprême effort de la sagesse humaine, parvenue sans guide jusqu'au seuil du sanctuaire de la vérité divine. Mais les siècles marchent, suscitant à l'orthodoxie des périls et des triomphes nouveaux. Après le paganisme, l'hérésie; après les Clément et les Origène, les Athanase et les Cyrille. Enfin, quand ces grandes luttes à la fois religieuses et sociales des premiers siècles chrétiens ont cessé faute de combattants; quand l'antique matérialisme a rendu le dernier soupir sous les coups des anachorètes démolisseurs, l'invasion de l'islamisme, au sixième siècle, vient à son tour détruire la domination des empereurs d'Orient, et couvre l'Égypte de ténèbres qui ne sont pas encore dissipées. C'est à Alexandrie qu'un vandalisme fanatique accomplit cet attentat fatalement célèbre, sujet de regrets éternels pour la religion, la philosophie et l'histoire. Quel trésor d'études et de souvenirs, que de livres précieux perdus ou mutilés à jamais, que de secrets des âges écoulés

(1) An de J. C. 43.

disparus dans ces flammes maudites, et connus aujourd'hui de Dieu seul !

La destruction de la bibliothèque d'Alexandrie semblait creuser un abîme entre l'ancien monde et le nouveau. Six siècles plus tard, les premiers vengeurs de la civilisation et du christianisme qui apparaissent sur cette terre désolée, ce sont des Français. Si l'expédition de Louis IX a dû échouer devant d'insurmontables difficultés, du moins son courage, et mieux encore sa résignation héroïque dans la captivité, honorèrent son pays et sa foi ; le souvenir de cette première apparition des Français était resté, parmi les populations arabes, comme une bizarre et merveilleuse légende où les vaincus ne le cédaient en rien aux vainqueurs. L'arrivée de Bonaparte vient raviver un passé presque éteint dans la mémoire de ces peuples, et le drapeau tricolore fait dignement suite à l'oriflamme.

Pour la conquête de l'Égypte, Bonaparte disposait de trente mille hommes d'infanterie, l'élite de nos armées ; sa cavalerie n'était pas montée. Louis IX avait échoué avec des forces bien plus considérables ; mais Louis IX était venu faire une guerre de religion, et avait rallié contre lui tous

les sectateurs de Mahomet. Bonaparte, au contraire, s'annonçait comme le fléau des Mamelucks révoltés contre leur maître légitime, comme le libérateur de l'Égypte qu'ils avaient asservie. Il divisait ainsi de prime abord ses ennemis : cette tactique habile devait réussir, du moins pour un temps. L'énergie, la célérité, étaient d'ailleurs les conditions indispensables de ces premiers succès ; la célérité, l'énergie, ne feront défaut ni au chef ni aux soldats.

Nous ne recommencerons pas, après tant d'autres, le récit détaillé de cette campagne fameuse. Le souvenir de Bonaparte, de Kléber, de Desaix et de leurs héroïques soldats vivra éternellement sur les bords du Nil, et, malgré la fin malheureuse de cette expédition si bien commencée, nous ne saurions regretter une guerre qui jeta sur nos armes un tel reflet de gloire. La poésie et l'histoire ont dit la fureur de ces tyrans de l'Égypte, auxquels nous venions disputer leurs esclaves ; leurs présomptueuses espérances, leur fier dédain pour ces guerriers d'Europe, qu'ils croyaient déjà à demi vaincus par la fatigue de la marche et par l'ardeur du soleil. Ils furent bientôt détrompés !

L'armée française a quitté Alexandrie le 6 juillet; elle se dirige sur le Caire en suivant le cours du Nil (1). Repoussé avec perte dans un premier engagement à Chebréis, où l'on se battit à la fois sur le fleuve même et sur sa rive, Mourad-Bey, le plus redoutable des Mamelucks, essaye de nous barrer le passage au village d'Embabé. C'est là cette fameuse journée des Pyramides, dont le nom seul est toute une épopée. La lutte fut vraiment formidable, non par le nombre, mais par la bravoure incomparable des combattants. Quarante siècles nous contemplaient, suivant la sublime expression de Bonaparte, du haut de ces gigantesques nécropoles, dont le sommet garde encore les traces du déluge; et jamais un tel spectacle ne leur avait été donné. Les élans prodigieux de cette cavalerie des Mamelucks, la première du monde, échouèrent contre la ténacité froide et indomptable de nos divisions transformées en carrés,

(1) Un témoin oculaire de cette campagne mémorable me racontait encore, il y a peu d'années, qu'un des grands amusements des soldats qui côtoyaient le Nil était de tirer sur les crocodiles endormis dans les îlots du fleuve. Nos balles s'émoussaient sur la cuirasse impénétrable de ces hideux reptiles : l'explosion et le choc du fer sur leurs écailles ne faisaient que les réveiller.

redoutes imprenables et mouvantes, entourées d'une ceinture de flammes. La prise des retranchements d'Embabé fixa le sort de la journée. Tout ce qui décidait jadis la victoire, tous les efforts de la vigueur, de l'audace, du désespoir, avaient été épuisés contre nous ; il fallut céder à la valeur française, et aux combinaisons de cette tactique, divinité impassible des batailles modernes, contre laquelle toute force individuelle doit confesser son impuissance. Quinze cents Mamelucks, engagés entre le Nil et les carrés français, furent littéralement précipités dans le fleuve ; le reste s'échappa avec Mourad-Bey, dans la direction de la haute Égypte, tandis que son collègue Ibrahim fuyait vers la Syrie. Cette victoire nous ouvrit les portes du Caire. Une députation de scheiks se rendit auprès du vainqueur pour implorer sa clémence, lui annoncer le départ des Mamelucks et les dispositions pacifiques de la population. Un détachement de deux cents hommes, commandés par le général Beaupuy, entra seul dans cette cité de deux cent mille âmes, et prit possession de la citadelle. Bonaparte lui-même y apparut le 25 juillet, dix-neuf jours après son départ

d'Alexandrie. Louis IX avait mis quatre mois à faire ce même trajet. Les Égyptiens considéraient, avec une stupeur mêlée d'effroi, ces soldats vainqueurs des terribles Mamelucks, et surtout ce jeune homme au teint pâle, au brûlant regard, déjà surnommé par eux le *Sultan du Feu* (Kébir).

Après quelques jours donnés à l'organisation du pays, Bonaparte poursuivait ses succès, quand il apprit le désastre de notre flotte dans la baie d'Aboukir. L'orgueil militaire de la France serait trop fondé à s'exalter outre mesure, si une contre-partie providentielle n'opposait aux prodiges de ses armées les revers toujours honorables et trop souvent renouvelés de sa marine. C'est un sujet de désespoir sans cesse renaissant, de voir des marins si intrépides, si dignes de vaincre, presque toujours vaincus par suite de quelque vice fondamental d'organisation ou de tactique, ou de quelque faute capitale de leurs commandants. Bonaparte avait pressenti la catastrophe d'Aboukir; il voulait renvoyer immédiatement la flotte ou l'abriter dans le vieux port d'Alexandrie; tout fut perdu par les fatales hésitations de Brueys. Cet amiral avait de plus commis la grave imprudence de laisser à l'ennemi

la possibilité de passer entre la terre et la ligne de bataille française, et de prendre ainsi une partie de ses vaisseaux entre deux feux. Malgré cette faute, qu'on ne pouvait commettre impunément devant cet adversaire tel que Nelson, tout n'était pas perdu peut-être, sans l'inexplicable inertie du contre-amiral Villeneuve pendant cette lutte acharnée, qui se prolongea vingt heures, et qui avait mis les vaisseaux engagés de part et d'autre dans un état de délabrement presque égal. Brueys fut, du moins, admirable comme soldat; blessé plusieurs fois, coupé en deux par un boulet de canon, il voulut mourir sur son banc de quart. Quant au malheureux Villeneuve, il était condamné à survivre, pour attacher plus tard son nom à la catastrophe plus déplorable encore de Trafalgar. Nous ne redirons pas tous les détails de cette nuit terrible où la détonation épouvantable de l'*Orient*, couvrant de ses débris les deux escadres, suspendit un moment le combat; mais pouvons-nous ne pas nommer du moins ces vaillants capitaines français, morts en défendant leur pavillon : Thévenard, Dupetit-Thouars, beau nom dignement soutenu depuis, et le moderne Talbot, ce Casa-

bianca, qui périt sur *l'Orient*, serré dans les bras de son jeune fils qu'il avait vainement voulu éloigner. Les Anglais avaient chèrement acheté la victoire. Nelson, suivant sa coutume héroïque, avait été grièvement blessé. Sur ses neuf prises, il fut obligé d'en brûler trois, et il lui fallut dix-sept jours pour ses réparations, avant de pouvoir reprendre la mer (1).

Cette victoire des Anglais eut une influence extraordinaire sur les cabinets européens. On crut dès lors, le but de l'expédition manqué, l'armée française et Bonaparte lui-même perdus pour la France. Aucune considération n'était plus propre à hâter le renouvellement des hostilités, déjà irrévocablement concertées. Pour n'être pas accablé d'un pareil désastre, il fallait, en effet, des âmes d'une trempe peu commune. Si l'impression fut profonde chez Bonaparte, elle ne se trahit pas. Chez ses soldats, ce ne fut que l'émotion d'un moment; ils gardèrent la même confiance dans leur chef et

(1) La bataille d'Aboukir, comme toutes les batailles navales de ce temps, a été admirablement racontée et discutée par M. J. de la Gravière, dans son livre sur les *Guerres maritimes de la République et de l'Empire*.

dans la fortune de la France. Tout annonçait une possession durable, et toutes les mesures étaient prises pour l'assurer. Des ménagements, peut-être excessifs, pour les dogmes et les rites musulmans nous protégeaient contre le plus grand des dangers, celui d'une croisade qui aurait réuni contre nous tous les sectateurs de l'islamisme. Un divan avait été organisé, et un agent français placé auprès de ce divan dirigeait tous ses actes dans l'intérêt de l'armée. Une fusion étrange, mais habile, réunissait, comme intéressant les deux nations, ce qui intéressait l'une ou l'autre. Les Français célébraient avec les Égyptiens les fêtes du Nil et la naissance de Mahomet; les Égyptiens célébraient avec nous les anniversaires républicains. En mémoire d'un événement qui semblait avoir inauguré pour la France une ère nouvelle, le drapeau tricolore flottait sur l'obélisque de Cléopâtre et sur la plus haute des pyramides.

Cependant toute occupation étrangère est odieuse; toujours les armées sont dévorantes. Il faut des contributions nouvelles, et le mécontentement populaire fournit bientôt des armes aux intrigues de l'ennemi. Déjà la révolte grondait sourdement au

Caire ; l'explosion en fut hâtée par la déclaration de guerre de la Porte, qui suivit de près la catastrophe d'Aboukir (1). Le mouvement éclata le 22 octobre avec une violence extrême. Le général Dupuis est égorgé; la ville reste au pouvoir de l'émeute, dont le succès, s'il s'était prolongé, pouvait soulever contre nous l'Égypte entière. Heureusement Bonaparte n'était pas loin. Sans être cruel, il a compris la nécessité de faire un exemple terrible. Les troupes campées autour de la ville y pénètrent de toutes parts; les séditieux sont refoulés de rue en rue jusqu'à la mosquée principale. La ville est livrée pendant deux jours à la merci du soldat; les plus fanatiques d'entre les révoltés tombent sous leurs coups; les autres demandent grâce et l'obtiennent. Plus de trois mille musulmans avaient péri; mais il en avait coûté aux Français près de trois cents hommes, perte sensible pour une armée si peu nombreuse. Parmi eux, Bonaparte eut à regretter le commandant de ses guides, Sulkowski, l'un de ces jeunes et braves Polonais qui, n'ayant pu sauver l'indépendance de leur patrie, étaient venus

(1) 1er septembre.

chercher dans nos rangs les consolations de la gloire. Cette insurrection, si vigoureusement comprimée, affermit encore notre domination, en démontrant l'irrésistible supériorité du génie et de la discipline sur la force aveugle d'une multitude mal dirigée.

Grâce au savant cortége qui avait accompagné le général français, le Caire vit bientôt s'élever des fonderies, des usines, des manufactures de toute espèce. Les produits de nos arts se multiplièrent pour les besoins de l'armée au jour du combat, comme pour ses délassements dans les jours de repos. L'Égypte, civilisée en un jour, fournissait aux Français ce qu'ils ne pouvaient plus recevoir d'Europe : des canons, des boulets et de la poudre ; des draps, des toiles et du papier. Les nouvellistes avaient leurs journaux et leurs cabinets de lecture ; les joueurs, leurs salles de jeux et de billard ; les amateurs de danse, leur Tivoli. Le Caire semblait devenu une ville française.

Jamais peut-être Bonaparte n'a été plus dignement secondé que dans cette campagne d'Orient. Suivrons-nous son lieutenant Desaix dans la haute Égypte, où il vainquit plusieurs fois l'indomptable Mourad-Bey, notamment à Fayoum et

à Sédiman? On sait que la fortune fut toujours fidèle à la prudente activité de ce général, dont la carrière devait être à la fois si glorieuse et si courte. La victoire de Sédiman lui fit d'autant plus d'honneur, qu'il avait affaire à des forces dix fois plus considérables que les siennes. Depuis cette journée, Mourad-Bey, enfin découragé, renonça aux engagements généraux, et ne fit plus la guerre qu'à la manière des Parthes et des Arabes.

Irons-nous, d'un autre côté, sur les pas de Bonaparte, visiter l'isthme de Suez, et chercher les traces du canal qui liait les deux mers? Admirons encore là cette destinée providentielle, qui associe désormais son nom aux plus grands souvenirs, et semble rajeunir, par sa présence, la vieille réputation de pays illustrés, à chaque âge du monde, par tant d'événements divers. Tandis qu'il étudie les gigantesques travaux exécutés ou commencés du moins, soit par les anciens rois égyptiens, soit par les kalifes fatimites, il réveille en notre mémoire des souvenirs plus augustes, empruntés à cette histoire sainte, la première de toutes et la plus sublime. Ainsi, nous le voyons traverser à gué la mer Rouge, visiter les sources de Moïse, ces lieux

où la baguette du législateur inspiré fit jaillir, d'un rocher brûlant, cinq fontaines dont la trace est demeurée visible aux regards. A son retour de cette excursion, Bonaparte et son escorte, surpris par la marée montante, faillirent éprouver le sort de Pharaon. Il fallut remonter vers le fond du golfe pour trouver un endroit que l'on jugea plus praticable ; mais là encore l'erreur se renouvela, et le chef de l'armée d'Égypte périssait dans les flots sans le dévouement d'un de ses guides, qui l'emporta sur ses épaules et parvint à gagner le rivage. A quoi tiennent parfois les destinées du monde! Que d'événements eussent été engloutis avec un seul homme!

O magie des souvenirs! Gloire de la France nouvelle, gloire stérile mais immortelle, et réclamant le monde entier pour patrie! Héroïsme et génie pareils sous des cieux nouveaux, drapeaux français arborés sur les pyramides ; soleil d'Égypte, étincelant sur les baïonnettes d'Arcole et de Rivoli! Digne aurore d'un jour éblouissant dont il ne nous reste que l'ombre! Nos pères ont vu ces grandes choses, et déjà nous sommes las de les redire et de les entendre!

CHAPITRE VI.

Influence de l'expédition d'Égypte sur la politique des cabinets. — Plaintes du général Bonaparte sur la négligence du Directoire à se concilier pour cette expédition l'assentiment de la Porte Ottomane. — Cause décisive de la rupture des Turcs, la bataille navale d'Aboukir. — Alliance de Pétersbourg et de Constantinople. — Importance de la prise de Malte sur la détermination de la Russie. — Paul Ier, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. — Mouvements de la politique anglaise. — Traité d'alliance entre l'Autriche et la cour de Naples. — Hostilités antérieures de la cour de Naples contre la France. — Alliance entre la Russie et l'Angleterre. — Dissémination des armées françaises. — Réception triomphale de Nelson à Naples après la bataille d'Aboukir. — Sommation faite aux Français, par le roi de Naples, d'évacuer les États romains. — Invasion et retraite des Napolitains. — Occupation du Piémont et renonciation de Charles-Emmanuel à ses droits sur ce pays. — Négociations de Rastadt. — Résultats politiques de l'année 1798 pour la France et pour l'Angleterre.

Depuis l'éloignement du général Bonaparte, un grand changement s'était opéré dans les dispositions de la plupart des cabinets européens.

L'expédition d'Égypte n'avait, à la vérité, enlevé à la France que trente-six mille hommes ; mais

c'était l'élite de ses armées. Quoique le nombre des généraux ne fût que proportionné à la force de ce corps, les noms, dans la politique comme à la guerre, sont une puissance, et, parmi les généraux dont la République s'était privée en Europe, on distinguait Desaix et Kléber, et au-dessus d'eux Bonaparte. Cette expédition stérilement glorieuse pour nos armes devint une source d'avantages pour l'Angleterre, et c'est par cette considération sans doute que plusieurs écrivains ont voulu faire honneur à cette puissance de l'adoption de ce projet. Indépendamment du grand succès naval d'Aboukir, l'expédition d'Égypte donnait en effet à l'Angleterre les prétextes les plus spécieux pour nous susciter de nouveaux ennemis.

Le général Bonaparte s'est beaucoup plaint de ce que le Directoire n'avait pas tenu la promesse qui lui avait été faite, d'envoyer M. de Talleyrand à Constantinople pour obtenir le consentement de la Porte Ottomane à l'expédition d'Égypte, ou du moins pour empêcher que le ressentiment des Turcs allât jusqu'à une déclaration de guerre. Si le succès d'une telle mission eût pu dépendre de l'habileté d'un ambassadeur, on devrait regretter en

effet que M. de Talleyrand fût resté à Paris, mais il n'est pas à supposer que toute la puissance de la diplomatie la plus adroite eût pu apaiser l'orgueil offensé des Turcs et leur persuader que nous allions conquérir pour eux. Un seul argument eût pu, du côté de la France, enchaîner la Porte Ottomane, l'argument de triomphes soutenus en Europe et en Afrique. Peut-être, dans ce cas, la colère du sultan se fût dissipée en vains murmures; car, ainsi que les peuples civilisés, les Turcs ne pardonnent qu'à la fortune. Quelles que fussent les manœuvres des ministres de Russie et d'Angleterre, il fallut, pour déterminer la Porte à une rupture complète avec la France, quelque chose de plus que les excitations de ces agents. L'éloquence la plus décisive fut celle de l'artillerie de Nelson, foudroyant la flotte française dans la rade d'Aboukir. Cet événement si grave, et dont on s'exagéra encore l'importance, semblait déterminer immuablement la destinée de l'expédition. Par une de ces bizarreries réservées à l'histoire de nos jours, ce fait de l'invasion de l'Égypte, qui, en tout autre temps, eût été agréable à la Russie, fournit à l'Angleterre l'occasion de mettre d'accord les Russes et

les Ottomans. Le point de réunion pour les deux puissances fut l'irritation commune contre la République française. Le ressentiment du Grand Seigneur, contenu jusqu'alors par l'incertitude de l'avenir, éclata dans toute sa fureur, et se donna carrière dans la déclaration (1) de guerre la plus fougueuse dont les annales de l'empire turc offrent l'exemple. Cette disposition le conduisit à conclure peu de temps (2) après, sous l'influence de l'intervention anglaise, une alliance défensive avec le cabinet de Pétersbourg, ce qui laissait à cette dernière puissance la libre disposition de toutes ses forces. Ce résultat était d'autant plus grave que Paul Ier, dans l'ardeur de sa passion du moment, était capable de compromettre à la fois toutes les forces de son empire; et bientôt, en effet, des armées russes allaient apparaître en Italie, en Suisse et en Hollande. Pendant le court règne de ce prince, la vieille politique de Pierre Ier et de Catherine II va disparaître pour ne laisser voir que les caprices de l'homme. Il sera tour à tour pour nous un en-

(1) En date du 1er septembre.
(2) Le 23 décembre.

nemi furieux et un ardent ami ; obéissant, dans l'une et l'autre circonstance, à des impressions morales, et non à des combinaisons de cabinet.

La prise de Malte surtout fut un épisode que le ministère britannique se garda de négliger. A peine monté sur le trône, Paul Ier, dominé par une exaltation romanesque qui voyait de la chevalerie jusque dans l'ordre de Malte tel qu'il était de son temps, avait assuré des revenus aux chevaliers dans les provinces polonaises de sa domination. Il avait de plus transporté l'établissement (1) de l'ordre dans la Russie même par la création d'un grand prieuré composé de dix commanderies, auxquelles il avait affecté une dotation. A la nouvelle de la prise de Malte, le grand prieuré de Russie protesta (2) contre le traité qui avait livré cette île aux Français. Il déclara le grand maître Ferdinand de Hompesch déchu de cette dignité, et réclama l'empereur Paul pour protecteur. Paul accepta d'abord le protectorat. Peu de temps après, élu grand maître par le prieuré russe, il accepta cette fonction. C'était

(1) Convention du 15 janvier 1797.
(2) Le 26 août 1798.

une nouveauté pour l'ordre qu'un grand maître ne fût pas de la religion romaine; mais de telles considérations disparaissent devant la gravité des circonstances. Quoiqu'il ne convînt pas au cabinet de Londres de voir l'influence russe s'établir à Malte, et qu'au contraire le cabinet britannique fût bien résolu, s'il pouvait enlever cette île aux Français, de ne la céder à personne, il n'en mit pas moins d'empressement à caresser dans le monarque russe un travers qui lui était utile.

Le renfort de Paul Ier, acquis à l'Angleterre, est devenu pour cette puissance un levier avec lequel elle va remuer le reste du continent. Quoique l'Autriche n'eût pas encore eu le temps de réparer ses pertes, assurée d'un tel appui, elle n'était plus guère incertaine que sur l'époque où elle reprendrait les armes. Stimulée incessamment par l'Angleterre, elle préparait d'avance ses auxiliaires. Déjà maîtresse de Venise, et recouvrant la Lombardie, la cour de Vienne voyait d'avance son empire établi sur tout le nord de l'Italie. Ce n'est qu'à ce prix qu'elle tentera de nouveau le sort des combats. Pour assurer le triomphe de la nouvelle coalition, il était nécessaire d'opérer une diversion

puissante au sud de la Péninsule. La présence d'une armée napolitaine dans les États romains allait devenir le signal d'une insurrection formidable parmi ces populations, hostiles à la République française par esprit d'indépendance comme par haine religieuse. Aussi, dès le 19 mai, un traité d'alliance fut-il conclu entre l'Autriche et S. M. Sicilienne. De ce moment, la cour de Naples préluda aux hostilités qu'elle aura l'audace de commencer la première. La ligue des cours de Russie, d'Autriche, de Naples et d'Angleterre peut ainsi être considérée comme arrêtée dès le milieu de l'année 1798, quoique plusieurs des traités définitifs entre ces diverses puissances ne portent que la date des deux derniers mois de cette année. Le traité de la Russie avec le roi de Naples est du 29 novembre; celui de l'Angleterre avec ce même prince, du 1er décembre. C'est le 29 décembre que fut signée l'alliance entre la Russie et l'Angleterre, quoique les troupes russes pour lesquelles l'Angleterre payait des subsides fussent en marche dès le mois précédent. Malgré le refus qu'avait fait la Prusse d'entrer dans la ligue formée contre la France, les ca-

binets de Londres et de Pétersbourg se flattaient encore de déterminer cette puissance à prendre une part active à la guerre. Les stipulations de leur alliance présupposent l'accession inévitable du cabinet de Berlin. Cette confiance orgueilleuse fut pourtant trompée ; mais la hauteur et le ton menaçant des excitations de la Russie firent péniblement sentir au cabinet de Berlin combien il était déchu dans l'opinion de l'Europe. Frédéric-Guillaume III, qui, à son avénement (1) au trône, avait trouvé une nation mécontente et un trésor épuisé par les dissipations de son père, eut besoin de toute sa fermeté, de toute son opiniâtreté même, pour résister à de si impérieuses instances.

Le gouvernement de la République française, quoiqu'il ne connût pas la marche des négociations qui occupaient tous les cabinets européens, ne pouvait pas se méprendre sur leur but, ni s'aveugler sur leur résultat. Cependant, l'orgueil inspiré par les succès de Bonaparte donnait une sécurité funeste dont on ne tardera pas à se repentir. Les armées de la République étaient disséminées

(1) 16 novembre 1797.

sur un espace immense. Nulle part elles n'étaient assez fortes pour faire tête aux masses qui allaient être lancées contre elles. Pour les diviser encore davantage, une combinaison hardie ou une orgueilleuse imprudence qui pouvait perdre le roi de Naples, mais qui ne compromettait que lui, fit commencer la guerre de la nouvelle coalition par un mouvement offensif de l'armée napolitaine. Déjà depuis quelque temps le gouvernement de la République devait être préparé à cette agression, qu'il avait vainement voulu éloigner. A la vérité, le choix de son premier ambassadeur (1) à Naples n'avait pas été heureux. Outre que l'envoi d'un ex-conventionnel régicide ne pouvait pas être agréable à la sœur de Marie-Antoinette, l'ambassadeur, pour son début, avait, dans un discours académique, entretenu le roi, très-peu fait à un tel langage, de philosophie et de liberté, de révolutions du globe et de volcans, ce qui n'était pas d'une logique merveilleuse pour arrêter l'impulsion hostile donnée contre nous à cette cour par

(1) M. Garat. Son successeur fut le général Lacombe Saint-Michel.

l'influence anglaise. Cette influence s'était déjà manifestée par un acte qui, de la part de Naples, était une violation ouverte des lois de la neutralité. Nelson avait trouvé en Sicile un accès et des secours, sans lesquels il lui eût été impossible d'atteindre la flotte française sur les côtes d'Égypte. Ce juste sujet de reproche était un de ces faits que la dénégation de l'une des parties rend douteux, du moins quant aux circonstances particulières qui les ont accompagnés. Le grand révélateur des perfidies politiques, le temps, a pris depuis une singulière voie pour en attester au monde la vérité. C'est le testament (1) de l'amiral Nelson qui a révélé la connivence prématurée de la cour de Naples avec l'Angleterre. Ce document atteste que lady Hamilton, par son crédit

(1) Un des codicilles de lord Nelson, écrit quelques moments avant le commencement de la lutte à Trafalgar, le 21 octobre 1805, enregistré à la cour des prérogatives de Cantorbéry le 4 juillet 1806, s'exprime en ces termes, sur les *services éminents* rendus par Emma Hamilton à la cour d'Angleterre :

« ..... La flotte anglaise qui était sous mes ordres n'aurait pu « retourner une seconde fois en Égypte, si, grâce à l'influence « dont jouissait lady Hamilton auprès de la reine de Naples, « elle n'avait obtenu que l'on écrivît au gouverneur de Syracuse « de faire en sorte que la flotte trouvât toute espèce de rafrai-

singulier sur la reine de Naples, avait obtenu des ordres pour autoriser en Sicile le ravitaillement de la flotte britannique, et il fonde sur ce titre la reconnaissance à laquelle lady Hamilton a droit de la part du gouvernement anglais. « Nous « entrâmes à Syracuse, dit-il, nous y trouvâmes « des provisions, et nous allâmes en Égypte dé- « truire la flotte française. » Si S. M. Sicilienne avait préparé les succès de Nelson, il était naturel qu'elle en ressentît quelque joie. Aussi, quand le vainqueur d'Aboukir se présenta devant Naples pour réparer ses vaisseaux, le roi Ferdinand s'avança lui-même en mer à sa rencontre et le conduisit en triomphe à son palais, au milieu d'acclamations populaires pour l'Angleterre, qui étaient des cris de guerre contre la France. Les préparatifs militaires allaient être terminés. L'armée napolitaine montait à près de quatre-vingt mille hommes, mais mal armés et mal disciplinés. Notre

« chissements, si elle venait à mouiller dans quelque port de la « Sicile. Nous entrâmes à Syracuse, nous y trouvâmes des provi- « sions, et nous allâmes en Égypte détruire la flotte française. « (Il demandait que sa patrie acquittât cette dette sacrée.) Voilà « les seules faveurs que je demande à mon roi et à ma patrie, au « moment où je me prépare à combattre. » (Voyez le *Moniteur* du 23 juillet 1806.)

ambassadeur était chaque jour insulté à Naples ; les Anglais y régnaient en maîtres ; les rues, les palais, les carrefours retentissaient d'imprécations contre la France. L'Autriche, officine bénévole de généraux, qui avait tour à tour donné Colli et Rovera au saint-père, croyait avoir fait au roi de Naples le plus magnifique des présents en lui envoyant le héros de la tactique parlée, le général Mack. Appuyé sur ce garant d'un succès infaillible, Ferdinand crut devoir faire précéder l'attaque des troupes françaises par d'inacceptables demandes adressées au Directoire. Il somma la France d'évacuer les États romains, et de lui remettre l'île de Malte, sur laquelle il prétendait avoir des droits de souveraineté. Sur le prompt refus fait à cette sommation, l'armée napolitaine se mit en marche (1) sur trois colonnes. Jamais armée aussi nombreuse n'était sortie de ce royaume, et jamais général n'avait inspiré autant de confiance. Ivre d'espérance et de joie, la reine Caroline parut à une revue, vêtue en amazone, et encourageant les soldats du geste et de la voix. Les chants du départ étaient déjà

(1) Le 23 novembre.

des chants de victoire ; et comment, en effet, douter d'un triomphe facile sur quinze à seize mille Français seulement, éparpillés dans les États romains ?

Malgré l'incontestable supériorité de la discipline et du courage, notre situation était difficile en effet. Le Directoire s'était endormi si longtemps dans son aveugle sécurité, ses mesures étaient si tardives et si mal prises, que Championnet, désigné comme général en chef de l'armée de Rome, n'arriva qu'au moment même de la déclaration de guerre, et il n'avait alors que quatre mille cinq cents hommes à opposer à l'ennemi ! Le gouvernement républicain, que l'on avait eu la folie de créer à Rome, était plutôt un embarras qu'une ressource ; ses agents étaient généralement des hommes immoraux et avides, encore plus détestés que les Français. La défense de Rome était impossible ; les troupes françaises quittèrent cette ville dans la nuit du 25 au 26 novembre, emmenant avec elles consuls, sénateurs, édiles et tribuns, tout cet appareil théâtral de république qui n'avait d'autre raison d'être et d'autre puissance que nos baïonnettes. Mack et Ferdinand, tout étonnés d'entrer à Rome sans combat, se crurent pendant quelques jours

des conquérants. La confiance du roi était telle, qu'il écrivit sur-le-champ au pape pour l'engager à revenir dans sa capitale. L'occupation de Rome par les Napolitains fut le signal de plusieurs mouvements insurrectionnels dans les provinces. Beaucoup de Français périrent; d'autres durent la vie au dévouement courageux d'hommes humains et éclairés qui, en épargnant des crimes à leurs compatriotes, acquéraient le droit de les protéger plus tard contre la vengeance des vainqueurs. Parmi ces généreux citoyens, l'histoire doit citer plus particulièrement l'évêque d'Acquapendente, Paolo Bartholi, et surtout le comte Zelli-Pazzaglia et le vénérable cardinal Muzio Gallo, évêque de Viterbe, qui défendirent au péril de leur vie, pendant vingt-six jours, une trentaine de Français contre la fureur de la populace insurgée (1).

Malgré le renfort que l'insurrection prêtait à l'invasion napolitaine, la lutte ne fut ni longue ni douteuse. La plus grande partie des soldats de Fer-

(1) Voyez, à la fin de ce volume, la relation si dramatique de M. Méchin sur l'évacuation de Rome et sur les événements de Viterbe, document inédit, du plus haut intérêt, que nous avons reproduit textuellement.

dinand n'était qu'un rassemblement confus de recrues auxquelles nos balles faisaient plus de peur que le bâton des Autrichiens, et qui s'enfuirent sans combattre dans presque toutes les rencontres. La concentration de nos forces et l'arrivée de quelques renforts tirés de la Lombardie suffirent pour compenser et au delà l'inégalité du nombre ; et le 15 décembre, dix-neuf jours après être sortis de Rome, les Français y étaient rentrés. Une seule des divisions napolitaines s'était distinguée par ses combats comme par ses manœuvres, et s'était tirée avec beaucoup d'adresse d'un pas très-dangereux. Nos généraux et nos soldats aimaient à lui rendre cette justice. C'était un Français qui la commandait, M. Roger de Damas !

Le contre-coup de la levée de boucliers du roi de Naples avait hâté dans le nord de l'Italie un événement qui, dès longtemps, pouvait être prévu, mais qui n'en était ni plus honorable, ni plus réellement avantageux pour le Directoire : la chute du roi de Sardaigne. Depuis son premier traité avec la République, ce prince, entouré par des troupes françaises, et comme prisonnier dans ses États, ne régnait plus que sous le bon plaisir du Directoire.

C'était un vrai miracle d'habileté de son ambassadeur à Paris, le comte Balbo, que d'avoir pu soutenir aussi longtemps un gouvernement, dont l'existence, en contradiction avec la nature des choses, était attaquée à la fois par la contagion des principes proclamés dans les Républiques ligurienne et cisalpine, par des rassemblements de ses propres sujets couverts de la protection de ces deux républiques; par la fatale amitié des cours ennemies de la France, qui, en l'appelant aux armes, précipitaient elles-mêmes sa perte, et enfin, par les exigences mêmes du gouvernement révolutionnaire français, qui, menacé de nouvelles attaques, jugeait nécessaire de régner seul dans Turin sans obstacle, et même sans apparence de partage. Bonaparte seul aurait eu assez de fermeté et de sagesse pour se contenir sur cette pente fatale; mais Bonaparte n'était plus là, et on allait bientôt s'en apercevoir! L'occupation soudaine de Turin suffit pour décider du sort de tout le royaume. Charles-Emmanuel, fatigué d'une longue humiliation, céda à la violence; il autorisa son armée à se regarder comme faisant partie des armées françaises, ne stipulant pour lui-même que la sûreté de

sa personne et de celle de sa famille, et la liberté de se rendre dans l'île de Sardaigne (1). C'était le 5 décembre que le général Joubert avait publié le manifeste du Directoire contre la cour de Turin. Le 6, ce général était en possession de toutes les places, de toute l'artillerie du Piémont, de son armée, et ce pays n'était plus qu'une province de la République. Trop facile triomphe, avantage éphémère que nous devions payer cher quelques mois plus tard !

Tandis que la guerre avait déjà éclaté en Italie, qu'au centre et aux deux extrémités de l'Europe fermentaient les éléments d'une conflagration générale, le congrès de Rastadt traînait depuis le mois de janvier son équivoque existence. On continuait à parler de paix et à échanger des notes, dans lesquelles des paroles, toujours pacifiques, couvraient mal de temps en temps des velléités guerrières. L'empereur Napoléon, peu indulgent pour le Directoire, a dit depuis que, si le gouvernement français n'avait rien demandé (2) au delà du traité de Campo-Formio, la paix aurait pu être mainte-

(1) Il est juste d'ajouter qu'à peine arrivé, le monarque détrôné s'empressa de protester contre les envahisseurs.

(2) Tome VI des Mémoires publiés par le général Montholon, page 28 et suivantes.

nue sur le continent. Il suppose que le Directoire voulait la guerre à tout prix, dans la persuasion qu'elle lui était nécessaire pour obtenir des pouvoirs plus étendus. Outre que l'imprévoyance du Directoire relativement à une guerre aussi prochaine n'atteste pas qu'il eût à cet égard un projet arrêté, Napoléon oubliait que l'expédition seule dont il était le chef avait, par l'occupation de Malte et de l'Égypte, soulevé contre la France et l'orgueil de la Porte Ottomane et l'exaltation chevaleresque de Paul Ier, en sorte que, pour mettre en jeu une seconde coalition, il ne fallait plus qu'offrir à l'Autriche, toujours irritée et toujours avide, l'appât de la reprise de l'Italie. Quant aux demandes faites à Rastadt par le Directoire, leur prétendue exagération n'était qu'une de ces pratiques banales de la diplomatie qui formule des prétentions exagérées, afin de pouvoir ensuite se relâcher sur ce qu'on ne désire pas, et obtenir les points auxquels on attache une véritable importance. Déjà beaucoup de concessions avaient été faites de part et d'autre. Le cours d'une seule année n'était pas un terme bien long pour un genre de négociations dont la marche était embarrassée par le grand nom-

bre des parties intervenantes, et surtout par le double personnage de l'empereur d'Autriche, figurant tout à la fois comme chef de l'empire et comme puissance particulière. Tout constate que la paix définitive eût pu se conclure si l'empereur, comme puissance, n'eût emporté de vive force les États d'empire avec lui.

Les premiers mois de la tenue au congrès avaient été perdus en discussions inutiles qui eussent pu être tranchées d'un seul mot. Une double nécessité résultait des bases consenties à Campo-Formio par l'Autriche dans les articles secrets : la nécessité de la cession de la rive gauche du Rhin à la France, et celle des sécularisations sur la rive droite, pour indemniser les princes d'Empire des pertes qu'ils avaient faites par cette cession. C'étaient, de la part de la France, deux demandes préliminaires. Il fallut trois mois pour que ces conditions préliminaires fussent admises. Au lieu d'accélérer la négociation, le plénipotentiaire impérial, comte de Metternich, saisissait toutes les occasions de l'entraver. Les déterminations de la députation d'Empire passant par son intermédiaire, il refusait sa sanction sur des points accordés par la députation, et remettait un

conclusum tronqué aux plénipotentiaires français. Cependant, malgré tous ces obstacles, la négociation avait fait des progrès sensibles. Outre l'admission des deux points capitaux, on s'était entendu sur une foule de questions importantes, sur le thalweg et cours du Rhin, sur le partage des îles, sur l'abolition des péages et la libre navigation de ce fleuve. En des temps ordinaires la paix eût été certaine; mais les événements inattendus dont cette année avait été remplie remettaient sans cesse à l'état de problème ce qui semblait avoir été décidé. Il est une démarche faite dès le mois de février par un État de second ordre, qui eût pu seule donner la clef de l'avenir, si on y eût attaché alors toute l'importance qu'elle méritait : c'est le recours formé par l'électeur de Bavière auprès de la Grande-Bretagne, de la Prusse et de la Russie, en garantie de ses anciennes possessions. Était-il à supposer qu'un État de second ordre se fût permis un appel de cette nature, sans une excitation, ou du moins une autorisation secrète du chef de l'Empire? Malgré les indices qui annonçaient l'approche d'une explosion nouvelle, le gouvernement français sembla se faire

illusion jusqu'au moment où le bruit, déjà depuis quelque temps répandu, de la marche des Russes prit tout à coup plus de consistance. Alors l'hypocrisie diplomatique se dégagea d'une partie de ses voiles. Le plénipotentiaire impérial, affectant de s'étonner que, relativement à cette nouvelle menaçante, les négociateurs français se fussent adressés, pour éclaircir leurs doutes, à la députation de l'Empire, ceux-ci lui portèrent directement leurs interrogations auxquelles il évita de répondre. A une question précise sur un fait, il opposa de vagues protestations des dispositions sincères de l'empereur pour la paix. Le roi de Hongrie pensait-il comme l'empereur? Ce ministre l'ignorait. Lorsque des négociations en sont venues à des termes semblables, la rupture n'est pas loin (1).

L'année 1798, après l'embrasement général éteint par le traité de Campo-Formio semble presqu'une année de paix, et pourtant que d'événements se pressent dans ce court espace de temps!

(1) On trouvera, dans le volume que nous préparons sur les événements de l'année suivante (1799), des renseignements nouveaux sur cette rupture et sur le tragique événement qui a donné une si triste célébrité à l'inutile congrès de Rastadt.

Conquête de Malte et de l'Égypte, occupation de la Suisse et de Rome, incorporation du Piémont à notre territoire, ce sont là les avantages recueillis par la France; avantages éphémères, sauf la gloire. Mais, pour l'Angleterre, que de conquêtes moins brillantes, mais plus sérieuses, plus réellement profitables ! Cessation de toutes les dissidences intérieures devant la menace d'une expédition française, et ralliement de toutes les opinions autour du gouvernement pour la défense commune ; répression complète de l'insurrection d'Irlande, dans laquelle succomba glorieusement sous le nombre un détachement de neuf cents Français, conduit par le général Humbert au secours des insurgés ; bombardement d'Ostende, où l'Angleterre perdit deux mille hommes, mais en atteignant son but, la destruction du canal qui communique de cette ville à Bruges : dans l'Océan, la dispersion de l'escadre qui avait transporté nos troupes en Irlande ; dans la Méditerranée, la prise de l'île de Gozzo auprès de Malte, la prise de Minorque et, bien au-dessus de tout cela, le colossal triomphe d'Aboukir. Tels furent, pendant cette année, les progrès formidables de la puissance anglaise.

Mais c'est surtout à cette dernière victoire, et au parti qu'en sut tirer sa diplomatie, que l'Angleterre allait devoir les résultats les plus décisifs. Redevenue toute-puissante à Vienne et à Naples, elle parvenait à unir, contre la France, Constantinople et Pétersbourg. La situation exacte de l'époque tient dans une phrase : Bonaparte est absent, l'Europe appartient à M. Pitt!

DOCUMENTS HISTORIQUES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

LETTRE INÉDITE DE BERNADOTTE.

(Page 205.)

Nous avons cité, à propos de l'émeute de la garnison française à Rome, un passage assez curieux d'une lettre inédite de Bernadotte, alors ambassadeur de la République française à Vienne. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en transcrivant ici le texte entier de cette lettre, adressée au général Ernouf, mon aïeul, et fort propre à faire connaître l'esprit du temps et le caractère de l'homme célèbre qui l'a écrite. Nous conservons fidèlement la ponctuation, les incorrections grammaticales, et même les fautes d'orthographe.

Vienne, le 14 germinal, sixième année républicaine.

J'ai reçu, mon cher camarade, ta lettre du 4 ventôse. C'est la seule qui me soit parvenue. Je me hâte d'y répondre.

Je te remercie de l'empressement que tu as mis à t'occuper de mes affaires... (1). Je sens qu'en me libérant, je serai toujours chargé de la reconnaissance que je te dois à bien juste titre.

Ta position te met à même d'obtenir du Directoire l'activité pour mes deux aides de camp, et pour le capitaine Gérard (2) de la 30e demi-brigade; ton crédit joint aux convenances, *détermineront* sans doute le Directoire à ne pas me laisser seul ici avec mes deux secrétaires de légation. Je t'assure, mon cher Ernouf, que je regarderai comme une disgrâce, un refus du Directoire à cet égard : mais j'espère que ses bontés et tes instances *fairont* tourner ma demande à bien.

J'ai été instruit de l'événement malheureux ar-

(1) Nous omettons ici quelques détails d'affaires d'intérêt purement personnelles.

(2) Depuis le maréchal Gérard.

rivé à Rome, je suis au désespoir que les troupes ayent manifesté une volonté si prononcée de ne pas obéir au général Masséna. Les pillages vrais ou supposés dont on accuse ce général n'étaient pas suivant moy des motifs plausibles, *pour* porter l'armée à s'insurger, le gouvernement, organe de la volonté nationale, avait ordonné, l'armée devoit obéir, j'imagine que le Directoire sera dans cette circonstance aussi grand aussi énergique qu'il l'a été dans tant d'autres; des crises plus dangereuses se sont offertes, le Directoire les a ou évitées ou surmontées : maintenant il doit par des exemples faits à propos, punir les auteurs de l'insurrection, et les laches qui n'ont pas eu le courage de l'empêcher. C'est en distribuant les récompenses aux hommes vertueux et en punissant le vice, que le Directoire fera exécuter les lois et les réglements militaires, sans être obligé de s'appesantir sur les châtiments.

Je me réjouis que nos camarades de l'armée de Sambre et Meuse, de cette famille qu'on a si vilainement *calomnié* et cherché à diviser, je me réjouis, te dis-je, que le gouvernement les aye si justement appréciés, en leur confiant le soin de

diriger une expédition dont le résultat doit répandre les lumières jusqu'au fond du Nord et niveler le commerce des nations (1). Mon âme, mon cher Ernouf, est émue toutes les fois que je pense à notre brave et paisible armée de Sambre et Meuse, les principaux regrets que j'éprouve, c'est de ne pouvoir partager sa gloire ny ses dangers. J'ai reçu avec enthousiasme les nouvelles que tu m'as données de mes amis; puisque Lefèvre (2) est à Paris, renouvelle-luy, je t'en prie, l'assurance de mon amitié.

J'écris par le même courrier à Kléber et à Jourdan. Si tu es en relation avec Championnet, rappelle-moy, je t'en prie, à son souvenir.

Puisque je suis en train d'écrire, je ne te dissimule point, mon cher Ernouf, que *j'auray* été bien plus satisfait de conserver le commandement de l'Italie, que *d'exercer* une des premières ambassades. Tu *sçais* sans doute que le gouvernement m'avait désigné pour remplacer Berthier avant mon départ pour Vienne: honoré de son nouveau choix j'ay obéi, mais je te déclare que si

(1) L'expédition de Hollande.

(2) Depuis duc de Dantzig.

j'avais été le maître d'*obter*, je n'*auray* pas hésité à me déterminer pour le commandement militaire. *Néanmoins*, mon cher camarade, *c'est ici où l'on sent tout l'avantage d'être républicain; les distinctions de rang sont si dégradantes qu'en vérité je suis à concevoir comment il peut exister encore autant de princes et de cordons.* Cependant je ne désespère pas avant la fin du siècle de voir cette *gente privilégiée* faire nombre avec les citoyens. Le peuple paraît se complaire dans cette idée, et une fois lancé, je crois qu'il ira bon train.

L'on parle beaucoup ici *qu'*une armée française qui doit visiter les bords du Tage, je ne serai pas du tout fâché d'aller créer une république lusitanienne. Si le gouvernement me donnoit cette *tache* à remplir, je t'assure que je m'en chargeray avec plaisir. Si mes désirs à cet égard n'ont pas leur effet, je serai forcé d'attendre jusqu'à ce qu'il plaise au Directoire de m'envoyer sur la côte Malabar pour négocier avec *Tipoosaïb* les établissements anglais tant sur cette côte qu'au Coromandel et au Bengale.

Adieu, mon cher Ernouf, je m'*apperçois* que cette lettre est par trop longue, ma prolixité doit

exciter ta censure, mais je suis un diplomate, je dois obtenir ton indulgence.

Ton amy

J. Bernadotte.

Cette lettre, écrite dans l'épanchement d'une amitié intime, est surtout remarquable par le contraste étrange qu'elle présente, sous certains rapports, avec la destinée ultérieure du soldat de fortune qui devait arriver à ces distinctions qu'il avait si fort affecté de mépriser, parvenir au rang suprême et s'y maintenir. Bien que le nom de Bonaparte ne soit pas prononcé dans cette lettre, on y voit à quel point son aventureuse et brillante fortune tourmentait l'imagination de Bernadotte, qui rêvait, à son tour, des États à fonder et des aventures à courir en Orient. Peut-être pourrait-on même y démêler quelques germes de cette jalousie furieuse qui plus tard entraîna à une fatale défection cet homme d'ailleurs si remarquablement doué, et qui restera comme une tache ineffaçable sur sa vie.

II.

ÉVACUATION DE ROME. — INSURRECTION DE VITERBE.

(Chapitre V.)

Les détails qu'on va lire, et dont personne assurément ne contestera l'intérêt ni la nouveauté, sont extraits d'une relation de M. Méchin, auditeur et préfet sous l'Empire, député et l'un des chefs de l'opposition parlementaire sous la Restauration, préfet du Nord, directeur de la Monnaie et enfin conseiller d'État sous le roi Louis-Philippe.

Cet opuscule, qui est demeuré jusqu'ici tout à fait inconnu aux historiens de la Révolution, a été imprimé en 1808, à Laon, chef-lieu du département de l'Aisne, dont M. Méchin était alors préfet. Il n'en fut tiré que *trente* exemplaires, que l'auteur distribua à ses amis. J'ai retrouvé celui qu'il avait donné à M. Bignon, son ancien condisciple; mais je crois qu'on en rencontrerait difficilement un second. M. le baron Méchin, mort il y a peu d'années, n'en avait conservé aucun, et avait même perdu son manuscrit.

« Cet ouvrage, dit-il dans un *avis* préliminaire, ne sera point répandu dans le public.

« J'ai désiré, tandis que presque tous mes témoins existent encore, consacrer des faits qu'ils peuvent attester.

« Cette relation est rédigée d'après des notes écrites sur les lieux mêmes, et pendant les événements qu'elle retrace. »

Vers la fin du mois d'août 1798, M. Méchin, âgé de vingt-six ans seulement, avait été nommé commissaire du gouvernement dans l'île de Malte, nouvellement conquise par Bonaparte. Arrivé en Italie, il reconnut bien vite l'impossibilité de remplir sa mission, puisque déjà les communications avec Malte étaient complétement interceptées. L'île était étroitement bloquée par les escadres anglaise et portugaise, la population insurgée, et les Français, retirés dans la ville, ne pouvaient en sortir qu'en s'ouvrant un passage à main armée.

Après avoir tenté vainement de s'embarquer pour Malte par Naples ou par Ancône, M. Méchin se trouvait à Rome à l'époque de la levée de boucliers du roi de Naples. C'est à partir de ce moment que sa relation devient d'un intérêt saisis-

sant et soutenu : nous allons la transcrire textuellement, en abrégeant seulement quelques détails.

« Le Directoire, longtemps insensible aux craintes des Français qui se trouvaient dans l'Italie méridionale, et trop confiant dans les traités qui l'unissaient à la cour de Naples, reconnut enfin combien il était urgent de se mettre en défense.

« Le roi de Naples avait réuni une armée de soixante-quinze mille hommes avec une artillerie considérable : des magasins immenses avaient été disposés sur divers points limitrophes de l'État Romain. Notre ambassadeur était chaque jour insulté à Naples; les Anglais étaient les maîtres ; les rues, les carrefours, les palais retentissaient d'imprécations contre la France ; un général et un chef d'état-major autrichiens y avaient été envoyés par la cour de Vienne ; déjà enfin l'armée ennemie approchait de San-Germano, et , sous peu de jours, le quartier général du roi devait y être transféré.

« La situation de Rome devenait de plus en plus grave, les nouvelles les plus étranges, les plus alarmantes, y circulaient ; les autorités de la nouvelle république, sénateurs, consuls, édiles et tribuns, avaient complétement perdu la tête, et les

commissaires français, abandonnés à eux-mêmes, consternés du silence du gouvernement, laissaient entrevoir, malgré eux, l'inquiétude qui les dévorait.

« Enfin arriva le général Championnet, qui prit sur-le-champ le titre de général en chef de l'armée de Rome. Le Directoire lui avait donné l'assurance que de prompts et puissants secours lui seraient envoyés par le général en chef de l'armée d'Italie; mais la Lombardie était elle-même menacée par une armée autrichienne qui se réunissait sur l'Adige. Néanmoins, la présence du nouveau général rassura les esprits, et à l'abattement universel succédèrent la confiance et l'allégresse.

« Le 25 novembre au matin, le général en chef me fit annoncer que M. Regnaud de Saint-Jean d'Angely (1), que je devais remplacer à Malte,

(1) Par une taquinerie puérile, le Directoire avait révoqué tous les choix faits par Bonaparte pour l'administration civile et militaire de Malte. Il avait remplacé Regnaud par M. Méchin, et le général Vaubois par Dessoles, auquel on substitua plus tard Cambray. Ce remplacement ne fut du reste que nominal, car ces généraux ne purent jamais pénétrer dans l'île, et ce fut Vaubois qui soutint le siége jusqu'au bout. On sait quel fut le rôle à la fois honorable et brillant de M. Regnaud de Saint-Jean d'Angely sous le règne de Napoléon.

avait quitté sa résidence et venait de faire naufrage, avec plusieurs Français qui l'accompagnaient, près d'un lieu que l'on appelle la *Torre del Dragone*. Malte était si étroitement bloquée, qu'on n'avait chance d'échapper à l'ennemi *qu'à la faveur* d'une tempête. J'envoyai sur-le-champ au lieu indiqué, et quelques heures après, je vis arriver M. Regnaud et ses compagnons. On devine avec quelle avidité je lui demandai des renseignements sur Malte, sa situation et les moyens d'y parvenir. Il me confirma tout ce que j'avais appris... Il ajouta que lui-même avait été dépêché par le conseil de guerre pour réclamer des secours, et qu'après quarante-huit heures de repos, il se rendrait à Paris.

« Cependant l'armée napolitaine s'avançait rapidement ; le roi, dans son manifeste, déclarait qu'il ne faisait point la guerre aux Français, qu'ils étaient libres de se retirer, mais que l'intérêt de sa couronne et sa propre sûreté lui commandaient d'occuper l'État Romain ; qu'il ne regardait comme ennemis que les membres des autorités publiques qui s'étaient mis en rébellion contre leur souverain légitime.

« Le 24, M. Brémont, adjudant général au service de France et *ministre de la guerre de la République romaine*, donna une fête au général en chef. J'étais du nombre des invités, avec ma femme et plusieurs Français. La soirée fut terminée par un bal très-brillant. Vers minuit, les généraux Championnet et Macdonald sortirent, et chacun se sépara. Personne ne se doutait de rien.

« J'étais retiré au palais Barberini, où je logeais, et depuis une heure je dormais d'un profond sommeil, quand tout à coup un tumulte extraordinaire remplit ces vastes appartements. Au même moment, trois coups de canon, partis du château Saint-Ange, nous annoncent que Rome est en péril.

« La nuit était affreuse, la pluie tombait par torrents, le tonnerre ne cessait de gronder. De notre balcon, nous contemplions ce désordre de la nature, si bien en rapport avec l'agitation d'un pareil moment et l'angoisse de nos âmes. La lueur incessante et sinistre des éclairs semblait embraser les monuments de l'antique capitale du monde.

« J'avais commandé à la hâte tous les préparatifs du départ. On redoutait plus une insurrection

de la populace que l'ennemi même, et il était difficile de croire qu'il n'eût pas des intelligences dans Rome. Le palais que nous habitions était fort éloigné du quartier général; il me fallut traverser la moitié de la ville pour m'y rendre. Dans certains quartiers régnait un profond silence; dans d'autres les fenêtres s'ouvraient et s'illuminaient successivement, et des voix effrayées demandaient la cause de l'alarme. Les tambours battaient la générale; quelques patrouilles parcouraient les rues et forçaient les habitants à rentrer dans leurs maisons, tandis que tous les Français, emportant avec eux ce qu'ils pouvaient de leurs bagages, se rendaient tumultueusement sur la place d'Espagne, lieu de rassemblement indiqué, en cas d'alerte nocturne.

« L'orage cependant ne discontinuait pas.

« Je trouvai le général en chef dictant des ordres. Il m'apprit que nous serions sans doute attaqués le lendemain, et qu'à toutes les forces napolitaines il n'avait que quatre mille cinq cents hommes à opposer. Quelques instants après, Macdonald arriva, et il fut convenu qu'on pousserait une forte reconnaissance sur Tivoli et Frascati, tandis que le général Lemoyne, à la tête d'une partie de la gar-

nison, irait occuper les positions de Civita-Castellana, Terni, Narni, Otricoli, Foligno, etc. Cet avis fut toutefois vivement combattu par le général en chef, auquel il répugnait d'abandonner Rome.

« Le lendemain, la garde nationale s'assembla, et fit très-régulièrement le service de la place. Les Romains, soit par haine naturelle pour les Napolitains, soit par sentiment d'amour-propre, montrèrent beaucoup de courage et de dévouement. Il y eut, le même jour, un grand repas chez les commissaires français (1). On se berçait encore de l'espérance de conserver Rome ; espoir fatal qui m'empêcha de me retirer d'une ville où nul devoir ne me retenait. La nouvelle des événements n'étant pas répandue dans les provinces, la route de Toscane était encore libre.

« Enfin, le 25 au soir, le général en chef convoqua les autorités romaines et les Français non retenus à Rome par un service actif, et leur signifia qu'il n'y avait pas un instant à perdre pour quiconque voulait pourvoir à sa sûreté ; qu'à minuit les troupes françaises évacueraient Rome, et qu'el-

(1) MM. Bertoglio et Duport.

les iraient prendre, dans la Romagne, une position plus militaire. Il fut convenu que le soir on se réunirait chez M. Arcambal, commissaire ordonnateur en chef, pour partir avec lui sous l'escorte qui devait protéger les papiers de l'armée et la caisse militaire.

« On partit, le 26, à une heure après minuit. Peu de voitures nous précédaient, mais une file immense nous suivait. On marchait lentement, les postillons romains obéissaient à peine ; et chacun, le cœur navré de douleur, s'efforçait de détourner ses regards de l'avenir.

« *Les consuls, les sénateurs, les tribuns, les édiles, tout le gouvernement de la République romaine faisait partie du convoi.*

« Nous arrivâmes à onze heures du matin à Monte-Rossi, bourg distant de Rome d'environ vingt-cinq milles ; nous y déjeunâmes dans le même appartement avec plusieurs Romains et plusieurs dames, entre autres la belle madame Cesarini, qui nous reprochait amèrement d'être venus troubler la tranquillité dont Rome jouissait, avant notre conquête, depuis tant d'années.

« Il était quatre heures de l'après-midi, et nous

nous trouvions au point où la voie Flaminienne se divise en deux branches, dont l'une conduit en Toscane, et l'autre dans la Romagne et sur les rives de l'Adriatique.

« Notre intention était de nous rendre à Civita-Castellana, où le quartier général devait être établi le même soir. La voiture de M. Mangourit, chargé d'affaires de Naples, avait sur nous deux milles d'avance; nous nous hâtions de la rejoindre, quand nous la vîmes rétrograder; un homme à cheval s'approcha de nous, et nous dit qu'il fallait nécessairement se retirer en Toscane, parce que Ponte-Felice était au pouvoir de l'ennemi ; que le commandant de Civita-Castellana allait faire sa retraite sur Perugia, et qu'il allait donner cet avis à l'ordonnateur en chef, au payeur général de l'armée et aux autorités romaines, qui devraient se rassembler à Viterbe, où s'établirait le quartier général.

« Nous restâmes un moment indécis, mais l'interception de la route d'Ancône nous était affirmée d'une manière si précise, qu'il fallut nous décider à suivre ce conseil funeste qui nous perdit.

« Sur les six heures du soir, nous entrâmes dans

Ronciglione. La route, aux approches de la ville, était couverte de paysans enveloppés dans leurs longs manteaux bruns, et dont le regard farouche, le sourire amer et l'attitude menaçante auraient dû être pour nous un avertissement salutaire et nous empêcher d'aller plus loin.

« Nous crûmes ne devoir nous arrêter que le temps nécessaire pour faire rafraîchir nos chevaux. Nous fîmes part de nos appréhensions aux autres Français qui suivaient la même route, en les invitant à se réunir à nous, afin d'imposer par le nombre, ou d'être mieux en mesure de nous défendre, si nous étions attaqués.

« Deux heures s'étaient écoulées, et ni l'ordonnateur, ni la caisse de l'armée, ni le consulat romain ne paraissaient. Nos incertitudes augmentaient à chaque minute, et nous commencions à regretter d'avoir quitté notre première route. Nous eussions dû rétrograder, c'était l'avis de M. Édouard Lefebvre, premier secrétaire de la commission de Malte (1), et il était bien inspiré.

(1) M. Édouard Lefebvre, miraculeusement préservé de la mort, comme nous le verrons bientôt, a été l'un des diplomates les plus honorables et les plus distingués de la période napoléo-

Nous eûmes le malheur de ne pas croire à ses pressentiments ; nous étions persuadés qu'il y avait encore une garnison française à Viterbe, et cette considération nous semblait décisive.

« Cinq heures du matin sonnaient lorsque nous entrions dans cette ville. Quelques hommes de mauvaise mine commençaient à paraître et à former des groupes dans les rues et sur les places ; plusieurs adressèrent la parole à nos postillons, sans que nous pussions comprendre leur langage.

« Notre première pensée fut de descendre à la municipalité, dont les membres étaient restés assemblés toute la nuit, et de leur demander des détails sur la situation du pays. Tous ceux qu'ils nous donnèrent étaient rassurants. Nous vîmes dans la cour un assez grand nombre de gendarmes à cheval ; deux canons étaient placés devant la porte de l'hôtel de ville.

« La fatigue et la faim nous accablaient. Nous ordonnâmes à nos postillons de s'arrêter à l'auberge de la *Stafata*, où nos courriers nous avaient

nienne. Son digne fils, M. Armand Lefebvre, auteur de l'*Histoire des cabinets de l'Europe* pendant le Consulat et l'Empire, est maintenant conseiller d'État.

précédés. Ils témoignaient la plus grande répugnance à nous obéir, et nous fûmes obligés d'employer la menace pour les y contraindre. Nous prîmes nos armes et nous montâmes pleins de sécurité dans les chambres qu'on nous avait préparées.

« En attendant le déjeuner, nous formions un cercle autour d'un grand brasier. Tout à coup des cris affreux se font entendre dans la rue ; nous volons aux fenêtres, et nous voyons une multitude furieuse accourant par toutes les rues latérales, et criant d'arrêter un cavalier qui fuyait à toute bride. C'était le commencement de l'insurrection. Bientôt notre auberge est cernée par une populace effrénée, poussant des clameurs effroyables, et vomissant contre nous les plus affreuses imprécations. Nous voulons fermer les croisées, une grêle de pierres et de coups de fusil brise les vitres, et nous force à nous réfugier dans d'autres chambres.

« Les Français disséminés dans la ville cherchent à se rallier, et quelques-uns parviennent à gagner notre auberge.

« L'intérieur de cette auberge offrait une scène de consternation et d'angoisse impossible à décrire :

les femmes, demi-mortes d'effroi, se réfugiaient près de nous; la terreur passait de chambre en chambre; mille partis extrêmes étaient proposés ou rejetés tour à tour. Que faire? Où fuir? L'ordre du départ est donné aux postillons; ils font de vains efforts; les chevaux sont dételés, les voitures emmenées et livrées au pillage; ils montrent les passe-ports dont nous sommes porteurs, on leur répond par des cris de mort: *Tuez les Français! Exterminez cette race impie! Viva il Dio, viva la Madona, morte a i inimici di Dio!* Telles sont les seules paroles que nous pouvons distinguer à travers le tumulte.

« Notre hôte, dans le plus grand désordre, monte en se soutenant à peine, nous annonce que tous les Français sont arrêtés dans la ville, et que notre dernière heure est venue.

« *Il faut nous défendre!* s'écrie l'un de nous, M. Saint-André, inspecteur des transports militaires. Les armes sont portées sur-le-champ dans un cabinet sombre au haut de l'escalier; Saint-André nous distribue nos postes et nous donne des instructions; les femmes sont renvoyées dans la partie la plus reculée de l'auberge, et nous jurons

qu'on n'arrivera à elles que sur nos cadavres.

« Un seul espoir nous restait : c'était de pouvoir tenir assez pour donner le temps à la municipalité et à ses gendarmes de venir à notre secours. Nous écrivons un billet pour instruire les magistrats de notre position ; M. Pinon, Génevois, jeune et courageux officier dans l'armée romaine, parlant bien l'italien, s'offre pour messager ; il part, et tous nos vœux l'accompagnent.

« Pendant ce temps, notre hôte faisait boire les brigands et gagnait du temps. Nous visitions rapidement la maison ; elle n'offrait nul moyen de retraite, nulle cachette qui pût nous soustraire aux assassins. Si les autorités nous abandonnaient, nous n'avions plus qu'à vendre chèrement notre vie.

« Avec quelle anxiété le Génevois était attendu ! Que sa courte absence nous parut longue ! Nous pouvions nous résoudre à mourir ; mais nos femmes, nos enfants ! — Non ! la cruauté des hommes, le génie de l'enfer ne pourraient imaginer un pareil supplice.

« Enfin Pinon reparaît, mais désespéré : on se presse autour de lui, on craint de l'interroger. — « Mes amis, nous dit-il, la municipalité est en

« fuite, le peuple a désarmé les gendarmes, vos « voitures sont brisées, vos effets pillés; la fu- « reur des séditieux est à son comble, il n'est plus « de salut pour nous. » Nos postillons viennent successivement nous confirmer ces horribles nouvelles.

« Dans cette épouvantable crise, les femmes montrèrent un courage au-dessus de toute expression : leur résignation était déchirante et sublime : pas de cris, pas de pleurs; elles sentaient que nous avions besoin de toutes nos forces. Il nous tardait d'en venir aux mains, et d'abréger ainsi l'horrible tourment de l'attente.

« Mais une goutte de sang répandu allait en faire verser des flots; plus de grâce alors à espérer ni pour les femmes ni pour les enfants. La victoire était impossible, et il eût toujours fallu succomber sous le nombre. Ces réflexions, présentées avec chaleur par M. Mangourit, nous frappèrent, et il fut sur-le-champ résolu qu'on allait faire servir le déjeuner, que les armes seraient cachées, et qu'on attendrait les événements. Il n'était pas impossible que cette attitude arrêtât le bras des bourreaux.

« Nous nous rangeâmes donc tous autour d'une longue table. Quel repas !....

« Le tocsin sonnait sans cesse, appelant les campagnes à l'insurrection ; les cris de mort continuaient, et si nous existions encore, c'était grâce au pillage qui occupait les brigands ; le pillage nous sauva.

« M. Artaud, alors l'un de mes secrétaires (1), nous fit observer que, si nous pouvions gagner une église, nous serions sauvés. Cette idée devait être accueillie avec transport : c'était la dernière planche dans le naufrage. Un couvent de cordeliers situé derrière l'auberge n'en est séparé que par une petite place, mais elle était couverte d'insurgés en armes... Comment franchir ce passage périlleux ? Comment espérer que les moines, qui n'avaient pas eu à se louer des procédés de nos compatriotes, voudraient nous secourir au moment où nous fuyions, et où les troupes ennemies s'avançaient de toutes parts !

« Le Génevois se chargea encore d'aller trouver le supérieur du monastère, et quelques minutes

(1) Depuis chargé d'affaires à Florence, membre de l'Institut, auteur de l'*Histoire des Papes*.

après parut le père Martinelli, bon et vénérable religieux, l'un de nos bienfaiteurs, de nos sauveurs dans ces terribles journées. « Mon père, lui dis-je, sauvez des « malheureux qui n'ont point offensé ce peuple ; nous « nous retirions en Toscane ; employez votre influen-« ce pour qu'on nous laisse continuer notre route ! »

« Le père Martinelli nous représenta que tout le pays était insurgé, qu'il n'y avait nul moyen d'évasion, qu'il ne pouvait tenter de sauver que bien peu d'entre nous, qu'au lieu de nous bercer d'un espoir chimérique, il valait mieux penser à Dieu dans ces derniers moments qu'il nous laissait encore. Nous le suppliâmes de se charger au moins du salut de nos femmes et de nos enfants. Il y consentit, nous dit qu'il allait faire sonner une messe, qu'il fallait qu'elles y vinssent déguisées, et qu'après, sous prétexte de les confesser, il les introduirait par la sacristie dans le couvent ; qu'il n'avait que son appartement à leur offrir, et qu'en agissant ainsi, il cédait à la voix de l'humanité, malgré la crainte que lui inspiraient le caractère de la plupart de ses moines et leur haine pour les Français.

« On ne perdit pas un instant. Notre bonne hôtesse, tremblante, éplorée, mit à la disposition des

dames toute sa modeste garde-robe ; les habits de soie, le linge fin disparurent et firent place à l'habit de bure et au *tavolino rosso*... Peu de minutes après, la cloche donna en effet le signal, et les dames, au nombre de six, se séparèrent de nous, conduites par l'hôtesse.

« M. Mangourit et moi, nous courûmes à une lucarne placée sous les toits. Nous suivions des yeux, le cœur glacé de crainte, les ondulations du peuple furieux sur la place que traversaient nos malheureuses femmes. C'en était fait d'elles si elles eussent été reconnues pour étrangères, et il suffisait d'un geste, d'un mot pour les trahir, et le jeune enfant de madame Mangourit, qu'elle portait dans ses bras, ne cessait de jeter des cris qui nous remplissaient de terreur.

« Enfin, elles entrent dans l'église et disparaissent à nos yeux.

« Affreux moment ! Quel sera le sort d'êtres si chers ? Nous étions certains alors de leur avoir fait des adieux éternels, et je laissais une femme jeune (1), belle, seule, à quatre cents lieues de sa

(1) Madame Méchin, si célèbre par sa beauté, avait alors à peine dix-sept ans.

patrie, sans soutien, sans ressources !.. Ces réflexions, si accablantes, nous faisaient oublier nos propres dangers ; et cependant les brigands s'enivraient dans une salle basse de l'auberge : les cris de menace et de mort ne cessaient de retentir ; la révolte semblait prendre à chaque instant plus de consistance, et nos dernières espérances s'anéantissaient.

« Notre hôte crut devoir nous proposer de nous déguiser à notre tour et de prendre le costume des gens du pays ; en peu de minutes le travestissement fut complet.

« Nous avions pensé d'abord que l'armée française ne pouvait tarder d'arriver à Viterbe ; nos calculs étaient fondés sur le faux avis qui nous avait déterminés à changer de route. Mais il était déjà midi, rien n'annonçait l'arrivée de nos compatriotes, et nous ne tardâmes pas à demeurer convaincus que nous étions entièrement à la merci des insurgés.

« J'étais résigné : la mort ne me paraissait plus qu'un repos après tant d'angoisses, et j'avais recommandé à Dieu ma femme et ma fille, que je ne croyais jamais revoir.

« Cependant notre officier génevois était ressorti pour avoir de nouveaux renseignements ; il tardait à

rentrer, et nous le jugions perdu, quand nous le vîmes reparaître un peu rassuré. Il accourait nous annoncer que le peuple avait nommé un gouverneur, et que son choix était tombé sur le comte Zelli-Pazzaglia, qui se préparait à se rendre à notre auberge. Cette nouvelle nous faisait espérer que du moins nous avions quelque chance d'être transférés dans les prisons, ce qui valait toujours mieux que de rester dans une maison ouverte de toutes parts, à la merci d'une multitude furieuse.

« Enfin M. Zelli arrive. C'était un homme de cinquante ans, d'une taille médiocre, doué de la physionomie la plus respectable. « Vous êtes « tous Français, nous demanda-t-il? — Oui, nous « sommes tous Français voyageurs; nous nous « rendions en Toscane, quand le peuple a fait fer- « mer les portes de la ville. Depuis sept heures « nous sommes sous le couteau; par pitié, faites- « nous conduire dans une église, dans une prison, « dans un lieu quelconque où nous ne puissions plus « entendre ces cris horribles et cette cloche d'alar- « me ! — Combien êtes-vous? — Trente environ. « — Eh bien, le seul endroit où vous puissiez être « en sûreté, c'est mon palais; je vais vous y conduire.

« Je réponds de vous sur ma tête; suivez-moi ! »

« Cette offre si généreuse de la part d'un homme qui venait d'être proclamé chef de l'insurrection, que nous savions déjà avoir été victime de vexations injustes de la part de quelques-uns de nos compatriotes, nous inspira un moment de défiance. Sa proposition, ou plutôt son ordre, fut suivie de quelques minutes de silence. « Il ressem- « ble à un de mes parents, s'écrie M. Mangourit, « il doit être aussi honnête homme que lui; je le « suivrai. » Son exemple nous entraîne tous.

« Nous nous mettons en route sur deux files; nous traversons des flots de populace, et ces gens qui demandaient nos têtes, nous voyant sous la sauvegarde de leur chef, s'écartent et nous saluent.

« Arrivés au palais Zelli, nous y trouvâmes deux Français qui s'y étaient déjà réfugiés, et un homme que nous sûmes bientôt être le préteur républicain de la ville, naguère persécuteur de la famille Zelli, et qui trouvait auprès d'elle sûreté et protection. Le comte nous présenta à son épouse; avec nos figures altérées et nos haillons, nous ressemblions à des malfaiteurs. Cette dame ne vit en nous que des malheureux; son fils s'unit à elle,

et toute cette respectable famille nous combla d'attentions.

« Pendant ce temps, le comte Zelli, ne se reposant de ce soin sur personne, parcourait la ville pour chercher les Français menacés, et les faisait successivement conduire chez lui : à trois heures nous étions presque tous réunis.

« On se mit à table ; il n'y avait point de couvert séparé pour les domestiques. Le malheur avait effacé toutes les nuances, et sous nos haillons, il eût été difficile de distinguer les maîtres des valets.

« Le repas commençait, lorsque des cris répétés, *All' armi, all' armi !* retentirent dans le palais. Au même instant, nous entendîmes commencer une vive fusillade, mêlée de quelques coups de canon. Un paysan vint annoncer que la porte de Rome était attaquée par un bataillon français qui venait de Civita-Vecchia. Son chef, nommé Sancerno, qui, pendant quelques semaines, avait commandé à Viterbe, avait été arrêté le matin et pillé à un mille de la ville. Il était précipitamment retourné sur ses pas, avait précipité la marche de sa troupe, pour venir tirer vengeance de

l'insulte qui lui avait été faite, et délivrer, s'il était possible, les Français détenus.

« L'intérieur de la maison Zelli, pendant la durée de ce combat, offrait un spectacle étrange et déplorable : l'espérance et la crainte passaient alternativement des uns aux autres. Les Français seuls étaient présumés faire usage de l'artillerie ; le canon grondait-il, la famille Zelli invoquait notre protection pour la ville et pour elle : si le redoublement du tocsin annonçait que les insurgés gagnaient du terrain, c'était notre tour d'implorer la générosité de nos hôtes. Dès ce moment nos destinées furent unies indissolublement.

« .... Enfin les Français, n'étant qu'au nombre de cent cinquante hommes, furent contraints de se retirer, et ces coups de canon, qui nous faisaient tressaillir de joie, étaient tirés par nos ennemis qui s'étaient emparés des pièces déposées à la municipalité.

« Un moment après, les domestiques, effrayés, accourent nous prévenir qu'une troupe de furieux s'avance vers le palais.

« Que devenir, que résoudre ? Fatigués de ces émotions renaissantes, nous avions complétement

perdu la tête. Nous courions de chambre en chambre, chacun cherchait une cachette, et j'étais grimpé, je ne sais trop comment, sur le faîte d'une grande bibliothèque. Saint-André, toujours avide de batailles, nous faisait prendre les couteaux de la table pour nous défendre, ou pour nous tuer nous-mêmes, plutôt que de tomber entre les mains de la multitude. Madame Zelli se tenait dans la première pièce, pour essayer de contenir par sa présence les insurgés qui avaient pour elle et pour sa maison le plus grand respect. Cette alarme était fausse ; ces hommes ne cherchaient que des armes...

« Il nous tardait d'avoir des nouvelles du couvent où les dames étaient réfugiées. Le cocher de M. Zelli, le brave Gaetano, nous apprit que tout était calme ; que seulement, pendant la fusillade, le père Martinelli avait été en proie à des frayeurs mortelles, redoutant l'exaspération de la multitude si elle venait à découvrir qu'il eût donné asile à des étrangères. Ce bon père avait également sauvé trois gendarmes romains, objet de l'exécration publique, et c'en était fait de son couvent et de sa vie, s'ils eussent été découverts.

« Après une aussi cruelle journée, nous avions

besoin du repos ou de la solitude, qui tient si souvent lieu de repos aux malheureux..... Toute la nuit, la ville fut illuminée, sillonnée de patrouilles, et le tocsin ne cessa pas de sonner. De temps en temps on entendait des coups de fusil sur les remparts.

« Giovanni Scrofi, avocat des pauvres, et un abbé surnommé le Philosophe, étaient venus nous voir le soir même de notre arrestation. Ces deux hommes compatissants ne voulurent pas nous quitter de la nuit ; ils la passèrent sur les banquettes de l'antichambre, afin d'être à portée de parler au peuple, s'il se présentait dans de mauvais desseins.

« La matinée du lendemain fut assez tranquille ; les insurgés étaient occupés à fortifier leurs postes. Tout le pays environnant était soulevé, et envoyait des détachements dans la ville. Les bruits les plus affreux se succédaient : c'étaient toujours des partis de l'armée française mis en déroute, des Français massacrés ; le carnage, disait-on, avait été horrible à Montefiascone et à Aquapendente. Ces nouvelles étaient exagérées : quelques-uns de nos compatriotes avaient péri ; mais plusieurs avaient dû la

vie à l'évêque de cette dernière ville, Paolo Bartoli.

« Cependant la ville s'organisait; les gens honnêtes avaient reconnu combien il était urgent pour eux de s'emparer des affaires, et de comprimer l'anarchie qui menaçait les propriétaires d'un pillage prochain. Nous suppliâmes M. Zelli de ne refuser aucune fonction. Il suit nos conseils, et les proscrits eurent dès lors une part indirecte, mais assez considérable, à l'administration du pays...

« Le calme ne devait pas être de longue durée. Le 29 au matin, le bruit se répandit, parmi la populace, que les gendarmes romains s'étaient sauvés pendant la nuit, après avoir encloué les canons et enlevé le battant de la cloche d'alarme. Ces nouvelles absurdes pouvaient être facilement démenties; mais en vain M. Zelli montrait les canons aux plus mutins, en vain le tocsin ne cessait de sonner; il fallut relever les postes, emprisonner l'officier de service à l'hôtel de ville et destituer le commandant de la garde nationale. Celui-ci avait déjà mérité le ressentiment des insurgés les plus violents, en arrachant de leurs mains le sieur Fabre, troisième secrétaire de la commission de

Malte, au moment où ils allaient le massacrer. Vers midi, nouvelle émeute. Le peuple se porte en tumulte à l'hôtel de ville, et somme M. Zelli de s'expliquer sur les motifs qui l'avaient déterminé à donner asile aux Français, et demande qu'on les lui livre. Ce ne fut pas sans peine que ce digne homme parvint à calmer ces furieux, en leur représentant qu'en cas de nouveaux succès des armées françaises, la fortune avait fait tomber entre les mains des Viterbois des otages précieux. »

Le même jour, vers sept heures du soir, MM. Méchin et Saint-André firent, sous la conduite du père Martinelli, une excursion jusqu'au couvent où les dames étaient cachées. Ce trajet assez long n'était pas sans danger; il faillit devenir fatal à M. Méchin, séparé un instant de ses deux compagnons, qu'il ne retrouva que par miracle.

« Le père Martinelli, peu riche, avait épuisé ses ressources. Nous savions son embarras, et nous voulions en vain dissimuler le chagrin profond qu'il nous causait. M. Zelli en pénétra la cause, et au moment où nous nous y attendions le moins,

il ramena dans sa voiture toutes les dames qui, depuis, ne se séparèrent plus de nous.

« Notre situation, comparée à ce qu'elle était les jours précédents, pouvait passer pour heureuse : le péril semblait s'éloigner, et le peuple se calmer, au moins par lassitude. Le caractère français reprenait le dessus ; nos entretiens étaient souvent bien plus vifs et bien plus gais que ne le comportait notre situation... Un matin, nous fûmes arrachés à notre sécurité renaissante par des cris affreux qui partaient de la place de l'hôtel de ville. M. Zelli s'empressa de venir nous rassurer, en nous apprenant que le peuple célébrait ainsi la destruction des emblèmes français. Le soir du même jour, on lut solennellement une proclamation du roi de Naples, et les cris de *Viva il re di Napoli!* l'accueillirent avec enthousiasme...

« Il faut maintenant que je fasse connaître l'intérieur de notre retraite et nos occupations journalières. Les prisonniers habitaient une aile entière du palais Zelli ; M. Mangourit et moi, nous avions chacun, avec nos femmes, un appartement séparé et fort décemment meublé ; nos autres compagnons d'aventures étaient rassemblés dans trois

chambres à la suite l'une de l'autre. On passait la plus grande partie de la matinée chez soi, puis l'on se réunissait, deux heures avant le dîner, dans une chambre commune. Nous mangions tous ensemble, et le soir il y avait assemblée dans l'appartement de madame Zelli. — Nous étions un objet de curiosité pour toute la haute société de la ville, et nous recevions un assez grand nombre de visites.....

« Un de nos plus doux plaisirs était d'entendre de la musique. Ma femme et madame Saint-André chantaient des airs italiens, madame Mangourit avait adopté la romance, et madame Fellaporte, jeune et jolie Languedocienne, faisait retentir, avec son accent original et charmant à la fois, les airs vifs et gais de son pays.

« Mais, parmi toutes ces distractions, combien de soupirs s'élevaient vers la France!...

« Notre position exigeait une prudence extrême. On créa un directoire, dont les membres étaient MM. Mangourit, Artaud et moi : c'est à ce directoire imposant que M. Zelli venait souvent rapporter les délibérations du gouvernement provisoire, et demander des conseils. Certes, les insur-

gés étaient loin de croire qu'ils étaient souvent dirigés par leurs prisonniers.

« Nous avions aussi nos ministres : un prêtre français déporté avait le portefeuille des relations extérieures. Nous lui avons dû la restitution de quelques-uns de nos effets, et c'est lui qui recevait du *ministre des finances* les modiques fonds dont il achetait nos déjeuners. Ce prêtre, natif de Montpellier, se nommait Étienne Sallès. Aussi recommandable par sa charité courageuse que par sa piété, il tenait cachés dans sa cellule, dans le couvent où il vivait réfugié, et nourrissait de sa chétive portion trois soldats français malades que le peuple avait voulu égorger dans l'hospice militaire. Nous ne sûmes que par hasard cette belle action.

« Nous souhaitions vivement de voir le terme du gouvernement populaire. Les magistrats nouveaux perdaient chaque jour de leur crédit, notre unique sauvegarde. Notre vœu était de devenir les prisonniers d'une force régulière ; tous les gens de bien désiraient qu'un corps d'armée quelconque vînt occuper la place, et ils eussent appelé les Français, comme ils appelèrent les Napolitains, s'ils se fussent présentés les premiers.

Grâce à l'infatigable dévouement du comte Zelli, M. Édouard Lefebvre parvint à sortir de Viterbe, et, après bien des aventures, à gagner Florence, où il donna des nouvelles de ses compagnons d'infortune que l'on croyait massacrés.

« Un matin m'étant levé à la pointe du jour, selon mon usage, j'aperçus à travers les jalousies un sous-officier napolitain, environné de quelques soldats et d'une foule assez considérable qui l'écoutait avec la plus grande attention, et paraissait consternée... Je prêtai une oreille attentive, et je compris que ce sous-officier racontait la défaite d'une colonne napolitaine à Caprarola, où les Français l'avaient dispersée, en lui tuant beaucoup de monde et lui enlevant ses pièces de canon. Deux ou trois cents soldats s'étaient ralliés et réfugiés à Viterbe pendant la nuit; ils se plaignaient tous de leur extrême misère; depuis deux jours ils erraient sans vivres à l'aventure. On pense bien que je ne perdis pas une minute pour annoncer cette nouvelle à mes compagnons, et elle contribua à rendre plus agréable une petite fête que nous donnions le soir à madame Zelli, notre respectable et tendre mère adoptive.

« Les Napolitains arrivés la veille se retirèrent dans la nuit. Une estafette annonça qu'ils seraient remplacés le lendemain par un corps de trois mille hommes, commandés par un brigadier. Une première avant-garde entra le soir même dans la ville, et nous reçûmes la visite des officiers, qui devaient passer la nuit sous le même toit que nous.

« Nous ignorions les succès de notre armée, et les récits ridicules, exagérés ou faux, dont nous étions étourdis, nous indignaient et nous accablaient de douleur. Ces officiers étaient persuadés que sous deux mois ils seraient à Paris. Suivant eux, Bologne, Ferrare et Milan étaient déjà au pouvoir de l'empereur, et M. le général Mack allait opérer la réunion des troupes napolitaines aux troupes impériales.

« La populace était transportée d'allégresse; les gens instruits et prévoyants dissimulaient leurs alarmes... Les rues étaient ornées de feuillages et de tapisseries. Placés derrière les jalousies de nos appartements, nous contemplions ces apprêts triomphants. Enfin, sur les trois heures après-midi, nous vîmes défiler la colonne; c'était un ramas de recrues mal exercées, mal vêtues, marchant

sans ordre au son d'une musique discordante et lugubre. Les officiers autrichiens faisaient pleuvoir une grêle de coups de bâtons sur les larges épaules des conquérants futurs de la France, pour les forcer à tenir leurs rangs serrés. »

M. Méchin et ses compagnons eurent à souffrir des vexations de tout genre pendant le séjour des troupes napolitaines à Viterbe. « Leur commandant, le marquis de C..., ne montra aucun égard pour le rang, la naissance et les vertus du comte Zelli; il s'oublia jusqu'à lui dire qu'il avait eu tort de s'intéresser à notre sort, et que le peuple n'eût fait qu'user d'une vengeance légitime en égorgeant tous les Français qui lui étaient tombés entre les mains.

« Cependant l'espoir de notre prochaine délivrance croissait de jour en jour. Les nouvelles que nous avions enfin reçues de M. Lefebvre, celles qui parvenaient à M. Zelli, l'abattement des Napolitains, tout semblait présager un terme prochain à notre captivité.

« M. le brigadier C... ne laissa que quatre cents hommes dans la place, et pour commandant un vieux Suisse, homme faible, mais plein d'hon-

neur et d'humanité. Pour concentrer tout son monde, et cesser de nous fournir une garde, il donna l'ordre que tous les Français prisonniers fussent rassemblés à l'auberge Royale, où il demeurait lui-même. M. Zelli obtint, avec une peine extrême, que les hommes mariés resteraient chez lui avec leurs femmes... La douleur de cette séparation fut vive; le malheur avait établi entre nous tous une liaison intime.

« Des quatre cents hommes laissés dans la ville, les trois quarts étaient déjà partis... quand nous reçûmes la visite de monsignor Paolo Bartoli, évêque d'Aquapendente. Ce prêtre, à qui tant de Français avaient dû la vie au moment où l'insurrection avait éclaté dans son diocèse, nous confirma toutes les bonnes nouvelles que nous avions apprises. Nous reçûmes ce vénérable évêque avec le respect et la reconnaissance que nous lui devions au nom de la France ; nous le suppliâmes d'agréer, comme un témoignage de l'un et de l'autre, une déclaration des services qu'il avait rendus à nos compatriotes, déclaration à laquelle notre caractère d'agents politiques donnerait un caractère particulier d'authenticité. Il ne céda à nos instances

que dans l'espoir que cette pièce pourrait un jour l'aider à obtenir de l'armée française le pardon des peuples confiés à ses soins.

« Nous nous croyions sauvés, et nous touchions à des périls nouveaux. On devait naturellement penser que l'officier napolitain, laissé dans la place, prendrait la direction de tous les mouvements militaires : cela lui aurait été d'autant plus facile, qu'il eût été secondé par tous les bourgeois et les artisans qui tremblaient à chaque instant d'être victimes des désordres d'une foule de paysans fanatisés... ; mais cet homme était sans caractère et sans intelligence.

« Le 18 décembre, à midi, un parlementaire du général Kellermann se présenta à la porte de Rome ; le peuple s'empara de lui, et M. Zelli se fit remettre ses dépêches, s'engageant à en faire lecture publique. Son premier soin fut d'accourir pour nous en donner connaissance. Le général Kellermann, dont le quartier général était alors établi à Ronciglione, sommait la ville de rentrer dans le devoir, d'ouvrir ses portes et de remettre en liberté les Français prisonniers, menaçant de tout mettre à feu et à sang en cas de désobéis-

sance. Nous donnâmes à M. Zelli le conseil de faire préparer les esprits de la multitude par les prêtres... Il applaudit à cet avis et s'y conforma.

« Cependant la place de l'hôtel de ville était remplie d'une foule d'hommes armés qui demandaient à grands cris qu'on leur communiquât les dépêches apportés par le courrier. Pendant que les ecclésiastiques se répandent dans les groupes, M. Zelli monte sur une table, et fait connaître aux insurgés qu'une soumission prompte et sans réserve est le seul parti qui leur reste à prendre. Ses exhortations sont accueillies par des cris de rage ; il est outragé, renversé, et des scélérats ont déjà le couteau levé sur lui... Il périssait sans le courage et la vigueur de Gaetano, qui relève d'une main son respectable maître, tout meurtri et couvert de boue, tandis que de l'autre il écarte les assassins.

« C'en était fait de l'influence de M. Zelli, qui jusqu'alors nous avait protégés comme un rempart inexpugnable. Son autorité était toujours respectée des honnêtes gens, il leur servait encore de point de ralliement et de guide ; mais ils étaient eux-mêmes impuissants dans ce désordre extrême.

« La populace insurgée avait nommé un comité de quatre personnes, qui s'intitulait *la Congrégation*; ses fonctions se bornaient à rédiger et enregistrer toutes les décisions ridicules et contradictoires qui étaient prises par acclamation sur la place publique, et exécutées sans aucun retard. Les emprisonnements se multipliaient, et les personnes les plus recommandables désignées, au gré des ressentiments individuels, comme jacobins et patriotes, étaient jetées dans les cachots. Le tocsin ne discontinuait pas; il était répété par tous les villages environnants. Les délibérations closes, la populace armée se répandait dans les rues en jetant des cris épouvantables.

« M. Zelli, consterné de cet état de choses, mais conservant une admirable présence d'esprit, et toujours infatigable quand il fallait nous servir, recourut au cardinal Muzio-Gallo, évêque de Viterbe, et le décida à venir passer quelques jours auprès des prisonniers, afin de les couvrir des égards dus à sa dignité, à son âge et à ses vertus.

« Le cardinal, malgré sa faiblesse et son grand âge (il avait quatre-vingt-deux ans), n'hésita point à suivre M. Zelli. Sa présence nous pénétra de respect et

d'attendrissement. Nous ne devions pas tarder à voir combien elle nous était nécessaire.

« Le 19, à sept heures du matin, une foule de femmes et d'enfants accourent au palais Zelli en proférant mille imprécations contre nous ; le tocsin redouble, et les insurgés en armes se précipitent de toutes les maisons. Une colonne française s'était approchée de la ville, et cette nouvelle avait réveillé leur fureur. J'étais, en ce moment, seul levé ; je courus aux appartements des dames, et leur recommandai de monter sans nul délai chez le cardinal. La terreur était au comble dans toute la maison. M. Zelli fils paraît, pâle, éperdu, désespéré : « Au nom de Dieu, s'écrie-t-il, monseigneur, « hâtez-vous, ou tout est fini ! » Le bon prélat, tremblant, ne savait de quel côté se diriger ; nos dames l'habillaient à la hâte et suppléaient son valet de chambre, qui demeurait immobile de frayeur. Nous étions là tous, pressés autour de lui, notre dernier espoir ; encore quelques minutes de retard, et peut-être sa dignité allait être méconnue, et le sang de trente victimes déchirées à coups de couteaux allait couler à flots dans cette chambre étroite où nous étions amoncelés. Les cris de *Mort*

aux Français! ne cessaient de retentir, et des coups de hache furieux ébranlaient déjà la grande porte du palais.

« Soudain le cardinal paraît au balcon, soutenu par deux ecclésiastiques; il demande silence, l'obtient, et à peine a-t-il prononcé quelques mots, que cette multitude désarmée tombe à genoux, reçoit sa bénédiction et se retire.

« Nous avions, depuis quelques jours, intéressé à nous plusieurs chefs de l'insurrection. L'un d'eux, à la tête d'une demi-douzaine d'affidés, nous servait de garde; c'était un homme de six pieds, d'une force et d'une activité extraordinaires. Au moment où la porte cédait sous l'effort des assaillants, il trouva le moyen d'assener un vigoureux coup de hache, entre les deux battants, sur la tête du plus furieux. Ce malheureux, blessé à mort, aperçoit le cardinal, fait le signe de la croix, tombe, et expire baigné dans son sang.

« Ce zèle de notre défenseur nous aurait sans doute été funeste, si l'attroupement ne se fût immédiatement dissipé.

« Revenus de notre premier trouble, nous descendîmes chez madame Zelli. Toutes les fenêtres

étaient fermées, une seule lampe éclairait faiblement la chambre. Cette dame était dans des convulsions affreuses. « Nous voilà sauvées pour un « moment, nous dit-elle en reprenant ses sens ; mais « cette journée est la dernière pour nous tous!» Nos larmes seules répondaient à son désespoir. Le cardinal l'encourageait de son mieux.

« Pendant cette scène lugubre, le combat s'était engagé à l'entrée de la ville ; nous entendions de très-près le bruit du canon et de la fusillade. A chaque instant le palais pouvait être assailli par d'autres furieux, auxquels la présence du cardinal n'imposerait pas cette fois. Passant tour à tour de l'espérance à la crainte, nous donnions et nous réclamions alternativement des consolations et des assurances de protection. Ce cruel état d'angoisse dura quatre heures ; nous étions entre la vie et la mort, et ce qu'il y avait de plus déchirant, c'est qu'en périssant, nous perdions toute cette famille qui s'était si généreusement dévouée pour nous.

« Pendant cette crise terrible, je tâchais de la peindre ; voulant laisser au moins ce monument de nos souffrances, je recueillais les notes sur lesquelles j'ai rédigé ce mémoire. M. Mangourit com-

posait un mandement que le cardinal offrait de signer. M. Artaud ne quittait pas M. Zelli.

« Nous nous crûmes un moment délivrés : on annonçait que les Français avaient pénétré dans la ville. Déjà j'avais recouvert les haillons de la Stufata d'un riche habit brodé, racheté après le pillage. J'espérais, par cette marque du caractère dont j'étais revêtu, faire respecter de nos compatriotes l'asile où nous avions été si généreusement accueillis.

« Hélas! nous étions encore abusés par de faux récits ; la colonne française se retirait, et l'on n'entendait plus la canonnade que dans le lointain et à de longs intervalles.

« Les Viterbois, loin d'être rassurés par cette espèce de succès, s'attendaient à une attaque nouvelle dans cette journée-là même. Deux de leurs chefs vinrent nous trouver et nous proposer quelques moyens d'accommodement. Nous les reçûmes avec politesse. L'un d'eux tenait les éclats d'un obus dans sa main, et il nous dit que l'artillerie française n'avait fait aucun mal, parce que sainte Rose, patronne de Viterbe, avait reçu les boulets dans son tablier. *Almeno*, ajouta-t-il, *cosi la crede*

la populacia. Cet homme n'avait nullement l'air persuadé. L'objet apparent de leur démarche était de demander des vivres, et ils avaient profité de cette occasion pour stipuler leurs intérêts particuliers.

« Pendant le combat, nos camarades, rassemblés à l'auberge Royale, avaient été plusieurs fois attaqués par les paysans, mais toujours courageusement défendus par la garde napolitaine et le détachement de garde civique qu'on leur avait donné.

« Le 20, sur les six heures du soir, le cardinal nous quitta pour retourner à son palais. Son départ nous consterna. Quelques minutes après, le comte Magnoni, gentilhomme d'honneur de Son Éminence, vint trouver M. Zelli, et se renferma avec lui. Au même instant, je recevais de l'auberge Royale une lettre qui m'annonçait que nos compatriotes étaient dans un imminent péril. Je courus chez M. Zelli pour communiquer ces nouvelles; je le trouvai dans la chambre de sa femme, prosterné avec ses enfants devant un crucifix, pendant que les domestiques faisaient à la hâte des paquets.

« Il n'y a plus de sûreté ici, me dit M. Zelli. Si

vous voulez vivre, suivez-nous, et sans délai. Je cours prévenir mes compagnons ; et quelques minutes après, le cœur serré de nouvelles angoisses, nous franchissions ce seuil hospitalier, où nous avions été une occasion d'alarmes continuelles, peut-être d'affreux malheurs, sans laisser même à notre généreux protecteur la consolation d'avoir réussi.

« Nous marchions à pas lents, à travers des rues détournées, dans le plus profond silence. Notre fuite avait été si précipitée, que nous ignorions même encore où l'on nous conduisait. Enfin nous traversons d'immenses salles gothiques, et nous nous trouvons dans l'appartement même du cardinal. Ce vénérable prélat nous attendait avec l'inquiétude la plus vive ; il avait donné ordre qu'on nous préparât des lits dans les pièces les plus retirées de l'évêché. Il avait fait disposer sur un autel ses ornements pontificaux, afin de pouvoir au besoin s'en revêtir de suite. M. Zelli voulut occuper les premières chambres avec sa famille, afin qu'on ne pût arriver jusqu'à nous qu'après l'avoir immolé, lui et tous les siens.

« Nous allions nous coucher, quand nous ap-

primes que la populace assiégeait le palais Zelli. Nous étions accablés de l'idée des désastres que nous avions appelés sur nos bienfaiteurs; mais le ciel veillait sur eux. Les insurgés n'en voulaient qu'à nous seuls; dès qu'ils furent certains de notre évasion, ils se retirèrent sans causer de dommage.

« La nuit fut assez paisible, mais toujours le tocsin, *la maledetta campanella*, comme l'appelait M. Zelli.

« Le sort des Français réfugiés à l'auberge Royale ne cessait de nous inquiéter cruellement. Des groupes nombreux et menaçants stationnaient autour de cette maison, où le désordre était au comble.

« Le lendemain, sur les neuf heures du matin, plusieurs bourgeois se rendirent à l'évêché pour réclamer notre intercession; car telle était la bizarrerie de notre situation, que nous ne cessions de trembler pour nos jours que pour jouer le rôle de protecteurs. Ils protestèrent donc de l'indignation que leur inspirait la révolte opiniâtre des paysans, et nous supplièrent de leur accorder des sauvegardes. Nous n'en refusâmes aucune; elles étaient un moyen puissant de division et de recrutement en

notre faveur. M. Mangourit et moi les signions, et y appliquions un cachet de bois fait à la hâte et grossièrement gravé, portant les armes de la République.

« Le cardinal voulait sortir en habits pontificaux, pour tâcher de décider la multitude à la soumission. Il nous importait trop que ce bon prélat ne perdît rien de son influence, pour ne pas nous opposer à un dessein qui risquait de la compromettre.

« Cependant M. Zelli, cédant aux instances d'un grand nombre d'hommes sages, était retourné à l'hôtel de ville sous leur escorte, à travers les huées et les sifflets. N'écoutant que son courage, il se hasarda à paraître sur la place publique. Après des difficultés inouïes, il parvint à convaincre la populace qu'il fallait que Viterbe suivît le sort de Rome, et il annonça qu'il allait expédier un courrier pour s'assurer de la situation de la capitale. Ce moyen était ingénieux. Notre libérateur savait que les Français y étaient déjà rentrés victorieux, et toute proposition directe de soumission aurait révolté ces esprits farouches. En même temps que le courrier de Rome, une estafette partit secrète-

ment pour informer le général Kellermann de l'état de la ville, qui paraissait incliner à la paix.

« Le calme le plus profond régnait à l'évêché, et nous nous croyions bien sauvés cette fois, quand à deux heures le tocsin retentit de nouveau, et l'on reprit les armes. Cette alerte était occasionnée par un second courrier de Kellermann, porteur d'une sommation itérative, qui menaçait la ville d'être brûlée si elle ne rentrait dans le devoir. Le général n'accordait que quatre heures pour envoyer la réponse. Les bourgeois et les artisans voulaient ouvrir les portes; nous invitions leurs chefs à les presser de s'en emparer; il leur était facile de mettre en fuite une populace sauvage et mal armée. Nous leur représentions, et ils comprenaient à merveille les malheurs qui suivraient une résistance prolongée. Mais là, comme partout, les honnêtes gens étaient généralement sans énergie, et les brigands leur inspiraient une terreur profonde.

« Enfin ils nommèrent six députés pour se rendre au quartier général français. On avait placé à la porte de Rome des gens dont on se croyait sûr, et qui devaient favoriser leur sortie; mais la populace, informée de la résolution prise, était sur

ses gardes, et s'opposa au départ de la députation, dont les membres eurent bien de la peine à sauver leur vie. Heureusement le courrier du général fut respecté, et put lui remettre nos dépêches.

« Le peuple demandait l'emprisonnement des Français de l'auberge Royale, et plusieurs fois des forcenés avaient tenté de les enlever. Ils durent leur salut à l'avocat des pauvres Ciofi, qui sut adroitement obtenir des délais, et à l'énergie d'un jeune sous-officier napolitain qui commandait la garde qu'on leur avait donnée. M. Zelli, qui nous instruisit de ces détails sur les dix heures du soir, avait pris des mesures pour faire conduire nos compatriotes dans les souterrains de l'évêché, s'il y avait quelques mouvements nouveaux dirigés contre eux pendant la nuit.

« Nous reçûmes, le lendemain, la visite de l'officier napolitain Mellera, qui commandait le détachement laissé dans la ville. Celui-là venait aussi implorer notre appui, dans l'hypothèse de la prochaine entrée des Français. Il nous représenta qu'il n'était pas dans le cas d'être fait prisonnier, parce que, depuis quatre jours, il avait reçu ordre d'évacuer la ville, et que les paysans s'y étaient opposés

et avaient désarmé la troupe. Ses malheureux soldats ne trouvaient plus ni asile ni subsistance; ils étaient devenus pour la populace un objet de mépris, et ce n'était pas sans raison, car lui-même nous avoua qu'au dernier engagement à la porte de Viterbe, ses soldats, qui tremblaient devant les insurgés, avaient été contraints par eux de se battre.

« Le terrible et éternel tocsin fut couvert, sur les trois heures de l'après-midi, par le son de toutes les cloches de la ville; ce charivari annonçait une grande procession en l'honneur de sainte Rose, dont on promena par les rues la statue, vêtue d'une robe de ma femme, pillée avec ses autres effets. Sainte Rose fut, ce soir-là, habillée en petite maîtresse parisienne.

« Vers le soir, nous étions, à notre ordinaire, réunis au fond du palais épiscopal, dans l'attente des événements, lorsque des hurlements affreux éclatent tout près de nous. Ils partaient du pied même des remparts qui ceignent l'évêché. On croyait apercevoir l'armée française, et l'on annonçait qu'elle était déjà à la porte Saint-Pierre, sur la route de Toscanella. Cette porte se trouvait en face de nos fenêtres.

« La journée du lendemain se passa en préparatifs de défense de la part des insurgés, et de la nôtre en négociations et en pourparlers avec les bourgeois. Nous délivrions incessamment des certificats, qu'ils appelaient des sauvegardes; nous en remîmes deux cents en blanc à M. Zelli sur sa demande; nous ne sûmes que le soir l'usage qu'il en fit. Les paysans épaulaient les remparts. Nos fenêtres, qui donnaient sur une partie des murs, étaient exactement fermées, et il nous était défendu de parler haut. L'anarchie était à son comble; les denrées étaient pillées; le courrier de Florence avait été arrêté, ses dépêches ouvertes et dispersées.

« Nous ne savions comment expliquer le retard de l'exprès envoyé à Rome; nous n'avions aucune réponse aux lettres que le courrier du général Kellermann avait dû lui remettre; notre consternation égalait celle des bourgeois. Nous touchions au plus grand danger que nous ayons couru dans ces jours d'interminables et lugubres péripéties.

« Je me trouvais le soir à souper entre la comtesse-Magnoni et M. Zelli. Au nom de Dieu, me dit tout bas ce dernier, faites que tout le monde se retire de bonne heure; priez MM. Ar-

taud et Mangourit de se rendre dans ma chambre aussitôt après le repas.

« Quand nous fûmes réunis tous les quatre : « Mes amis, nous dit M. Zelli, vous n'avez cessé « de courir de grands dangers ces jours passés ; « mais je me suis contenté de veiller sur vous, « sans troubler les moments d'espoir et de sécu- « rité dont vous aviez si grand besoin. J'ai reçu « la réponse du général Kellermann à la lettre « que les honnêtes gens de cette ville lui ont écrite, « et par laquelle ils l'assurent de leur soumission. « Il y compte, et va se présenter devant nos murs « peut-être demain matin. Cependant le peuple « est plus furieux que jamais, et il persiste dans « le dessein extravagant de se défendre. Ils péri- « ront, et nous perdront avec eux. Le géné- « ral se croira trompé, et ne gardera plus de me- « sure.

« Jusqu'à ce moment, j'ai empêché que per- « sonne n'eût connaissance de sa réponse, et vous « allez juger si c'était important. Il a été résolu « hier, à la *congrégation* (1), qu'à l'approche des « Français, vous et les prisonniers de l'auberge

(1) Voyez ci-devant, page 298.

« Royale seriez renfermés dans une vieille maison
« auprès de la porte Saint-Pierre, que des barils
« de poudre seraient placés dans les caves, et que
« si vos compatriotes, instruits de votre position et
« sommés de se retirer, s'y refusaient, *on vous fe-*
« *rait sauter.* Si la réponse du général eût été lue
« ce soir, c'en était fait. Il faudra pourtant que je
« la fasse connaître demain, je ne puis différer, et
« tout mon sang se glace... O peuple abominable! »

« Nous étions immobiles de stupeur. « Mes chers
« enfants, continua l'incomparable Zelli, je n'au-
« rai rien de commun avec ces brigands, je ne me
« sépare plus de vous, et nous périrons tous en-
« semble, si nous ne pouvons sauver ce malheu-
« reux pays. Cependant j'ai concerté quelques me-
« sures. Le cardinal n'a encore rien perdu de son
« crédit ni de son autorité; vous en avez la preuve,
« puisque vous existez! Sa présence, si les bri-
« gands se transportent ici, pourra les contenir,
« mais la prudence veut que nous prévoyions le
« cas contraire. Si nous en sommes réduits à cette
« funeste extrémité, nous nous réfugierons dans les
« souterrains de ce palais. On assure qu'il y en a
« un qui se prolonge jusqu'à Toscanella; nous

« irons le reconnaître à la pointe du jour. Je me « suis assuré de deux cents hommes braves et dé- « terminés, qui, au premier signal, se rendront à « l'évêché. Nous combattrons avec eux : si nous « sommes les plus faibles, nous nous retirerons de « chambre en chambre, en barricadant successi- « vement toutes les portes. S'ils parviennent à les « enfoncer, nous descendrons dans les souter- « rains, et pour peu que nous gagnions du temps, « les Français viendront nous délivrer. Vous de- « vinez l'emploi que j'ai fait, ce matin, des deux « cents sauvegardes que vous m'avez remises. »

« Comment peindre notre admiration, notre re- connaissance pour ce dévouement courageux et infatigable (1) ! Enfants d'un siècle et d'une na- tion incrédules, nous ne pouvions nous défendre

(1) J'ai omis de dire qu'un commissaire des guerres et un fournisseur romain avaient, comme nous, dû la vie au comte Zelli, dans les premiers jours de l'insurrection. Le peuple exécrait surtout le fournisseur, et menaçait de brûler le palais et de s'emparer de tous les Français, si on ne le lui livrait pas. Comme il n'était pas juste que le salut de tous fût compromis pour ces deux hommes, M. Zelli les avait fait évader une nuit, déguisés en prêtres. Ils étaient du pays, et pouvaient aisément trouver une autre retraite.

Ces deux misérables cherchèrent par la suite à perdre celui qui s'était conduit si généreusement avec eux.

d'une sorte d'émotion religieuse en contemplant cet homme, chez lequel une dévotion austère et convaincue s'alliait à la pratique des plus hautes vertus civiques; qui, maltraité naguère par les Français, n'avait pas eu, devant notre malheur, un seul mouvement humain de vengeance satisfaite, n'avait songé dès lors qu'à nous sauver, et avec nous sa patrie, à qui notre mort eût coûté si cher. Poursuivant ce but héroïque avec une persévérance que rien n'avait pu lasser, il avait bravé la mort sur la place publique, il avait fui de sa demeure et partagé notre proscription, au risque de voir son dévouement au salut de ses concitoyens et au nôtre payé par l'incendie de son palais, par le massacre de sa famille. Et nous nous prenions à regretter cette foi des anciens jours, capable d'élever l'homme à une pareille hauteur. La France n'a pas même su le nom du vertueux, de l'intrépide Zelli; l'histoire ne le prononcera pas peut-être, mais Dieu s'en est souvenu sans doute !

« De retour dans nos chambres, nous trouvâmes nos épouses endormies, souriantes, rêvant sans doute au bonheur de revoir bientôt leur patrie, et nous!... nous qui savions quelles scènes affreu-

ses se préparaient, nous frémissions, et nos cheveux se dressaient sur nos têtes. Aux premières lueurs du jour, nous courûmes visiter les souterrains. Tout ce qu'on avait dit sur ces grottes, sur leur prolongement jusqu'à Toscanella, n'est qu'une fable populaire. Les grottes qui existent réellement n'étaient nullement sûres ; trop connues des paysans, elles devaient probablement leur servir de retraite, si les Français entraient dans la ville.

« Nous remontâmes désespérés, et après beaucoup de recherches, nous ne découvrîmes qu'un trou assez profond dans l'épaisseur d'un mur énorme, et recouvert d'une tapisserie antique. Nous l'adoptâmes pour dernier asile, et nous traînâmes devant un autel que nous surchargeâmes de madones, de croix et de reliques. Ces objets, proscrits en France, pouvaient être pour nous une protection, et au besoin nous eussions fait des miracles.

« Le cardinal nous avait proposé de faire ôter les grands reliquaires qui étaient placés sous le maître autel de son église. Là encore nous aurions pu trouver un asile dans l'instant le plus critique. Au même moment, pour éviter toute recherche

de la part des égorgeurs, le cardinal eût célébré les saints mystères sur nos têtes. Nous avions eu aussi l'idée de lever quelques tombes sépulcrales, et de chercher un asile contre la mort dans son funèbre domaine; mais, outre l'horreur dont cet expédient nous pénétrait, il n'était pas plus assuré que celui du bon cardinal; nous pouvions y être découverts, et cette profanation des autels et des tombeaux n'aurait pu être expiée que par l'effusion du sang.

« Enfin l'exprès envoyé à Rome arrive et annonce qu'il y a trouvé les Français. — Par une fatalité déplorable, la lettre qui était adressée à M. Zelli, et qui confirmait le rapport du courrier, n'était pas signée, et les chefs de la populace affectèrent pendant quelques instants de la considérer comme une ruse concertée.

« Cependant le plus grand nombre était ébranlé. Quelques centaines de paysans exaltés étaient encore retenus par les menaces de plusieurs instigateurs de l'insurrection, qui redoutaient le châtiment de la ville de Neppi, qui venait d'être entièrement saccagée. Il fallait dissiper ce dernier noyau d'insurrection; nous crûmes pouvoir y parvenir en offrant à la *congrégation* de nous porter média-

teurs. Nous commencions à jouer pour la ville le rôle d'hommes très-importants. Nous proposâmes donc qu'on publiât de notre part que nous solliciterions du général Kellermann : 1° l'oubli du passé ; 2° le respect le plus absolu pour la religion et ses ministres ; 3° le renouvellement complet des autorités ; car, il faut bien le dire, les fonctionnaires républicains n'avaient été rien moins qu'irréprochables ; 4° le payement des fournitures qui seraient faites ultérieurement ; 5° la punition des voleurs publics (1). Enfin, et c'était assurément la condition la plus caractéristique, nous nous engagions à ne consentir à la restitution des effets qui nous avaient été pris, que par l'entremise des curés et des confesseurs.

« On nomma, pour porter nos lettres au général Kellermann deux députés, *il signor Orazio Menecossi*, et le capitaine napolitain *Mellera*.

« Nous nous félicitions d'avoir su, du fond de

(1) Le peuple, comme on l'a vu, était moins irrité contre les Français que contre les hommes qui, sous prétexte de république, se livraient aux plus indignes extorsions. Il est certain que la forme républicaine n'avait pu être établie et rétablie dans l'État romain que par la violence, et les événements ultérieurs l'ont bien prouvé.

notre asile, dissiper ce dernier rassemblement d'insurgés, et d'avoir rétabli pacifiquement une communication très-importante entre Rome et la Toscane. Sans doute la présence de la division Kellermann fut la principale cause de notre succès; mais au moins étions-nous parvenus à lui faciliter son entrée dans Viterbe, sans exposer la vie de braves que des combats plus glorieux réclamaient.

« Nous nous croyions libres, lorsque encore une fois les députés sont repoussés de la porte, et forcés de se sauver; heureusement ils trouvèrent à prix d'argent un exprès qui se chargea de porter nos lettres au quartier général.

« Au milieu de la nuit, l'*ultimatum* du général Kellermann arriva; le lendemain il devait faire, de gré ou de force, son entrée dans Viterbe. Ce peuple, que nous regardions comme soumis, se rassemble de nouveau, sonne le tocsin et reprend les armes.

« Jamais peut-être nous n'avions été aussi abattus, aussi découragés que dans ce dernier moment de péril. Épuisés par tant d'émotions, d'alternatives sans cesse renaissantes d'espoir et d'angoisses, nous prenions la résolution de ne plus lutter contre la fortune, de nous abandonner aveuglément aux

caprices du sort, quand M. Zelli vint nous demander une audience pour le chef des révoltés, qui entra sur-le-champ, accompagné de son père. C'était un homme de trente ans, robuste, avec une belle figure, empreinte de résolution et d'audace. Le père, ayant cinq pieds huit pouces au moins, la face pleine, la barbe blanche, chargé d'embonpoint, le bonnet de coton à la main, le tablier de peau blanche retroussé, ressemblait à ces gros bourgeois de la Ligue, dont les mémoires du temps nous retracent le portrait.

Ce vieillard s'appelait *Domenione*; il était menuisier. Il nous exposa avec chaleur que son fils Vincenzo, général des Viterbois, avait mérité la confiance du peuple par sa bravoure; qu'il avait été forcé de prendre le commandement; qu'il l'aurait déjà depuis longtemps déposé s'il en avait été le maître; qu'il désirait ne pas perdre la ville par une défense imprudente, et qu'il était prêt à acheter son pardon par l'obéissance la plus entière à ce que nous lui prescririons. Vincenzo ajouta que d'abord il avait été du parti des Français, *mais que depuis il les avait pris en haine, ses compatriotes ayant eu beaucoup à se plaindre*

d'eux; qu'il avait regardé le roi de Naples comme leur libérateur, et qu'il avait juré de lui être fidèle, mais que ce prince les ayant abandonnés, il s'était cru dégagé de son serment; *que lè peuple était rentré dans l'exercice de sa souveraineté*, et qu'il n'avait pu refuser l'honneur qu'on lui avait déféré; qu'il n'avait jamais eu d'autre dessein que de sauver sa patrie, et que, puisque la résistance l'entraînerait infailliblement à sa ruine, il était prêt à faire quitter les armes, si nous nous engagions à garantir la vie de son père, la sienne, celle de sa femme et de ses enfants.

« Nous le lui promîmes, et nous lui proposâmes de lui en donner l'assurance par écrit. « Non, « non, dit-il en me prenant la main, entre militai- « res il ne faut que la parole. Je vais donner ordre « de désarmer : je ferai plus, je traverserai moi- « même la ville, la hache sur l'épaule, et j'irai « donner les premiers coups à nos retranchements. » Cet homme, qui peu d'heures auparavant aurait pu présider à notre massacre, nous tint fidèlement parole. A deux heures de l'après-midi, les paysans étaient dispersés, les armes et les canons remis à la municipalité, les deux prin-

cipales portes ouvertes, et l'on travaillait à briser les autres.

« Nous cessions d'être prisonniers! Après avoir senti, pendant *vingt-six jours*, la mort rôder incessamment autour de nous, nous goûtions une sécurité parfaite : nous allions revoir des Français, les serrer dans nos bras, et leur présenter nos généreux protecteurs. Nos yeux étaient sans cesse tournés vers Toscanella.

« Enfin!!! toutes les cloches de la ville sonnent, on aperçoit les colonnes françaises. Nous sortons de l'évêché : certes, nous étions curieux à voir sous nos costumes bizarres. Les rues étaient désertes; des femmes aux fenêtres nous demandaient grâce, nous les rassurions autant qu'il nous était possible. Nous n'étions pas encore à la porte de Rome, que nous aperçûmes M. Lahure, alors colonel du 15e d'infanterie légère. Dès qu'il nous vit, il descendit de cheval, et courut à nous; ses officiers en firent autant. Qui peut rendre de pareils moments? Comment peindre la joie de malheureux échappés à d'affreux périls, et pressant dans leurs bras les nobles et braves amis accourus à leur délivrance!

« Peu d'instants après arriva le général Kellermann. Il descendit chez M. Zelli ; il devait à un tel homme cette marque d'estime et de confiance. Il voulut voir tous nos dignes amis, il les combla de bontés, les assura de sa protection. Le lendemain il fit sa visite au vénérable cardinal Muzio-Gallo (1).

« Le général voulut bien confirmer les espérances que nous avions données en son nom. Nul excès, nul désordre ne troubla la sérénité des jours de calme qui succédèrent à tant d'agitations. L'ordre du départ fut donné pour le 27 décembre, à sept heures du matin. La famille Zelli, redoutant des vengeances particulières, crut devoir partir avec nous.

« Nous avions retrouvé les débris de nos voitures que nous avions fait rajuster à la hâte ; des cordes remplaçaient les cuirs, et l'intérieur, entièrement dépouillé, était rempli de paille qui nous

(1) A l'époque de la mort de ce digne prélat, M. Méchin publia au *Moniteur* une notice dans laquelle se trouve relatée en partie, mais fort succinctement, une portion des faits qu'on vient de lire. Cette notice, qu'on retrouvera dans le *Moniteur* du 13 pluviôse an X, fut reproduite par plusieurs gazettes françaises et étrangères.

servait de siége, ou plutôt de lit. La terre était couverte de neige, le froid excessif, les chemins d'une difficulté extrême. Sur la route, il n'y avait pas une seule habitation qui ne fût ruinée ; partout la plus horrible dévastation.

« Enfin, nous rentrâmes à Rome le 28 décembre, à cinq heures du soir. Nous y reçûmes les témoignages du plus vif intérêt.

« A mon retour en France, j'appris que le bruit de notre mort avait été répandu par les gazettes, avec des détails épouvantables.

« Al. Méchin. »

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE VI.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

